



Nations Unies

Rapport du Conseil de sécurité

1^{er} août 2006-31 juillet 2007

Assemblée générale

Documents officiels

Soixante-deuxième session

Supplément n° 2 (A/62/2)

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-deuxième session
Supplément n° 2 (A/62/2)

Rapport du Conseil de sécurité

1^{er} août 2006-31 juillet 2007



Nations Unies • New York, 2007

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité sont publiées, pour chaque année, dans un *Recueil de Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*.

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	1
Première partie	
Travaux se rapportant à toutes les questions examinées par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales	
I. Résolutions adoptées par le Conseil de sécurité entre le 1 ^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007 . . .	31
II. Déclarations prononcées par le Président du Conseil de sécurité entre le 1 ^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007	35
III. Communiqués officiels publiés par le Conseil de sécurité entre le 1 ^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007	38
IV. Récapitulatifs mensuels des travaux du Conseil de sécurité établis par ceux qui en ont assuré la présidence entre le 1 ^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007.	42
V. Séances du Conseil de sécurité tenues entre le 1 ^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007.	43
VI. Rencontres entre le Conseil de sécurité et les pays fournisseurs de contingents tenues entre le 1 ^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007	67
VII. Séances tenues par les organes subsidiaires du Conseil de sécurité entre le 1 ^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007	69
VIII. Rapports annuels des organes subsidiaires du Conseil de sécurité	72
A. Rapports annuels des comités	72
B. Rapports annuels des groupes de travail	72
IX. Rapports des groupes d'experts et des instances de surveillance	73
X. Rapports des missions du Conseil de sécurité.	74
XI. Opérations de maintien de la paix créées, en cours ou ayant pris fin pendant la période du 1 ^{er} août 2006 au 31 juillet 2007.	75
XII. Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou ayant cessé leurs activités pendant la période du 1 ^{er} août 2006 au 31 juillet 2007.	77
XIII. Rapports du Secrétaire général publiés entre le 1 ^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007	78
XIV. Exposés succincts du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité était saisi entre le 1 ^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007	83
XV. Notes du Président du Conseil de sécurité publiées entre le 1 ^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007	84

Deuxième partie

Questions examinées par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales

1. Points relatifs à la situation au Moyen-Orient.....	85
A. La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.....	85
B. La situation au Moyen-Orient.....	92
1. Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement.....	92
2. Force intérimaire des Nations Unies au Liban et résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité.....	94
3. Résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité.....	102
4. Résolution 1595 (2005) du Conseil de sécurité.....	103
5. La situation au Moyen-Orient.....	105
2. La situation à Chypre.....	106
3. La situation concernant le Sahara occidental.....	109
4. La situation au Timor-Leste.....	110
5. La situation au Libéria.....	112
6. La situation en Somalie.....	114
7. Questions relatives à la situation dans l'ex-Yougoslavie.....	117
A. La situation en Bosnie-Herzégovine.....	117
B. Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999).....	118
8. La situation en Géorgie.....	120
9. La situation concernant le Rwanda.....	122
10. La situation concernant Haïti.....	123
11. La situation au Burundi.....	124
12. La situation en Afghanistan.....	126
13. La situation en Sierra Leone.....	129
14. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaires commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.....	131
Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.....	131
15. La situation dans la région des Grands Lacs.....	133
16. La situation concernant la République démocratique du Congo.....	135
17. La situation en République centrafricaine.....	138
18. La situation en Afrique.....	139

19.	La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie	140
20.	Les enfants et les conflits armés.	142
21.	Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.	144
22.	Protection des civils en période de conflit armé	145
23.	Armes légères	146
24.	Questions d'ordre général relatives aux sanctions	147
25.	Les femmes et la paix et la sécurité	148
26.	Exposé de la Présidente de la Cour internationale de Justice	149
27.	Renforcement de la coopération avec les pays qui fournissent des contingents.	150
A.	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	150
B.	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageement, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	150
C.	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	150
D.	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	151
E.	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	151
F.	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et Érythrée, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001).	151
G.	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies au Libéria, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	152
H.	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001).	152
I.	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001).	152

J.	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à l'Opération des Nations Unies au Burundi, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	153
K.	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies au Soudan, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)	153
28.	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme	154
29.	La situation en Côte d'Ivoire	161
30.	Mission du Conseil de sécurité.	165
31.	Exposés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité	166
32.	Non-prolifération des armes de destruction massive	167
33.	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan.	169
34.	Consolidation de la paix après les conflits	174
35.	La situation concernant l'Iraq.	175
36.	Menaces contre la paix et la sécurité internationales	179
37.	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales visant à maintenir la paix et la sécurité internationales	180
38.	Non-prolifération.	181
39.	La situation au Tchad et au Soudan	183
40.	Lettre datée du 4 juillet 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies	185
41.	Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest	186
42.	La situation au Myanmar	187
43.	Non-prolifération/République populaire démocratique de Corée	188
44.	Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	190
45.	Maintien de la paix et de la sécurité internationales : rôle du Conseil de sécurité au service de la réforme du secteur de la sécurité.	191
46.	Relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine, aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales	192
47.	Lettre datée du 5 avril 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unis.	193
48.	La situation humanitaire dans la région des Grands Lacs et dans la corne de l'Afrique	194

49.	Maintien de la paix et de la sécurité internationales	194
	Lettre datée du 6 juin 2007, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les ressources naturelles et les conflits	194
Troisième partie		
Autres questions examinées par le Conseil de sécurité		
1.	Recommandation concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies	195
2.	Rapport annuel du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale.	195
3.	Hommage au Secrétaire général sortant	196
4.	Documentation et méthodes de travail et procédures du Conseil de sécurité	196
Quatrième partie		
Comité d'état-major		
	Travaux du Comité d'état-major	199
Cinquième partie		
Questions portées à l'attention du Conseil de sécurité mais n'ayant pas fait l'objet d'un débat lors des réunions du Conseil au cours de la période considérée		
1.	Communications concernant la réforme de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité	201
2.	Communications concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït	201
3.	Communications concernant la non-prolifération des armes de destruction massive	203
4.	Communications concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.	204
5.	Communications concernant la situation dans le Haut-Karabakh et les relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan	205
6.	Communications concernant la question indo-pakistanaise.	206
7.	Communications concernant l'Organisation de la Conférence islamique.	206
8.	Communications concernant la situation au Tadjikistan et le long de la frontière tadjiko-afghane	206
9.	Communications concernant le Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	207
10.	Communication concernant le deuxième Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles	207
11.	Communications concernant la question des îles de la Grande-Tumb, de la Petite-Tumb et d'Abou Moussa	208
12.	Communications concernant les relations entre le Cameroun et le Nigéria	208
13.	Communication concernant la situation en Guinée-Bissau	209

14.	Communications concernant l'Organisation pour la démocratie et le développement économique (GUAM)	209
15.	Communications concernant le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale	210
16.	Communications concernant l'Union européenne	210
17.	Communications concernant les relations entre la République islamique d'Iran et Israël	210
18.	Communications concernant le Forum sur la coopération sino-africaine	210
19.	Communication concernant le Conseil de coopération du Golfe	211
20.	Communication concernant le renforcement du droit international : état de droit et maintien de la paix et de la sécurité internationales	211
21.	Communications concernant les relations entre la République islamique d'Iran et les États-Unis d'Amérique	211
22.	Communication concernant la Guinée	211
23.	Communications concernant les questions transfrontières en Afrique de l'Ouest	211
24.	Communication concernant la Communauté des Caraïbes	211
25.	Communications concernant les relations entre la République islamique d'Iran et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	212
26.	Communication concernant l'Assemblée parlementaire asiatique	212
27.	Communications concernant la Ligue des États arabes	212
28.	Communication concernant les lettres des États-Unis d'Amérique, de la France, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en date des 20 et 23 décembre 1991	212
29.	Communication de la Fédération de Russie	212
30.	Communications concernant le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive	212
31.	Communication concernant le Mouvement des pays non alignés	213
32.	Communication de Cuba	213
33.	Communication concernant les relations entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis d'Amérique	213
34.	Communication concernant la Communauté d'États indépendants	213

Sixième partie

Travaux des organes subsidiaires du Conseil de sécurité

1.	Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies	215
2.	Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies créée en application du paragraphe 1 de la résolution 1284 (1999)	216
3.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	219

4. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	220
5. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda	221
6. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	222
7. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	222
8. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	223
9. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste.	224
10. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	226
11. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	226
12. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	228
13. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	229
14. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire	230
15. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	231
16. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	232
17. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République démocratique de Corée	233
18. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006) concernant la République islamique d'Iran.	234

Appendices

I. Liste des membres du Conseil de sécurité en 2006 et 2007	235
II. Nom des représentants, représentants adjoints, suppléants et chargés d'affaires accrédités auprès du Conseil de sécurité	236
III. Présidents du Conseil de sécurité.	246
IV. Communications du Président du Conseil de sécurité et du Secrétaire général reçues entre le 1 ^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007	247

Introduction

Au cours de la période considérée, les activités du Conseil de sécurité ont connu un rythme intense, avec un accroissement du nombre et de l'ampleur des problèmes dont il a été saisi. Le Conseil a tenu 224 séances officielles, dont 184 publiques, et 22 réunions avec les pays fournissant des contingents. Il a également tenu 192 fois des consultations plénières. Au cours de cette période, il a adopté 71 résolutions et 52 déclarations de son président, publiant en outre 47 communiqués de presse.

L'ordre du jour du Conseil a été comme précédemment dominé par les problèmes africains. Le Conseil a suivi de près l'évolution des situations de conflit en Afrique, telles que celles de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire et de la Somalie. Il a dépêché une mission en Afrique du 14 au 21 juin 2007. Il a régulièrement examiné aussi les situations après un conflit, comme celles du Burundi, de la Sierra Leone, de la République centrafricaine et de la Guinée-Bissau.

Le Soudan – surtout le problème du Darfour – a occupé une grande place à l'ordre du jour et attiré une attention soutenue de la communauté internationale. Le Conseil a maintenu des liens actifs de consultation et de travail avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine et le Gouvernement soudanais. Il a adopté six résolutions, dont la résolution 1769 (2007) du 31 juillet 2007, par laquelle il a autorisé la mise en place, pour une période initiale de 12 mois, d'une Opération hybride Union africaine-ONU au Darfour. Les membres du Conseil se sont félicités de cette résolution et se sont engagés à poursuivre leur coopération avec l'Union africaine et le Gouvernement soudanais afin que l'Opération hybride puisse être déployée sans retard et que le problème du Darfour trouve une solution véritable.

Le Conseil a continué à suivre régulièrement la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, notamment par le biais des réunions mensuelles d'information. La question du Liban a également dominé l'attention du Conseil. Par sa résolution 1701 (2006) du 11 août 2006, ce dernier a lancé un appel en faveur d'une cessation totale des hostilités, et souligné qu'il fallait remédier d'urgence aux causes qui ont donné naissance à la crise. Le Conseil a suivi de près l'application de la résolution 1701 (2006) et les autres questions concernant le Liban, y compris la mise en œuvre de la résolution

1559 (2004), la Commission d'enquête internationale indépendante et le Tribunal spécial pour le Liban.

Le problème du Kosovo est resté une des grandes priorités à l'ordre du jour du Conseil, surtout en ce qui concerne l'évolution vers le statut futur. Le Conseil a examiné régulièrement les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, a débattu des propositions concernant le règlement du statut du Kosovo faites par le Représentant spécial du Secrétaire général, et a également dépêché une mission concernant le problème du Kosovo. Néanmoins, après d'intenses consultations sur plusieurs versions d'un projet de résolution concernant la question du statut, le Conseil n'a pas été en mesure de parvenir à un accord sur ce projet.

Les problèmes généraux ont constitué aussi une part importante du travail du Conseil, notamment plusieurs sujets thématiques touchant les questions humanitaires et la consolidation de la paix, et la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales intéressées. La lutte antiterroriste et la non-prolifération sont restées de grandes priorités du Conseil, qui a pris fermement position contre les activités terroristes et a continué à examiner de près les problèmes de non-prolifération. Le Conseil a également redoublé d'efforts pour améliorer encore ses méthodes de travail, notamment en ce qui concerne les sanctions, la documentation et d'autres aspects de sa procédure. Les organes subsidiaires du Conseil sont restés actifs pendant ce temps, et leurs activités constituent une partie intégrante importante des travaux du Conseil.

Le 9 octobre 2006, le Conseil a adopté sa résolution 1715 (2006), par laquelle il a recommandé à l'Assemblée générale de nommer Ban Ki-moon Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat de cinq ans. Le 22 décembre 2006, il a adopté sa résolution 1733 (2006), rendant hommage à Kofi Annan, le Secrétaire général sortant.

Afrique

Burundi

Le 25 août 2006, après des consultations du Conseil sur le Burundi, le Président a fait une déclaration à la presse, par laquelle les membres du

Conseil se disaient inquiets des rapports faisant état d'une possible tentative de coup d'État, et ont appelé toutes les parties à préserver la paix, à rechercher la réconciliation nationale et à promouvoir la concorde sociale.

Le 25 octobre, par sa résolution 1719 (2006), adoptée à l'unanimité, le Conseil a prié le Secrétaire général d'établir après la fin du mandat de l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) un Bureau intégré des Nations Unies au Burundi pour une durée initiale d'un an à compter du 1^{er} janvier 2007.

Le 31 octobre, en consultations plénières, le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général pour le Burundi a présenté le rapport du Secrétaire général sur l'ONUB (S/2006/842) aux membres du Conseil. Ces derniers se sont inquiétés de la fragilité de la situation sécuritaire et politique, ont demandé une prompt application de l'accord de cessez-le-feu et le déploiement rapide de l'Équipe spéciale de l'Union africaine, et salué la participation de la Commission de consolidation de la paix.

Le 21 décembre, en consultations plénières, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial par intérim du Secrétaire général pour le Burundi sur les principaux événements survenus dans ce pays et l'ouverture du Bureau intégré des Nations Unies au Burundi.

Le 21 mai 2007, en séance privée, le Conseil a entendu des exposés du Vice-Président du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix et du représentant du Burundi. Après cette séance, le Conseil a tenu des consultations plénières afin d'entendre un exposé du Représentant exécutif du Secrétaire général pour le Burundi. Le 30 mai, le Conseil a adopté une déclaration de son président (S/PRST/2007/16) dans laquelle il se félicitait de l'évolution récente de la situation politique et économique au Burundi, et saluait l'action que menaient l'Équipe spéciale de l'Union africaine et la mission de facilitation sud-africaine.

Le 21 juin, le Conseil a convenu d'une déclaration à la presse relative au Burundi, où il se félicitait des entretiens du 17 juin entre le Président du Burundi et le chef des Forces nationales de libération (Palipehutu-FNL) et de l'accord sur lequel ils avaient débouché.

République centrafricaine

Le 30 octobre 2006, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), Lamine Cissé, a présenté le rapport intérimaire du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2006/28). Le Premier Ministre de la République centrafricaine, Élie Doté, a fait un exposé au Conseil sur le programme global du Gouvernement visant la sécurité, la stabilisation économique, les réformes structurelles, et l'infrastructure.

Le 22 novembre, le Conseil a adopté une déclaration de son président (S/PRST/2006/47), par laquelle il réaffirmait son soutien au BONUCA et décidait de proroger son mandat jusqu'au 31 décembre 2007.

Le 15 janvier 2007, le Représentant spécial a présenté le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et les activités du BONUCA (S/2006/1034).

Le 3 juillet, en consultations plénières, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial sur la situation en République centrafricaine et les travaux du BONUCA. Dans une déclaration faite ensuite à la presse, les membres du Conseil ont encouragé les autorités de la République centrafricaine à organiser un dialogue avec toutes les forces politiques et la société civile du pays, afin de consolider la paix et la stabilité, et d'intensifier leurs efforts, avec l'aide de leurs partenaires internationaux, pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement économique durable.

Côte d'Ivoire

Le 7 août 2006, le Conseil a adopté une déclaration de son président (S/PRST/2006/37) relatif à la Côte d'Ivoire, où le Conseil affirmait son attachement au processus de paix ivoirien et à la feuille de route établie par le Groupe de travail international. Il se félicitait des progrès du processus de paix, notamment de l'ouverture des audiences foraines à travers toute la Côte d'Ivoire.

Le 12 septembre, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, Hédi Annabi, a informé le Conseil des derniers événements en Côte d'Ivoire. Le 14 septembre, le Conseil a adopté à

l'unanimité la résolution 1708 (2006), par laquelle il prorogeait jusqu'au 15 décembre 2006 le mandat du Groupe d'experts qu'il avait chargé de contrôler l'application des sanctions concernant la Côte d'Ivoire.

Le 25 octobre, en séance privée, le Conseil a entendu un exposé du Commissaire de l'Union africaine pour la paix et la sécurité, Saïd Djinnit, sur la décision prise par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, à sa réunion d'Addis-Abeba le 17 octobre, concernant le processus de paix en Côte d'Ivoire. Le Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, Youssouf Bakayoko, avait communiqué une déclaration souscrivant à la décision de l'Union africaine. Lors des consultations qui ont suivi, le Représentant spécial du Secrétaire général, Pierre Schori, a présenté le rapport le plus récent du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) (S/2006/821). Le Haut Représentant pour les élections, Gérard Stoudman, a également fait un exposé au Conseil, et le Secrétaire général a fait part de ses observations.

Le 1^{er} novembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1721 (2006), par laquelle il a souscrit à la décision de l'Union africaine, et dit que les dispositions de sa résolution visaient à mettre pleinement en œuvre le processus de paix en Côte d'Ivoire et à organiser des élections libres, ouvertes, régulières et transparentes dans ce pays avant le 31 octobre 2007. Il a souscrit à la décision de l'Union africaine selon laquelle le Président Laurent Gbagbo demeurerait chef de l'État à partir du 1^{er} novembre 2006 pour une nouvelle période de transition n'excédant pas 12 mois. Le Conseil a souligné également que le Premier Ministre aurait pour mandat de mettre en œuvre toutes les dispositions de la feuille de route établie par le Groupe de travail international et des accords conclus entre les parties ivoiriennes.

Le 12 décembre, au cours de consultations plénières, le Représentant spécial a présenté le onzième rapport du Secrétaire général sur l'ONUCI (S/2006/939). Le Président du Comité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire a fait un exposé au Conseil sur le rapport du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire.

Le 15 décembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1726 (2006), par laquelle il a prorogé le mandat de l'ONUCI et des forces françaises qui la soutiennent jusqu'au 10 janvier 2007. À sa

séance officielle suivante, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1727 (2006), renouvelant les sanctions imposées par les résolutions 1572 (2004) et 1643 (2005) jusqu'au 31 octobre 2007, et prorogeant également le mandat du Groupe d'experts pour une période de six mois.

Lors d'une séance officielle, le 21 décembre, le Président du Conseil a donné lecture d'une déclaration faite en son nom (S/PRST/2006/58). Le Conseil y renouvelait son appui au Groupe de travail international, partageait la préoccupation exprimée par ce dernier devant les retards intervenus dans la mise en œuvre de la résolution 1721 (2006), et lui demandait de mettre à jour pour le 1^{er} février 2007 au plus tard un calendrier détaillé de mise en œuvre du processus de paix.

Le 10 janvier 2007, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1739 (2007), prorogeant le mandat de l'ONUCI et des forces françaises qui la soutiennent jusqu'au 30 juin 2007.

Le 9 février, lors de consultations plénières, le Représentant spécial a informé le Conseil de l'évolution du processus de paix. Il a souligné qu'il n'y avait eu que très peu de progrès dans la mise en œuvre de la résolution 1721 (2006) et que le dialogue direct entre le Président Gbagbo et le Secrétaire général des Forces nouvelles, Guillaume Soro, facilité par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pouvait ouvrir une voie de progrès. Après les consultations, le Président a fait une déclaration à la presse.

Le 14 mars, le Conseil a entendu des exposés du Représentant spécial par intérim, Abou Moussa, et du Haut Représentant pour les élections, sur l'évolution de la situation politique en Côte d'Ivoire, en particulier sur l'Accord de Ouagadougou conclu par le Président Gbagbo et Guillaume Soro le 4 mars 2007. Après les consultations, le Président a donné lecture d'une déclaration à la presse, dans laquelle le Conseil se félicitait de l'Accord, en encourageait la mise en œuvre, et priait le Secrétaire général de continuer à rechercher la participation des parties et du Facilitateur.

Le 28 mars, le Conseil a adopté une déclaration de son président (S/PRST/2007/8), par laquelle il se félicitait de l'Accord de Ouagadougou, l'approuvait, et priait le Secrétaire général de lui soumettre avant le 15 mai 2007 des recommandations sur le rôle que

l'ONU pourrait jouer en vue d'appuyer la mise en œuvre du processus de paix.

Le 18 mai, le Conseil a tenu un débat sur la Côte d'Ivoire. Djibrill Y. Bassole, représentant Blaise Compaoré, le Président du Burkina-Faso, en sa qualité de Facilitateur de la CEDEAO, a fait un exposé au Conseil sur la signature de l'Accord de Ouagadougou. Lors des consultations qui ont suivi, le Conseil a entendu un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix relatif au treizième rapport du Secrétaire général sur l'ONUCI (S/2007/275).

Le 13 juin, lors de consultations plénières, le Président du Comité créé par la résolution 1572 (2004) a informé les membres du Conseil des activités du Comité et du rapport récent du Groupe d'experts (S/2007/349).

Le 20 juin, le Conseil a adopté à l'unanimité sa résolution 1761 (2007), par laquelle il a prorogé jusqu'au 31 octobre 2007 le mandat du Groupe d'experts chargé de contrôler les mesures imposées par le Conseil.

Le 29 juin, le Conseil a adopté une déclaration de son président sur la Côte d'Ivoire (S/PRST/2007/25), où il condamnait fermement l'attentat commis contre l'avion transportant le Premier Ministre de la Côte d'Ivoire, Guillaume Soro, et soulignait qu'il est essentiel que toutes les parties continuent à travailler dans le cadre de l'Accord politique de Ouagadougou pour sortir de la crise en Côte d'Ivoire. Le même jour, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1763 (2007) par laquelle il a prorogé le mandat de l'ONUCI et des forces françaises jusqu'au 16 juillet 2007.

Le 11 juillet, lors de consultations plénières, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix a informé le Conseil des derniers événements survenus en Côte d'Ivoire, spécialement après l'attentat du 29 juin contre le Premier Ministre. Tout en saluant les progrès du processus de paix, les membres du Conseil ont engagé à mettre intégralement en œuvre l'Accord de Ouagadougou. Le 16 juillet, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1765 (2007) par laquelle il prorogeait le mandat de l'ONUCI et des forces françaises jusqu'au 15 janvier 2008, mettait un terme au mandat du Haut Représentant pour les élections et décidait que le Représentant spécial du Secrétaire général en Côte d'Ivoire certifierait tous les stades du processus électoral dans ce pays.

République démocratique du Congo

Le 3 août 2006, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Marie Guéhenno, a fait au Conseil de sécurité un exposé sur les élections qui avaient eu lieu le 30 juillet en République démocratique du Congo. Le même jour, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2006/36). Le 21 août, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix a informé le Conseil de l'annonce officielle, le 20 août, des résultats provisoires du premier tour de l'élection présidentielle en République démocratique du Congo et de la flambée de violence qui avait suivi. À l'issue de la séance, le Président a fait une déclaration à la presse, indiquant, entre autres, que le Conseil rendait hommage au peuple de la République démocratique du Congo pour son attachement au processus démocratique et lançait un appel aux responsables politiques pour qu'ils respectent le calendrier électoral fixé par la Commission électorale indépendante.

Le 22 septembre, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2006/40) par laquelle il déplorait les violences survenues à Kinshasa à la fin d'août et invitait le Comité des sanctions à examiner la situation compte tenu de l'embargo sur les armes imposé en vertu des résolutions pertinentes.

Le 27 septembre, le Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, William Lacy Swing, a présenté le dernier rapport du Secrétaire général sur la République démocratique du Congo (S/2006/759) et informé le Conseil de l'évolution de la situation concernant le deuxième tour de l'élection présidentielle et les élections provinciales.

Le 29 septembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1711 (2006), prorogeant jusqu'au 15 février 2007 le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, exception faite des renforts de l'Opération des Nations Unies au Burundi, dont l'autorisation de redéploiement au profit de la MONUC a été reconduite jusqu'au 31 décembre 2006.

Le 17 octobre, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix a rendu compte au Conseil des préparatifs de l'élection présidentielle et des élections provinciales prévues le 29 octobre.

Les 2 et 17 novembre, au cours de consultations officielles, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et un directeur du Département des opérations du maintien de la paix ont informé le Conseil des faits nouveaux en République démocratique du Congo, notamment le second tour de l'élection présidentielle et les élections provinciales du 29 octobre 2006. Le 7 novembre, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2006/44), dans laquelle il a rappelé le caractère historique de ces élections et dit attendre avec intérêt l'installation d'un gouvernement démocratiquement élu. Le 17 novembre, le Président du Conseil a fait une déclaration à la presse concernant les élections en République démocratique du Congo.

Le 4 décembre, le Conseil a entendu un exposé d'un directeur du Département des opérations de maintien de la paix sur le bon déroulement des élections en République démocratique du Congo. Le 6 décembre, le Conseil a adopté une déclaration de son président (S/PRST/2006/50), dans laquelle il a félicité Joseph Kabila pour son élection à l'issue de la première consultation démocratique tenue en République démocratique du Congo depuis plus de 40 ans. Il a aussi salué l'engagement pris par Jean-Pierre Bemba de continuer à participer à la vie politique dans le cadre des institutions de la République démocratique du Congo. Le 22 décembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1736 (2006), dans laquelle il a notamment autorisé une augmentation des effectifs militaires de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour la période allant du 1^{er} janvier au 15 février 2007.

Au cours d'une séance publique tenue le 9 janvier, le Conseil a entendu un exposé de Javier Solana, Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune, sur le rôle de la force de l'Union européenne et l'appui qu'elle avait apporté à la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC) pour assurer la sécurité dans le pays au cours de la campagne électorale.

Le 7 février, le Conseil a tenu des consultations plénières au cours desquelles il a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix sur les derniers événements survenus en République démocratique du Congo. À l'issue de ces consultations, le Président a donné lecture d'une

déclaration à la presse. Le 15 février, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1742 (2007), par laquelle il a prorogé le mandat et les effectifs de la MONUC jusqu'au 15 avril 2007.

Le 20 février, le Conseil a entendu un exposé du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo sur les travaux du Comité. Il a également examiné le rapport d'étape du Groupe d'experts (S/2007/40).

Le 22 mars, dans une déclaration dont son président a donné lecture à la presse, le Conseil s'est déclaré profondément préoccupé par les violents affrontements qui avaient éclaté à Kinshasa et a invité la MONUC à prendre des mesures pour régler les problèmes de sécurité afin que le processus politique en cours puisse se poursuivre.

Le 3 avril, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/9) concernant les violences survenues du 22 au 25 mars à Kinshasa. Le 4 avril, le Représentant spécial du Secrétaire général a présenté au Conseil, lors de consultations plénières, le dernier rapport du Secrétaire général concernant la situation en République démocratique du Congo (S/2007/156). Le 13 avril, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1751 (2007), par laquelle il a prorogé le mandat de la MONUC et maintenu ses effectifs jusqu'au 15 mai 2007. Le 15 mai, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1756 (2007), prorogeant le mandat de la MONUC jusqu'au 31 décembre 2007, maintenant ses effectifs et énonçant un mandat détaillé pour la Mission.

Le 19 juillet, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix a informé le Conseil des problèmes de sécurité survenus dans les Kivus, dans l'est de la République démocratique du Congo. Le 23 juillet, le Conseil a adopté une déclaration de son président (S/PRST/2007/28), dans laquelle il a exprimé sa vive préoccupation devant la situation sécuritaire qui continuait de se détériorer dans l'est de la République démocratique du Congo et exhorté toutes les parties en présence à s'abstenir de toute action conduisant à une confrontation militaire et à rechercher une solution politique et diplomatique à la crise.

Le 23 juillet également, le Président du Comité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo a informé le Conseil des discussions que le Comité avait tenues peu

auparavant au sujet de l'examen des sanctions et du rapport final du Groupe d'experts (S/2007/423). Le 31 juillet, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1768 (2007), par laquelle il a reconduit jusqu'au 10 août 2007 les mesures sur les armes, les mesures en matière de transport et les mesures financières et sur les déplacements imposées par les résolutions correspondantes, et prorogeant le mandat du Groupe d'experts.

Érythrée et Éthiopie

Le 26 septembre 2006, le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général pour l'Éthiopie et l'Érythrée a présenté, lors de consultations officieuses, le dernier rapport du Secrétaire général (S/2006/749) et informé le Conseil des derniers événements. Les membres du Conseil ont exprimé différentes vues sur la durée du prochain mandat de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE). Le 29 septembre 2006, par la résolution 1710 (2006), adoptée à l'unanimité, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MINUEE pour une période de quatre mois, jusqu'au 31 janvier 2007, dans l'intention, au cas où les parties n'auraient pas progressé sur la voie de la démarcation au 31 janvier 2007, de transformer ou reconfigurer la MINUEE selon les modalités qu'il pourrait fixer.

Le 17 octobre, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix sur l'évolution de la situation en Érythrée et en Éthiopie, et le Président du Conseil a fait une déclaration à la presse dans laquelle les membres appelaient l'Érythrée à retirer immédiatement ses troupes de la Zone temporaire de sécurité et à lever sans délai les restrictions imposées à la MINUEE.

Le 16 janvier 2007, lors de consultations plénières, le Conseil a examiné le rapport spécial du Secrétaire général (S/2006/992). Le 30 janvier, par la résolution 1741 (2007), adoptée à l'unanimité, le Conseil a prorogé le mandat de la MINUEE pour une période de six mois, jusqu'au 31 juillet 2007, et autorisé une nouvelle réduction de la composante militaire de la force, ramenée de 2 300 à 1 700 militaires.

Le 8 mai, lors de consultations plénières, le Conseil a entendu un exposé du Secrétariat sur l'évolution de la situation en Érythrée et en Éthiopie. À l'issue de cet exposé, le Président du Conseil a fait une

déclaration à la presse, dans laquelle les membres du Conseil appelaient les deux parties à faire preuve de retenue et à mettre en œuvre la décision de la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie relative à la délimitation. Le 29 mai, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix sur l'évolution de la situation en Érythrée et en Éthiopie.

Le 11 juin, lors de consultations plénières, le Conseil a entendu un exposé du Sous-Secrétaire général sur l'évolution de la situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie.

Le 24 juillet, lors de consultations plénières, le Sous-Secrétaire général a présenté le dernier rapport du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée (S/2007/440) et informé le Conseil des derniers événements. Le 30 juillet, par la résolution 1767 (2007), adoptée à l'unanimité, le Conseil a prorogé jusqu'au 31 janvier 2008 le mandat de la MINUEE. Dans la résolution, le Conseil a demandé aux parties de rester résolument attachées à l'Accord de cessation des hostilités et de désamorcer la situation, de mettre en œuvre la décision de la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie relative à la délimitation et de coopérer sans réserve avec la Commission.

Guinée-Bissau

Le 4 octobre, lors de consultations plénières, le Conseil de sécurité a examiné le dernier rapport du Secrétaire général (S/2006/783). La plupart des membres du Conseil se sont déclarés favorables au projet de prorogation du mandat du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS).

Le 15 décembre, lors de consultations plénières, les membres du Conseil ont entendu un exposé du Représentant du Secrétaire général en Guinée-Bissau, M. Shola Omoregie. Ensuite, le Président du Conseil a fait une déclaration à la presse, exprimant les préoccupations des membres du Conseil devant la situation précaire du pays dans les domaines politique, économique et de la sécurité.

Le 29 mars 2007, le Conseil a entendu un exposé du Représentant du Secrétaire général, puis le Président du Conseil a fait une déclaration à la presse, exprimant son inquiétude face aux tensions politiques et sociales persistantes entre l'Assemblée nationale et

le Gouvernement et engageant les parties à résoudre leurs différends par le dialogue en respectant strictement le cadre constitutionnel.

Le 10 juillet, lors de consultations plénières, le Représentant du Secrétaire général a informé le Conseil de l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et des activités du BANUGBIS. Immédiatement après la séance, le Président du Conseil a fait une déclaration à la presse, dans laquelle les membres du Conseil se sont réjouis de la formation du nouveau gouvernement et ont émis l'espoir que le pacte de stabilité politique nationale créerait les fondements d'un processus de réconciliation authentique.

Libéria

Le 25 septembre 2006, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Libéria, Alan Doss, a présenté au Conseil le dernier rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) (S/2006/958). Le 29 septembre, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1712 (2006) prorogeant jusqu'au 31 mars 2007 le mandat de la MINUL.

Le 22 mars 2007, le Conseil a examiné le rapport du Secrétaire général sur la MINUL (S/2007/151). Le 30 mars, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1750 (2007), par laquelle il a prorogé de six mois le mandat de la MINUL.

Le Conseil a continué d'examiner le régime de sanctions imposé au Libéria lors de consultations plénières durant lesquelles les membres du Conseil ont entendu des exposés du Président ou du Vice-Président du Comité créé par la résolution 1521 (2003), le 20 octobre 2006, le 19 décembre 2006, le 18 avril 2007 et le 13 juin 2007. Lors des séances du 19 décembre 2006 et du 13 juin 2007, le Président a rendu compte au Conseil des délibérations du Comité sur les rapports finaux du Groupe d'experts sur le Libéria (S/2006/976 et S/2007/340), présentés en application des résolutions 1689 (2006) et 1731 (2006), respectivement.

Le 20 décembre 2006, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1731 (2006), par laquelle il a reconduit pour une nouvelle période de 12 mois l'embargo sur les armes et les interdictions de voyager, rétabli les mesures relatives au gel des avoirs et prorogé de six mois les sanctions concernant les diamants, dans l'intention de les examiner après quatre

mois. Il a aussi prorogé de six mois le mandat du Groupe d'experts.

Le 27 avril 2007, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1753 (2007), par laquelle il a levé les mesures concernant les diamants imposées par la résolution 1521 (2003).

Le 20 juin, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1760 (2007), priant le Secrétaire général de créer, dans un délai d'un mois, un groupe d'experts de trois membres chargé d'effectuer au Libéria et dans les États voisins une mission d'évaluation et notamment d'enquêter sur le respect des mesures définies dans la résolution 1521 (2003).

Rwanda

Le 28 mars 2007, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1749 (2007), par laquelle il annulait l'obligation faite au paragraphe 11 de la résolution 1011 (1995) de porter à l'attention du Comité créé par la résolution 918 (1994) tout transfert d'armes ou de matériel connexe au Gouvernement rwandais.

Sierra Leone

Le 7 septembre 2006, le Représentant exécutif du Secrétaire général pour la Sierra Leone a présenté, lors de consultations officieuses, le dernier rapport du Secrétaire général (S/2006/695). Les membres du Conseil se sont félicités des progrès accomplis mais ont souligné que le Gouvernement sierra-léonais devait poursuivre ses efforts pour s'attaquer aux causes profondes du conflit et veiller à la tenue d'élections libres, régulières et démocratiques en 2007.

Le 7 décembre, lors de consultations plénières, le Conseil a examiné le rapport du Secrétaire général (S/2006/922). Le 22 décembre, par la résolution 1734 (2006) adoptée à l'unanimité, le Conseil a prorogé le mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone jusqu'au 31 décembre 2007.

Le 11 mai 2007, lors de consultations plénières, le Représentant exécutif pour la Sierra Leone a présenté le dernier rapport du Secrétaire général (S/2007/257) au Conseil. Les membres du Conseil se sont félicités des progrès accomplis en matière de consolidation de la paix et ont souligné l'importance des élections législatives et présidentielles qui doivent se dérouler le 11 août 2007.

Tribunal spécial pour la Sierra Leone

Lors d'un débat tenu le 8 juin 2007 en présence de la Vice-Secrétaire générale, Asha-Rose Migiro, le Président et le Procureur du Tribunal spécial pour la Sierra Leone ont informé le Conseil des réalisations accomplies par le Tribunal ainsi que des difficultés envisagées, et présenté la stratégie de fin de mandat du Tribunal. Le 28 juin, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/23), dans laquelle il a réaffirmé son appui vigoureux au Tribunal spécial et a demandé instamment à la communauté internationale de continuer d'apporter un appui au Tribunal spécial alors que celui-ci entamait la phase finale de ses travaux.

Somalie

Le 16 août 2006, lors de consultations plénières, après avoir entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie sur les faits nouveaux sur le terrain, le Conseil a instamment prié le Gouvernement fédéral de transition et l'Union des tribunaux islamiques de faire preuve de la plus grande retenue et de participer aux pourparlers de Khartoum, et a renouvelé son appui au Gouvernement fédéral de transition, tout en demandant aux deux parties ainsi qu'aux puissances de la région de respecter l'embargo sur les armes imposé par l'ONU.

Le 25 septembre, le Conseil a eu en séance privée un échange de vues sur la situation en Somalie avec le Ministre somalien des affaires étrangères et de la coopération internationale et le Ministre kényan des affaires étrangères et Président du Conseil des ministres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Le 7 novembre, lors de consultations plénières, le Représentant spécial du Secrétaire général a informé le Conseil de la situation en Somalie, en mettant l'accent sur le déroulement des pourparlers de paix, le renforcement du potentiel militaire sur le terrain et sa dimension régionale, ainsi que sur la situation humanitaire sur le terrain.

Le 29 novembre, par la résolution 1724 (2006) adoptée à l'unanimité, le Conseil a prié le Secrétaire général de reconstituer le Groupe de contrôle, en consultation avec le Comité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie, pour une période de six mois. Il a demandé de lui rendre compte à mi-parcours et de lui présenter un rapport final portant sur les

tâches du Groupe de contrôle, par l'intermédiaire du Comité, et a souligné que tous les États Membres sont tenus de se conformer pleinement aux mesures prescrites par la résolution 733 (1992).

Le 6 décembre, par sa résolution 1725 (2006), adoptée à l'unanimité, le Conseil a invité instamment les deux parties en Somalie à renouer le dialogue sans tarder, et autorisé l'établissement d'une mission de protection et de formation. Les représentants des États-Unis d'Amérique, du Congo, de la République-Unie de Tanzanie et du Qatar ont fait des déclarations après le vote.

Le 22 décembre, lors de consultations plénières, les membres du Conseil se sont déclarés profondément préoccupés par l'escalade des combats et la détérioration de la situation en Somalie. Par la suite, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2006/59), dans laquelle il a invité toutes les parties à se dégager du conflit, à réaffirmer leur attachement au dialogue et à appliquer immédiatement sa résolution 1725 (2006).

Le 26 décembre, lors d'une séance publique, le Représentant spécial du Secrétaire général a présenté au Conseil un exposé sur la crise en Somalie. Par la suite, lors de consultations plénières, les membres du Conseil ont échangé leurs vues sur le contexte de l'escalade des combats, de la présence de troupes éthiopiennes et des dispositions de la résolution 1725 (2006).

Le 10 janvier 2007, lors de consultations plénières, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a présenté au Conseil de sécurité un exposé sur la situation en Somalie. Les membres du Conseil ont souligné la nécessité d'établir un dialogue politique inclusif. Ils ont également déclaré appuyer le déploiement en Somalie dans les meilleurs délais de la force de maintien de la paix africaine autorisée.

Le 2 février, lors de consultations plénières, le Conseil de sécurité a entendu le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, qui l'a informé que l'Union africaine avait l'intention de déployer une mission de soutien à la paix en Somalie. Les membres du Conseil ont examiné la situation politique, les conditions de sécurité ainsi que la situation humanitaire en Somalie. Le Président a donné lecture d'une déclaration à la presse à l'issue de la séance.

Le 20 février, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1744 (2007), par laquelle il a autorisé l'Union africaine à établir une mission en Somalie pour une période de six mois et a prié le Secrétaire général de dépêcher dès que possible, au siège de l'Union africaine et en Somalie, une mission d'évaluation technique chargée de faire rapport sur la situation politique et en matière de sécurité et sur la possibilité d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies. Plusieurs délégations ont ensuite fait des déclarations pour expliquer leur vote.

Le 13 mars, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie. Les membres du Conseil ont souligné la nécessité d'un processus politique ouvert à tous, ont exprimé de graves inquiétudes face à l'escalade de la violence et ont appelé la communauté internationale à soutenir l'Union africaine par un appui logistique et financier.

Le 23 mars, le Président a donné lecture d'une déclaration à la presse dans laquelle les membres du Conseil se déclaraient préoccupés par la situation humanitaire en Somalie.

Le 12 avril, lors de consultations plénières, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques a informé le Conseil de la situation en Somalie. Lors de la discussion, les membres du Conseil ont demandé aux parties de rejeter la violence et de s'engager dans un dialogue.

Le 24 avril s'est tenue une discussion privée officieuse sur la Somalie durant laquelle l'observateur de l'Union africaine et des représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Département des opérations de maintien de la paix et du Département des affaires politiques ont fait des exposés aux membres du Conseil.

Le 30 avril, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/13) concernant la Somalie, dans laquelle il a demandé la convocation, le plus tôt possible, du Congrès de réconciliation nationale et le déploiement intégral et effectif de la Mission de l'Union africaine en Somalie (MUASOM) et prié le Secrétaire général de commencer immédiatement à planifier les besoins pour une éventuelle mission des Nations Unies à déployer au cas où le Conseil de sécurité décidait d'autoriser une telle mission.

Le 28 juin, lors d'un débat à huis clos, le Conseil a eu un échange de vues sur la situation en Somalie avec le Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie, Ali Mohamed Gedi.

Le 23 juillet, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1766 (2007) par laquelle il a prorogé le mandat du Groupe de contrôle visé au paragraphe 3 de la résolution 1558 (2004) et a prié le Secrétaire général de reconstituer le Groupe de contrôle pour une nouvelle période de six mois.

Soudan

En août 2006, des consultations se sont tenues sur la situation au Darfour à la suite de la diffusion du rapport du Secrétaire général en date du 28 juillet 2006 (S/2006/591 et Add.1) et de sa lettre datée du 10 août. Les propositions du Secrétaire général visant à renforcer la mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) ont été bien accueillies.

Le 31 août, le Conseil a adopté la résolution 1706 (2006) dans laquelle il a demandé le renforcement de la MUAS et l'élargissement de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) en la déployant au Darfour, et a invité en conséquence le Gouvernement d'unité nationale à consentir à ce déploiement. La Chine, le Qatar et la Fédération de Russie se sont abstenus.

Le 11 septembre, les membres du Conseil ont discuté, lors d'un débat public, de la situation au Darfour sur la base du dernier rapport du Secrétaire général sur la question (S/2006/591). Le Secrétaire général et les représentants de la Ligue des États arabes, de l'Organisation de la Conférence islamique, de l'Union africaine et du Gouvernement soudanais ont participé à la réunion. Tous les participants ont convenu qu'il fallait d'urgence faire face à la situation humanitaire et politique au Darfour, sans pour cela s'entendre sur la façon de parvenir à cet objectif.

Le 18 septembre, le Représentant spécial du Secrétaire général, Jan Pronk, a présenté aux membres du Conseil le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan (S/2006/728), déclarant que la mise en œuvre de l'Accord de paix global se déroulait comme prévu mais que la paix était fragile.

Le 22 septembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1709 (2006) prorogeant le mandat de la Mission préparatoire des Nations Unies au Soudan de deux semaines jusqu'au 8 octobre 2006.

Le 29 septembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1713 (2006) prorogeant le mandat du Groupe d'experts sur le Soudan jusqu'au 29 septembre 2007.

Le 6 octobre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1714 (2006) à l'effet de proroger le mandat de la MINUS jusqu'au 30 avril 2007. Le Conseil, qui était saisi du dernier rapport du Secrétaire général sur la situation globale dans le pays (S/2006/728), a appelé les parties à l'Accord de paix global à en accélérer de toute urgence l'application, s'est félicité de la décision prise le 20 septembre par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de proroger le mandat de la MUAS jusqu'au 31 décembre 2006, et a encouragé les Nations Unies à fournir une assistance accrue à la MUAS. Le Conseil a également engagé les parties à l'Accord de paix au Darfour et à l'Accord de cessez-le-feu humanitaire de N'Djamena à respecter leurs engagements et a en outre appelé les parties qui n'avaient pas signé l'Accord de paix au Darfour à le faire sans délai.

Le 27 octobre, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, Jan Pronk, et le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix ont rendu compte au Conseil de la situation au Soudan. Le Secrétaire général adjoint a souligné la nécessité d'un appui des Nations Unies à la MUAS. Les membres du Conseil ont dit regretter que le Gouvernement soudanais eût demandé le retrait de Jan Pronk de son poste.

Le 14 novembre, le Conseil a entendu le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix présenter l'initiative prise par le Secrétaire général de tenir, le 16 novembre à Addis-Abeba, une réunion de haut niveau avec l'Union africaine, les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, la Ligue des États arabes, l'Union européenne et le Gouvernement soudanais.

Le 22 novembre, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont informé le Conseil du déroulement de la réunion de haut niveau susmentionnée. Le Secrétaire général a indiqué qu'en ce qui concerne le processus politique, les participants avaient convenu que seul un règlement négocié fondé sur l'Accord de paix pour le Darfour pourrait mettre fin au conflit et confirmé qu'il était indispensable que toutes les parties mettent immédiatement fin aux hostilités. S'agissant de l'opération de maintien de la

paix, le Secrétaire général a noté que plusieurs principes de base avaient été précisés, notamment la nécessité de disposer d'une force qui ait suffisamment de moyens logistiques et financiers et qui soit principalement africaine et, à ce propos, qu'il fallait prendre des dispositions concrètes pour renforcer la Mission de l'Union africaine de façon progressive, en lui fournissant un appui qui sera renforcé par la suite pour aboutir à la mise en place d'une opération conjointe de l'Union africaine et des Nations Unies.

Le 27 novembre, le Président du Comité des sanctions créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan a informé le Conseil des délibérations qui se sont déroulées au sein du Comité au sujet du dernier rapport du Groupe d'experts (S/2006/795), déclarant que le Comité n'avait pas été en mesure de parvenir à un consensus lors de ses discussions.

Le 19 décembre, le Conseil a adopté une déclaration du Président sur la situation au Soudan (S/PRST/2006/55), dans laquelle il a demandé le déploiement immédiat des modules d'appui des Nations Unies à la Mission de l'Union africaine au Soudan et d'une opération mixte au Darfour et a approuvé les conclusions des consultations de haut niveau qui s'étaient tenues à Addis-Abeba le 16 novembre 2006, ainsi que le communiqué de la soixante-sixième réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, tenue le 30 novembre 2006 à Abuja.

Le 27 décembre, le Secrétaire général, son Représentant spécial et le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix ont informé le Conseil des entretiens qu'ils avaient tenus avec les dirigeants à Khartoum lors de leur récente visite au Soudan. Une déclaration à la presse a été publiée, dans laquelle le Conseil a accueilli avec satisfaction la lettre du Président soudanais dans laquelle celui-ci avait affirmé sa volonté de mettre en œuvre les Accords d'Addis-Abeba et d'Abuja.

Le 6 février 2007, le Secrétaire général a rendu compte au Conseil des entretiens qu'il avait eus au Sommet de l'Union africaine tenu à Addis-Abeba avec plusieurs dirigeants de pays africains. Le Secrétaire général a estimé qu'il était essentiel de soutenir le maintien de la paix au Darfour et de convaincre le Gouvernement soudanais d'accepter les accords conclus à Addis-Abeba le 16 novembre 2006 et à Abuja concernant l'approche en trois phases. Il a également

indiqué que l'ONU et l'Union africaine étaient convenues de confier à deux envoyés spéciaux au Darfour, Jan Eliasson et Salim Ahmed Salim, la conduite d'une mission conjointe au Soudan pour relancer le processus de paix. Le Secrétaire général a par ailleurs fait savoir au Conseil qu'il avait adressé une lettre au Président soudanais en date du 24 janvier 2007 à propos de l'assistance à la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS).

Le 8 février, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix a informé le Conseil des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global et de l'approche en trois phases de l'appui des Nations Unies à la MUAS. Il a particulièrement insisté sur trois points parmi ceux qui méritent une attention soutenue : les questions de sécurité, la question d'Abyei et les prochaines élections au Soudan. Il a souligné l'importance de la fonction d'appui de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS). Les membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par l'absence de progrès dans la mise en œuvre des aspects de l'Accord de paix global liés à la sécurité et ont souligné la nécessité de restaurer la confiance entre les parties. Ils se sont félicités de la collaboration entre l'Union africaine et l'ONU aux fins de la mise en œuvre de l'approche en trois phases.

Le 6 mars, le Conseil a entendu un exposé de l'Envoyé spécial du Secrétaire général au Darfour, Jan Eliasson, sur sa mission destinée à redynamiser et à faciliter le processus politique sur la base de l'Accord de paix pour le Darfour et un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix sur la mise en œuvre de la démarche en trois temps au Darfour.

Le 19 mars, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix sur la réponse du Gouvernement soudanais à la lettre du 24 janvier 2007 dans laquelle le Secrétaire général avait donné des détails sur la phase II (Ensemble des dispositions d'appui) de la démarche en trois temps. Le Secrétaire général adjoint a fait ressortir les points de la lettre du Président Al-Bashir jugés les plus importants par le Secrétariat, rappelé ce qui avait été fait pour bâtir la contribution de l'ONU et brièvement indiqué dans quoi on s'engagerait en suivant les recommandations faites dans la lettre du Président et son annexe.

Le 5 avril, lors de consultations plénières, le Conseil a entendu un exposé du nouveau Président du Comité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, sur les travaux du Comité.

Le 12 avril, le Conseil a entendu, lors de consultations plénières, un exposé du Directeur de la Division Afrique du Département des opérations de maintien de la paix sur la réunion du 9 avril tenue à Addis-Abeba entre l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine et le Gouvernement soudanais. Le Directeur a indiqué que le Gouvernement soudanais avait accepté le module d'appui renforcé des Nations Unies à la Mission de l'Union africaine au Soudan, à l'exception de six hélicoptères d'attaque. Le 16 avril, le Président du Conseil a adressé au Secrétaire général une lettre en ce sens, après avoir reçu du Représentant permanent du Soudan une lettre confirmant l'acceptation par son gouvernement du module d'appui renforcé dans son ensemble.

Le 23 avril, le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général pour le Soudan, Taye-Brook Zerihoun a, lors de consultations plénières, présenté au Conseil le rapport du Secrétaire général établi conformément à la résolution 1590 (2005) (S/2007/213), déclarant que des progrès notables avaient été accomplis en ce qui concerne les accords de partage du pouvoir et que le cessez-le-feu était largement respecté. Il subsistait cependant un sentiment de méfiance. Les membres du Conseil ont appelé à mettre en œuvre plus rapidement l'Accord de paix global et convenu que pour assurer une paix durable au Soudan il importait d'examiner les questions – qui sont indissociables – dans leur globalité. Le 30 avril, le Conseil a adopté la résolution 1755 (2007), prorogeant le mandat de la MINUS jusqu'au 31 octobre 2007.

Le 25 mai, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/15) dans laquelle il a accueilli favorablement la communication du rapport du Secrétaire général et du Président de la Commission de l'Union africaine sur l'opération hybride au Darfour (S/2007/307/Rev.1 et Add.1).

Le 8 juin, l'Envoyé spécial du Secrétaire général a informé le Conseil des efforts engagés par l'Envoyé spécial de l'Union africaine et par lui-même pour donner une nouvelle impulsion à la recherche d'une solution politique au Darfour, qui était au point mort. Il a souligné la nécessité d'instaurer un dialogue

politique sans exclusive, auquel participeraient à la fois les signataires et les non-signataires de l'Accord de paix pour le Darfour. Il a présenté une version actualisée de la feuille de route élaborée par l'Union africaine et l'ONU afin d'atteindre cet objectif et s'est dit confiant concernant la mise en œuvre de celle-ci. Les membres du Conseil ont accueilli favorablement cette feuille de route et souligné à quel point il était essentiel de trouver une solution politique au conflit au Darfour.

Le 12 juin, lors de consultations plénières, le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan a rendu compte au Conseil des discussions tenues par le Comité concernant le rapport intérimaire du Groupe d'experts, déclarant qu'aucun consensus ne s'était dégagé.

Le 13 juin, le Conseil a entendu, lors de consultations plénières, un exposé du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix sur les consultations techniques qui avaient abouti à un accord concernant la force hybride Union Africaine-Nations Unies. Le Secrétaire général adjoint a souligné l'importance de cet accord et précisé par ailleurs que Khartoum avait reconfirmé la nécessité d'arriver à un cessez-le-feu et à un processus politique sans exclusive. Le Conseil a pris acte de l'accord intervenu avec le Gouvernement soudanais concernant le projet de créer une force hybride Union africaine-ONU et appelé de ses vœux la mise en œuvre intégrale de cet accord dans les meilleurs délais.

Le 31 juillet, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1769 (2007), par laquelle il autorisait la mise en place de l'opération hybride Union africaine-Nations Unies pour une période initiale de 12 mois. Après le vote, le Secrétaire général s'est adressé au Conseil et a dit de la résolution qu'elle était historique et sans précédent. Il a dit attacher une grande importance au processus politique, seul à même de ramener une paix durable au Darfour grâce à un accord global. Les membres du Conseil se sont félicités de la résolution et se sont engagés à poursuivre la coopération avec l'Union africaine et le Gouvernement soudanais afin d'assurer le prompt déploiement de l'opération hybride et de régler de manière adéquate la question du Darfour.

Tchad, République centrafricaine et Soudan

Le 22 novembre 2006, le Secrétaire adjoint aux opérations de maintien de la paix a informé le Conseil qu'une mission d'assistance technique des Nations Unies était arrivée au Tchad le 20 novembre et qu'elle se rendrait également en République centrafricaine pour étudier une présence possible dans l'un des deux pays ou les deux, et que ses recommandations seraient présentées au Conseil.

Le 15 décembre, les membres du Conseil ont exprimé leur vive préoccupation l'égard des activités militaires de groupes armés à l'est du Tchad et ont condamné fermement toute tentative de déstabilisation par la force. Par la suite, le Président du Conseil a publié une déclaration au nom du Conseil (S/PRST/2006/53).

Le 16 janvier 2007, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/2) dans laquelle il a réitéré sa préoccupation à l'égard de la poursuite de l'instabilité dans la zone frontalière du Soudan, du Tchad et de la République centrafricaine, a pris note de l'intention du Secrétaire général d'autoriser le retour immédiat de la mission d'évaluation technique dans la région, en vue de compléter ses observations, et a prié le Secrétaire général de lui présenter avant le milieu du mois de février des recommandations complétées et mises à jour quant à la taille, à la structure et au mandat d'une présence multidimensionnelle des Nations Unies éventuelle au Tchad et en République centrafricaine.

Le 27 février, le Secrétaire adjoint aux opérations de maintien de la paix a fait un exposé devant le Conseil sur le rapport du Secrétaire général sur la situation au Tchad et en République centrafricaine (S/2007/97), déclarant que l'est du Tchad traversait une crise sécuritaire et humanitaire complexe. Les membres du Conseil se sont dits prêts à étudier les modalités de déploiement d'une présence multidimensionnelle dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine, en prenant en compte la position des Gouvernements tchadien et centrafricain. Ils ont également fait observer qu'il était nécessaire de compter sur l'appui et la coopération sans réserve des gouvernements de la région.

Le 4 avril, le Secrétaire adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, John Holmes, a informé le Conseil de la visite qu'il

avait effectuée en République centrafricaine, au Tchad et au Soudan du 20 mars au 1^{er} avril 2007. Lors de leurs débats, les membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par la poursuite de la détérioration de la situation humanitaire et ont considéré qu'il était urgent que des solutions politiques soient trouvées pour régler les différends dans ces pays et entre ces pays.

Le 31 mai, le Conseil a entendu un exposé d'un Directeur du Département des opérations de maintien de la paix sur la situation dans l'est du Tchad. Les membres du Conseil ont exprimé leur préoccupation à l'égard de la situation dans l'est du Tchad et ont demandé au Secrétariat de collaborer plus avant avec le Gouvernement tchadien.

Le 13 juillet, lors de consultations plénières, le Secrétaire adjoint aux opérations de maintien de la paix a informé le Conseil de sécurité de la proposition faite par la France d'envoyer une force intérimaire de l'Union européenne pour assurer la protection des réfugiés dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine. Cette proposition a été bien accueillie par les membres du Conseil. Certains d'entre eux ont fait observer que le consentement des gouvernements concernés devait être obtenu pour une telle opération. Beaucoup ont aussi demandé que le Secrétariat fournisse un complément d'information.

Situation humanitaire en Afrique (Darfour et nord de l'Ouganda)

Le 22 novembre 2006, lors d'une réunion d'information, M. Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, a informé le Conseil de la situation humanitaire au Darfour et dans le nord de l'Ouganda. Le Secrétaire général adjoint est revenu de sa quatrième mission au Darfour chargé d'une demande pressante des Darfouriens aux abois pour qu'il soit mis fin aux atrocités commises contre eux. Pour ce qui est de la situation dans le nord de l'Ouganda, le Secrétaire général adjoint a souligné qu'il fallait continuer de financer les efforts de médiation entrepris par le Gouvernement du Sud-Soudan et le suivi du cessez-le-feu. Il a souligné que les pourparlers de paix de Djouba entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur constituaient, à ses yeux, le meilleur espoir de mettre fin à ce cruel conflit.

Région des Grands Lacs

Le 7 novembre 2006, lors de consultations plénières, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Ibrahim Gambari, a informé le Conseil des activités de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et de la suite des pourparlers de Djouba (Soudan) entre le Gouvernement ougandais et la LRA. Le 16 novembre, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2006/45), dans laquelle il s'est réjoui que l'accord de cessez-le-feu ait été renouvelé le 1^{er} novembre 2006 et a félicité le Gouvernement du Sud-Soudan de l'avoir facilité.

Le 20 décembre, le Conseil a examiné la situation dans la région des Grands Lacs. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Ibrahim Fall, et la Première Secrétaire exécutive du Secrétariat de la Conférence internationale pour les Grands Lacs, Liberata Mulamula, ont présenté un exposé au Conseil. Par la suite, le Président du Conseil a donné lecture d'une déclaration au nom du Conseil (S/PRST/2006/57).

Le 9 mars 2007, le Conseil a entendu un exposé sur la situation dans la région des Grands Lacs du Représentant spécial du Secrétaire général, dont le mandat a pris fin le 31 mars 2007. Le 22 mars, le Conseil a entendu un exposé de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les zones touchées par l'Armée de résistance du Seigneur, Joaquim Chissano, sur l'évolution récente des pourparlers de paix entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur. À l'issue de la séance, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/6).

Le 21 mai, lors d'une séance publique, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence sur sa mission en Somalie et en Ouganda du 11 au 16 mai. Lors de consultations tenues le 31 mai, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Louise Arbour, a rendu compte à la Commission de sa récente visite dans la région des Grands Lacs, notamment de ses visites en République démocratique du Congo, au Burundi et au Rwanda.

Sahara occidental

Lors de consultations plénières tenues le 25 octobre 2006, le Conseil a examiné le rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2006/817). Le 31 octobre, le Conseil a

adopté à l'unanimité la résolution 1720 (2006) par laquelle il a prorogé le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 30 avril 2007. Le Conseil a réaffirmé sa volonté d'aider les parties à parvenir à une solution mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le 20 avril 2007, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Julian Harston, et l'Envoyé personnel du Secrétaire général, Peter van Walsum, ont informé le Conseil lors de consultations plénières de la situation au Sahara occidental et du dernier rapport du Secrétaire général (S/2007/202). Le 30 avril, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1754 (2007), prorogeant le mandat de la MINURSO pour une période de six mois jusqu'au 31 octobre 2007 et appelant les parties à engager des négociations directes sans conditions préalables sous les auspices du Secrétaire général.

Lors de ses consultations plénières tenues le 11 juillet, le Conseil de sécurité a examiné le rapport du Secrétaire général sur l'état et les progrès des négociations sur le Sahara occidental (S/2007/385) et l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental l'a informé des dernières évolutions, notamment la réunion tenue les 18 et 19 juin 2007, en application de la résolution 1754 (2007). À l'issue de ces consultations, le Président du Conseil a donné lecture d'une déclaration à la presse.

Questions transfrontières en Afrique de l'Ouest

Le 9 août 2006, le Conseil a tenu un débat public sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Dans une déclaration (S/PRST/2006/38) dont le Président a donné lecture au nom des membres du Conseil à la fin des délibérations, le Conseil a insisté sur la nécessité pour les États d'Afrique de l'Ouest et la CEDEAO de continuer à lutter contre les activités transfrontières illicites et a réitéré qu'il importe que tous les dirigeants d'Afrique de l'Ouest œuvrent de concert en faveur de la paix et de la sécurité dans la région. Le Conseil a appelé à un renforcement de la coopération entre l'ONU, la CEDEAO et l'Union africaine pour aider les gouvernements de la région à consolider la paix et à s'attaquer aux grandes questions transfrontières.

Le 16 mars 2007, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, Ahmedou Ould-Abdallah, sur les perspectives d'une paix durable en Afrique de l'Ouest, qui, malgré la prolifération d'armes légères, continuait de susciter de graves préoccupations, paraissaient plus prometteuses que quelques années auparavant.

Mission du Conseil de sécurité en Afrique

Du 14 au 21 juin 2007, une mission du Conseil de sécurité a effectué une visite en Afrique. Avant le départ de la mission, le Conseil a été informé de l'évolution récente des situations par le Secrétariat. La mission s'est rendue à Addis-Abeba, Accra, Khartoum, Abidjan et Kinshasa, et a tenu des réunions fructueuses et des dialogues très larges avec les dirigeants ou de hauts responsables de l'Union africaine et des pays visités, en particulier sur l'évolution récente de la situation dans les différents pays.

Le 26 juin, lors d'une séance publique, le Conseil a été informé par les différents chefs de la mission. Le 16 juillet, le Conseil a tenu un débat durant lequel les chefs de mission ont présenté le rapport de la mission (S/2007/421 et Corr.1) et ont souligné les conclusions et recommandations énoncées dans celui-ci. Les membres du Conseil ont souligné qu'il est important d'échanger des vues avec le Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine sur les questions relatives à la paix et à la sécurité, et ont jugé qu'il était utile que les deux organes se réunissent une fois par an. Les membres du Conseil ont jugé qu'il est important d'étudier comment l'ONU pourrait, au cas par cas, aider l'Union africaine, en particulier dans les cas où celle-ci agit dans le cadre d'un mandat que lui a confié le Conseil.

Amériques

Haïti

Le 8 août 2006, durant des consultations plénières, le Représentant spécial du Secrétaire général, Edmond Mulet, a informé le Conseil de l'évolution de la situation en Haïti. Les membres du Conseil ont félicité la MINUSTAH de l'aide qu'elle apportait au Gouvernement en vue de consolider la stabilité et la démocratie. Le 15 août, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1702 (2006), portant

prorogation du mandat de la Mission jusqu'au 15 février 2007.

Le 16 novembre, le Conseil a entendu un exposé de la Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, Jane Holl Lute, sur la situation en Haïti. Immédiatement après, le Président du Conseil a donné lecture d'une déclaration à la presse, regrettant vivement le décès de deux soldats de la paix jordaniens en Haïti et réitérant l'appui soutenu des membres du Conseil à la MINUSTAH.

Le 29 janvier 2007, le Conseil a tenu des consultations plénières sur la MINUSTAH. Le 15 février, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1743 (2007) par laquelle il a prorogé le mandat de la MINUSTAH jusqu'au 15 octobre 2007. Le Conseil a aussi demandé à nouveau à la MINUSTAH d'appuyer le processus constitutionnel et politique en Haïti et de favoriser le dialogue politique ouvert à tous et la réconciliation nationale, et a demandé à la MINUSTAH de continuer à accélérer le rythme des opérations d'appui à la Police nationale d'Haïti dans sa lutte contre les bandes armées. Le 30 mai, le Représentant spécial du Secrétaire général a informé le Conseil de la situation actuelle en Haïti et des activités de la MINUSTAH.

Moyen-Orient

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Conseil de sécurité a poursuivi régulièrement son examen de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, en demandant aux hauts fonctionnaires du Secrétariat de lui faire des exposés mensuels. Le Conseil a tenu sept débats ouverts sur la situation au Moyen-Orient, dont deux au niveau ministériel.

Le 11 novembre 2006, un projet de résolution (S/2006/878) présenté par la délégation du Qatar a été mis aux voix, mais n'a pas été adopté parce que les États-Unis d'Amérique, membre permanent, ont voté contre. Le projet de résolution a recueilli 10 voix pour (Argentine, Chine, Congo, Ghana, Grèce, Fédération de Russie, France, Pérou, Qatar et République-Unie de Tanzanie) avec 4 abstentions (Danemark, Japon, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Slovaquie).

Le 6 décembre, le Conseil a fait une déclaration à la presse, dans laquelle il s'est félicité de l'accord intervenu entre Israël et l'Autorité palestinienne décrétant un cessez-le-feu à Gaza, en exprimant l'espoir qu'il conduirait à une accalmie durable.

Le 12 décembre, à l'issue d'un débat ouvert, le Conseil a adopté une déclaration de son Président (S/PRST/2006/51), dans laquelle il s'est déclaré profondément préoccupé par la situation au Moyen-Orient et les graves conséquences qu'elle avait pour la paix et la sécurité et a souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour parvenir à une paix globale, juste et durable dans la région, sur la base de toutes ses résolutions pertinentes. Il a également réaffirmé le rôle essentiel du Quatuor.

En décembre, le Conseil était saisi d'un rapport du Secrétaire général sur la situation au Moyen-Orient et le processus de paix au cours des 10 dernières années (S/2006/956). Le Secrétaire général a indiqué au Conseil que les tensions au Moyen-Orient étaient telles que l'on approchait du point de rupture, en déplorant que tous les efforts déployés par plusieurs générations de dirigeants sur la scène internationale n'aient pas permis d'aboutir à un règlement définitif du conflit israélo-arabe. Il a déclaré que la région traversait une grave crise en raison de la méfiance profonde qui marquait les rapports entre Israéliens et Palestiniens. Il a indiqué que l'impossibilité de parvenir à un règlement juste et global de ce conflit qui sévissait depuis si longtemps demeurait la principale cause du sentiment de frustration et de l'instabilité qui régnaient dans la région. Il a invité les deux parties à reconnaître leur désir mutuel de régler le conflit.

Le Conseil a également entendu des exposés du Secrétaire général sur ses visites dans la région et les initiatives récentes du Quatuor.

Liban

Après d'intenses négociations, le Conseil a adopté à l'unanimité, le 11 août 2006, la résolution 1701 (2006), dans laquelle il lançait un appel en faveur d'une cessation totale des hostilités et faisait des propositions en vue d'un retrait échelonné des forces de défense israéliennes du Sud-Liban, tandis que la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) aiderait l'Armée libanaise à prendre le contrôle de la zone. Le Conseil soulignait aussi que la violence devait cesser et qu'il fallait remédier d'urgence aux causes

qui avaient donné naissance à la crise actuelle, notamment en obtenant la libération inconditionnelle des soldats israéliens enlevés. D'autre part, le Conseil décidait de renforcer les effectifs de la FINUL en les portant à un maximum de 15 000 hommes, et décidait aussi que la Force devrait, en sus de l'exécution de son mandat, contrôler la cessation des hostilités et fournir son assistance pour aider à assurer un accès humanitaire aux populations civiles et le retour volontaire des personnes déplacées dans des conditions de sécurité.

Le Conseil a ensuite examiné régulièrement, en consultations plénières, les rapports du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1701 (2006) (S/2006/670, S/2006/730, S/2006/933, S/2007/147 et S/2007/392). Les membres du Conseil se sont félicités des progrès accomplis jusqu'ici, ont souligné qu'il fallait appliquer intégralement cette résolution dans tous ses aspects et réaffirmé leur volonté de soutenir tous les efforts faits à cet égard. Certains d'entre eux se sont dits préoccupés par les allégations faisant état de violations de l'embargo sur les armes et de violations de l'espace aérien libanais par Israël.

Le 12 décembre, le Président du Conseil a fait une déclaration au nom du Conseil (S/PRST/2006/52) dans laquelle il a exprimé à nouveau son appui sans réserve au Gouvernement légitime et démocratiquement élu du Liban et condamné toute action visant à le déstabiliser ou constituant une ingérence dans les affaires intérieures du Liban, demandé que la résolution 1701 (2006) soit intégralement appliquée et réaffirmé le plein appui du Conseil à la FINUL.

Le 8 février 2007, les membres du Conseil ont entendu, lors de consultations plénières, un exposé d'un représentant du Département des opérations de maintien de la paix sur l'incident grave survenu entre les Forces armées libanaises et les forces de défense israéliennes le long de la Ligne bleue dans la région de Yaroun le 7 février 2007. Les membres du Conseil sont convenus du texte d'une déclaration à la presse.

Le 13 février, les membres du Conseil sont convenus du texte d'une déclaration à la presse dans laquelle ils ont condamné avec la plus grande vigueur les attentats perpétrés le même jour contre deux autobus, qui avaient fait trois morts et plusieurs blessés dans le nord-est de Beyrouth.

Le 17 avril, le Conseil a adopté une déclaration de son Président (S/PRST/2007/12), dans laquelle, donnant suite au rapport du Secrétaire général daté du 14 mars 2007 (S/2007/147) sur l'application de la résolution 1701 (2006), il a notamment autorisé que soit dépêchée, en relation étroite avec le Gouvernement libanais, une mission indépendante chargée de faire une évaluation de la surveillance de la frontière entre le Liban et la République arabe syrienne.

Le 18 juin, après avoir entendu, en consultations plénières, un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix sur le tir de roquettes visant Israël depuis le sud du Liban, qui avait eu lieu la veille, le Conseil est convenu d'une déclaration à la presse dans laquelle il a condamné fermement cette attaque, qui constituait une violation grave de la cessation des hostilités et une violation flagrante de la résolution 1701 (2006).

Le 25 juin, après avoir entendu un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix en consultations plénières, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/21) dans laquelle il a condamné dans les termes les plus énergiques l'attentat terroriste du 24 juin, au cours duquel la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) avait été prise pour cible et six Casques bleus du contingent espagnol tués, dont des ressortissants colombiens. Il a réaffirmé son appui sans réserve à la FINUL dans l'exercice de son mandat tendant à aider à l'application de la résolution 1701 (2006) et lancé un appel à toutes les parties concernées pour qu'elles s'acquittent scrupuleusement de leur obligation de respecter la sécurité du personnel de la FINUL et des autres personnels des Nations Unies.

Le 18 juillet, lors de consultations plénières, le Conseil de sécurité a entendu deux exposés, un premier, présenté par le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Michael Williams, concernant le dernier rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1701 (2006) (S/2007/392) et le rapport de l'Équipe d'évaluation indépendante de la frontière libanaise (S/2007/382), et un second, présenté par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Marie Guéhenno, concernant les activités de la FINUL. Les membres du Conseil ont rappelé combien il importait que toutes les dispositions de la résolution 1701 (2006) soient intégralement appliquées et ont appelé toutes les parties concernées à

coopérer pleinement avec le Conseil et avec le Secrétaire général en vue de parvenir à un cessez-le-feu permanent et à une solution durable, comme prévu dans la résolution.

Application de la résolution 1559 (2004)

Le 30 octobre 2006, lors de consultations plénières, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité, Terje Roed-Larsen, a présenté au Conseil le dernier rapport du Secrétaire général concernant la mise en œuvre de la résolution 1559 (2004) (S/2006/832). À l'issue de ces consultations, le Conseil a adopté une déclaration de son Président (S/PRST/2006/43), dans laquelle il a réaffirmé son ferme attachement à l'intégrité territoriale, la souveraineté, l'unité et l'indépendance politique du Liban et félicité le Gouvernement libanais d'avoir étendu son autorité à l'ensemble de son territoire, en particulier dans le sud.

Le 11 juin 2007, le Conseil a tenu des consultations plénières avec l'Envoyé spécial. Le Conseil a ensuite adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/17), dans laquelle il a de nouveau exprimé sa profonde préoccupation face aux informations persistantes, de la part d'Israël et d'autres États, signalant des mouvements d'armes illégaux vers le Liban, notamment à travers la frontière syro-libanaise. Il a noté avec regret que certaines dispositions de la résolution 1559 (2004), touchant en particulier la dissolution et le désarmement des milices libanaises et non libanaises, et le strict respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, et de l'indépendance politique du Liban, restaient à appliquer. Il a en outre condamné les actes criminels et terroristes perpétrés au Liban, notamment ceux commis par le Fatah al-Islam, et insisté sur la nécessité de protéger la population civile, en particulier les réfugiés palestiniens, et de lui prêter assistance.

Commission d'enquête internationale indépendante

Le Conseil a consacré plusieurs séances aux travaux de la Commission d'enquête internationale indépendante à l'occasion desquelles il a entendu des exposés de son Commissaire, M. Serge Brammertz. Les membres du Conseil se sont félicités des progrès survenus dans l'enquête, ils ont appuyé les travaux du Commissaire et de son équipe et exprimé l'espoir que

la Commission fasse sans tarder la lumière sur la vérité pour que les victimes puissent obtenir justice.

Le 29 septembre 2006, le Président du Conseil a fait une déclaration à la presse dans laquelle il s'est félicité des travaux de la Commission d'enquête internationale indépendante.

Le 21 novembre, le Conseil a été informé par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques de l'assassinat, perpétré à Beyrouth le jour même, du Ministre libanais de l'industrie, M. Pierre Gemayel. Les membres du Conseil ont adopté une déclaration du Président (S/PRST/2006/46), dans laquelle ils ont condamné l'assassinat et exprimé leurs condoléances. À l'issue de consultations plénières le 22 novembre, le Président du Conseil a adressé au Secrétaire général une lettre (S/2006/915), le priant d'informer le Gouvernement libanais que le Conseil avait examiné attentivement sa demande d'assistance et autorisé la Commission d'enquête internationale indépendante à fournir son assistance technique aux autorités libanaises, selon qu'il conviendrait, à l'occasion de l'enquête sur l'assassinat du M. Gemayel.

Le 27 mars 2007, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1748 (2007), dans laquelle il a décidé de proroger le mandat de la Commission d'enquête internationale indépendante jusqu'au 15 juin 2008 ou d'y mettre fin avant cette date si la Commission l'informait qu'elle en avait achevé l'exécution.

Le 13 juin, le Conseil a adopté une déclaration de son Président (S/PRST/2007/18), condamnant catégoriquement l'attentat terroriste commis à Beyrouth le 13 juin 2007, qui avait provoqué la mort de neuf personnes, dont Walid Eido, membre du Parlement, et fait plusieurs blessés. Le Conseil s'est félicité de la volonté résolue avec laquelle le Gouvernement libanais s'attachait à traduire en justice les auteurs, organisateurs et commanditaires de ces assassinats et de ceux qui les avaient précédés.

Tribunal spécial pour le Liban

Le 20 novembre 2006, le Conseiller juridique et Secrétaire général adjoint, M. Nicolas Michel, a présenté aux membres du Conseil le rapport sur un projet d'accord pour la création d'un tribunal spécial pour le Liban (voir S/2006/893 et Add.1), établi par le Secrétaire général en application de la résolution 1664

(2006) et après avoir consulté le Gouvernement libanais à ce sujet.

Le 21 novembre, le Président du Conseil a adressé au Secrétaire général une lettre (S/2006/911) disant que le Conseil avait accueilli avec satisfaction le projet d'accord et le statut du Tribunal spécial annexés au rapport susmentionné. Il a invité le Secrétaire général à prendre, en commun avec le Gouvernement libanais, selon les modalités prévues par la Constitution libanaise, les dernières mesures requises pour la conclusion de l'accord.

Le 30 mai 2007, le Conseil a adopté la résolution 1757 (2007) sur la création d'un tribunal spécial pour le Liban par 10 voix (Belgique, Congo, États-Unis d'Amérique, France, Ghana, Italie, Panama, Pérou, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Slovaquie), avec cinq abstentions (Afrique du Sud, Chine, Fédération de Russie, Indonésie et Qatar). Aux termes de cette résolution, les dispositions du document figurant en annexe entreraient en vigueur le 10 juin 2007, à moins que notification n'ait été donnée au Conseil par le Gouvernement libanais avant cette date. La résolution prévoyait des dispositions concernant le choix du siège du tribunal et ses mécanismes de financement et demandait au Secrétaire général de rendre compte au Conseil, dans un délai de 90 jours, des progrès accomplis en vue de son application.

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage ment

Le Conseil a continué de renouveler pour des périodes de six mois le mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage ment (FNUOD) en adoptant à l'unanimité les résolutions 1729 (2006) et 1759 (2007), les 15 décembre 2006 et 20 juin 2007 respectivement. Le mandat de la FNUOD arrive à expiration le 31 décembre 2007.

Iraq

Le Conseil a entendu tous les trois mois des comptes rendus de hauts fonctionnaires du Secrétariat et du représentant des États-Unis d'Amérique, au nom de la force multinationale, sur les activités de l'Organisation des Nations Unies en Iraq et la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans le pays.

Le 10 août 2006, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1700 (2006), par laquelle il a

prorogé le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq pour une période de 12 mois, pour lui permettre de continuer d'aider l'Iraq dans divers domaines, tels que le développement constitutionnel, la réforme du système juridique et de l'appareil judiciaire et la promotion des droits de l'homme.

Le 28 novembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1723 (2006), dans laquelle il a décidé, à la demande du Gouvernement iraquien, de proroger le mandat de la force multinationale en Iraq jusqu'au 31 décembre 2007, ou d'y mettre fin plus tôt si le Gouvernement iraquien le demandait, et renouvelé l'autorisation donnée à la force dans sa résolution 1546 (2004). Le Conseil a aussi salué la formation d'un gouvernement d'unité nationale, en soulignant qu'il attendait avec impatience le jour où les forces iraqiennes seraient pleinement responsables du maintien de la sécurité et de la stabilité dans leur pays. En vertu de cette résolution, le Conseil a également prorogé jusqu'au 31 décembre 2007 les arrangements visés au paragraphe 20 de la résolution 1483 (2003).

Le 22 février 2007, lors de consultations plénières, le Conseil est convenu de faire une déclaration à la presse dans laquelle il s'est dit préoccupé par la situation en Iraq et a condamné toutes les attaques terroristes, y compris les récents attentats au chlore gazeux et autres attentats à l'explosif commis à Bagdad et aux alentours, qui avaient fait un grand nombre de morts et de blessés, notamment parmi les civils iraqiens innocents.

Le 22 mars, le Président a donné lecture d'une déclaration à la presse dans laquelle les membres du Conseil exprimaient leur soutien indéfectible aux efforts entrepris par l'ONU et son Secrétaire général pour promouvoir un processus politique efficace et ouvert en Iraq dans le but de parvenir à la réconciliation nationale et de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. Ils condamnaient fermement l'attentat terroriste lancé contre le bureau du Premier Ministre pendant que le Secrétaire général se trouvait sur place.

Programme « pétrole contre nourriture »

Les 29 janvier et 27 avril 2007, le Président a adressé des lettres au Secrétaire général et au Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies en leur demandant au

nom du Conseil d'accélérer le processus visant à résoudre les problèmes en suspens relatifs au Programme « pétrole contre nourriture », de façon à régler la question des paiements entre le Gouvernement iraquien et les participants au Programme et à permettre la clôture définitive du dossier « pétrole contre nourriture » d'ici au 31 décembre 2007. Le Conseil a prié le Secrétariat de le tenir informé de l'évolution de ses négociations avec la partie iraquienne.

Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies

Le Conseil a entendu tous les trois mois des exposés du Président exécutif par intérim de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU), M. Demetrius Perricos, sur les activités de la COCOVINU, conformément au paragraphe 12 de la résolution 1284 (1999).

Le 29 juin 2007, le Conseil a adopté par 14 voix, avec une abstention (Fédération de Russie), la résolution 1762 (2007) mettant fin aux mandats confiés à la COCOVINU et à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) concernant l'Iraq. Il y a également exhorté l'Iraq à continuer de s'acquitter de son engagement concernant la non-prolifération des armes nucléaires, chimiques ou biologiques et l'interdiction de la mise au point, de la production et de l'utilisation de telles armes et à adhérer à tous les traités applicables en matière de désarmement et de non-prolifération ainsi qu'aux accords internationaux connexes.

Iraq et Koweït

Le Coordonnateur de haut niveau du Secrétaire général chargé de la question du rapatriement ou du retour de tous les nationaux koweïtiens et de pays tiers ou de leurs dépouilles et de la restitution des biens koweïtiens, M. Yuli Vorontsov, a fait le point sur ces questions avec le Conseil à l'occasion de consultations plénières (les 13 décembre 2006 et 6 juin 2007), sur la base des rapports du Secrétaire général (S/2006/948 et S/2007/321). À l'issue de ces consultations, le Président du Conseil a fait deux déclarations à la presse sur l'Iraq et le Koweït.

Asie

Afghanistan

Le 11 septembre 2006, dans une déclaration à la presse faite au nom du Conseil de sécurité, le Président du Conseil a condamné avec la plus grande vigueur les récents attentats-suicide à la bombe perpétrés à Kaboul et ailleurs en Afghanistan, notamment celui qui, la veille, avait causé la mort du Gouverneur de la province de Paktia. Le 12 septembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1707 (2006), autorisant pour une nouvelle période de 12 mois à compter du 13 octobre 2006 la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).

Le 9 octobre, le Conseil a été informé par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Tom Koenigs, et par le Directeur général de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Antonio Mario Costa, de l'évolution de la situation en Afghanistan. Le Représentant spécial du Secrétaire général a attiré l'attention sur la recrudescence de la violence, sur les composantes de l'insurrection largement responsable des violences et sur les opérations élargies menées contre l'insurrection par la Force internationale d'assistance à la sécurité conduite par l'OTAN. Le Directeur général a insisté en particulier sur la corruption, les problèmes économiques et l'insécurité, qui contribuaient de manière sous-jacente à l'accroissement notable de la production et au trafic d'opium malgré les efforts déployés pour faire respecter la loi dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants. À l'issue de la séance, le Président du Conseil a fait une déclaration à la presse dans laquelle les membres se sont inquiétés de la situation sur le plan de la sécurité.

Le Conseil a envoyé une mission en Afghanistan du 11 au 16 novembre. Le 22 novembre, le chef de la mission a présenté oralement au Conseil un compte rendu préliminaire. Le 7 décembre, le Conseil a tenu un débat sur le rapport de la mission (S/2006/935), qui décrivait à la fois les réalisations et les difficultés restant à surmonter et dans lequel étaient formulées des conclusions et des recommandations.

Le 5 février 2007, le Conseil a tenu des consultations plénières avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan. Le 20 mars, le Conseil a organisé un débat public sur l'actualité politique et les événements connexes en Afghanistan.

Ulérieurement, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1746 (2007), par laquelle il a prorogé jusqu'au 23 mars 2008 le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Le 23 mai, le Conseil a été informé par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'évolution de la situation en Afghanistan. La plupart des membres ont fait part de leur inquiétude vis-à-vis de la situation sur le plan de la sécurité, notamment du nombre de victimes civiles et de la multiplication des actes de violence et de terrorisme commis par les Taliban, Al-Qaïda et d'autres groupes extrémistes.

Le 17 juillet, le Conseil a été informé par le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix de la situation dans le pays ainsi que du déroulement de plusieurs initiatives internationales, notamment la Conférence sur le démantèlement des groupes armés illégaux pour la stabilisation de l'Afghanistan, qui s'était tenue à Tokyo le 21 juin, et la Conférence de Rome sur l'état de droit en Afghanistan des 2 et 3 juillet 2007, ainsi que la visite du Secrétaire général à Kaboul. Immédiatement après, le Conseil a adopté une déclaration de son Président (S/PRST/2007/27), prenant note avec satisfaction des initiatives prises récemment au niveau international, notant que ces faits nouveaux renforçaient les progrès accomplis dans la recherche d'une approche globale de la sécurité, de la gouvernance et du développement de l'Afghanistan, et réitérant son appui aux efforts que le Gouvernement afghan ne cessait de déployer, avec l'aide de la communauté internationale, pour améliorer encore la situation en matière de sécurité et continuer à faire front à la menace posée par les Taliban, Al-Qaïda et d'autres groupes extrémistes.

Timor-Leste

Le Conseil a tenu le 10 août 2006 des consultations informelles sur la situation au Timor-Leste, suivies d'un débat public le 15 août. Le 18 août, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1703 (2006), prorogeant techniquement le mandat du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste jusqu'au 25 août. Le Conseil a adopté à l'unanimité le 25 août la résolution 1704 (2006), portant création de la Mission intégrée des Nations unies au Timor-Leste (MINUT) pour une période initiale de six mois, afin de rendre plus efficace l'aide apportée au pays par la communauté internationale, de mieux coordonner les activités et de favoriser les synergies. Le 27 octobre, le Sous-

Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix a rendu compte au Conseil de l'examen du Secrétaire général concernant les accords passés entre la MINUT et les forces de sécurité internationales déployées au Timor-Leste sous commandement australien.

Le 12 février 2007, le Conseil a tenu un débat sur la situation au Timor-Leste. Le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, Atul Khare, a dressé le bilan de la situation. Le Premier Ministre du Timor-Leste, José Ramos-Horta, a également fait une déclaration, dans laquelle il a demandé à ce que le mandat de la MINUT soit prorogé. Le 22 février, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1745 (2007), par laquelle il a prorogé le mandat de la mission jusqu'au 26 février 2008 et approuvé l'augmentation temporaire du contingent de la MINUT de 140 policiers pour compléter l'effectif de l'unité de police existante, en particulier au cours de la période qui précéderait et de celle qui suivrait les élections.

Le 4 avril, le Conseil est convenu d'une déclaration à la presse concernant les élections présidentielles prévues le 9 avril au Timor-Leste. Le 29 juin, le Conseil est convenu d'une autre déclaration à la presse, concernant les élections parlementaires prévues le 30 juin. Dans ces deux déclarations, les membres du Conseil ont exprimé leur soutien total aux élections et ont appelé toutes les parties à adhérer aux principes de la non-violence et aux processus démocratiques et légaux pour faire en sorte que les élections aient un effet unificateur et contribuent à rassembler les populations du Timor-Leste.

Le 23 mai, le Conseil a adopté une déclaration de son Président (S/PRST/2007/14), dans laquelle il s'est félicité de la proclamation des résultats des élections présidentielles au Timor-Leste et a invité le Gouvernement à continuer de faire face aux difficultés qui assaillaient le pays.

Myanmar

Le 29 septembre 2006, lors d'une séance privée, le Conseil de sécurité a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Ibrahim Gambari, sur la situation au Myanmar. Le Représentant permanent du Myanmar auprès de l'Organisation des Nations Unies a également pris la parole.

Le 27 novembre, lors de consultations plénières, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a informé le Conseil de sa visite au Myanmar, qui s'était déroulée du 9 au 12 novembre 2006.

Le 12 janvier 2007, le Conseil n'a pas été en mesure d'adopter une résolution sur le Myanmar, présentée conjointement par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les États-Unis d'Amérique, en raison du vote négatif de deux membres permanents, la Chine et la Fédération de Russie. Le résultat du scrutin a été le suivant : 9 voix pour (Belgique, États-Unis d'Amérique, France, Ghana, Italie, Panama, Pérou, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Slovaquie), 3 voix contre (Afrique du Sud, Chine et Fédération de Russie) et 3 abstentions (Congo, Indonésie et Qatar).

Népal

Le 29 novembre 2006, lors de consultations plénières, le Représentant personnel du Secrétaire général au Népal pour l'appui au processus de paix, Ian Martin, a rendu compte oralement de l'Accord de paix global signé le 21 novembre 2006 par le Gouvernement népalais et le Parti communiste (maoïste) du Népal et de la demande faite par les parties (S/2006/920) tendant à ce que l'Organisation des Nations Unies les aide à assurer la mise en œuvre de l'Accord.

Le 1^{er} décembre, le Conseil a adopté une déclaration de son Président (S/PRST/2006/49), dans laquelle il s'est félicité de la signature de l'Accord de paix global et a appuyé l'intention du Secrétaire général de dépêcher une mission d'évaluation technique au Népal et de déployer un premier groupe de 35 observateurs et 25 agents électoraux.

Le 11 janvier 2007, lors de consultations plénières, M. Martin, devenu Représentant spécial du Secrétaire général, a présenté le rapport de ce dernier sur la demande de soutien au processus de paix formulée par le Népal (S/2007/7). Il a également informé le Conseil de l'évolution de la situation dans le pays à la suite de l'Accord de paix global. Le 23 janvier, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1740 (2007), par laquelle il a établi la Mission des Nations Unies au Népal pour une période de 12 mois. Le 4 mai, lors de consultations, le Conseil a été informé par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'évolution récente de la situation dans le pays.

Le 26 juillet, le Représentant spécial a présenté au Conseil le dernier rapport du Secrétaire général sur la demande d'appui au processus de paix adressée par le Népal à l'Organisation des Nations Unies (S/2007/442). Les membres du Conseil ont réaffirmé leur soutien au processus de paix et ont appelé de leurs vœux la tenue en temps opportun d'élections équitables et transparentes.

Questions diverses (Fidji)

Le 29 novembre 2006, à l'issue de consultations plénières, le Président a fait une déclaration à la presse, dans laquelle il a exprimé l'inquiétude des membres du Conseil concernant l'affrontement entre le commandant des forces militaires fidjiennes et le gouvernement du Premier Ministre Laisenia Qarase. Les membres du Conseil ont demandé à l'armée de faire preuve de retenue et de s'abstenir de toute action susceptible de porter atteinte à l'état de droit et encouragé le Secrétaire général à continuer d'user de ses bons offices pour aider à régler le différend de manière ordonnée et pacifique.

Le 7 décembre, le Conseil a fait une déclaration à la presse dans laquelle il a demandé le rétablissement immédiat de l'autorité légitime du pays. Il s'est également déclaré profondément préoccupé par la situation et a recommandé vivement un règlement pacifique conformément à la constitution nationale.

Europe

Bosnie-Herzégovine

Le 8 novembre 2006, au cours d'une séance publique, le Conseil a entendu un exposé du Haut Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, Christian Schwarz-Schilling, sur son rapport (S/2006/810). Le Président du Conseil des ministres de la Bosnie-Herzégovine, Adnan Terzić, assistait également à la séance. Le 21 novembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1722 (2006), autorisant la prorogation de la force multinationale de stabilisation (EUFOR) pour une période de 12 mois.

Le 16 mai 2007, lors d'une séance publique, le Haut Représentant a rendu compte au Conseil de son dernier rapport (S/2007/253). Le Président du Conseil des ministres de la Bosnie-Herzégovine, Nikola Špirić, a fait une déclaration. Les membres du Conseil se sont

félicités de la tenue des élections et de la formation du nouveau Gouvernement et ont encouragé la Bosnie-Herzégovine à poursuivre sa coopération avec le Haut Représentant de l'Union européenne.

Le 29 juin, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1764 (2007), dans laquelle il a accueilli avec satisfaction et agréé la nomination, par le comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix, de M. Miroslav Lajčák comme Haut Représentant pour la Bosnie-Herzégovine. Il a également pris note de la décision prise par le comité directeur, le 19 juin 2007, de maintenir en place le Bureau du Haut représentant, qui continuerait de s'acquitter de son mandat jusqu'à sa fermeture, prévue le 30 juin 2008.

Chypre

Le 29 août 2006, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a rendu compte au Conseil de sa visite à Chypre, en Grèce et en Turquie, ainsi que de l'accord auquel les responsables des deux parties étaient parvenus le 8 juillet. À l'issue de la séance, le Président du Conseil a fait une déclaration à la presse dans laquelle les membres du Conseil se sont félicités de l'accord et ont appelé de leurs vœux sa mise en œuvre.

Le 15 décembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1728 (2006), par laquelle il a prorogé jusqu'au 15 juin 2007 le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP). Le Représentant de la Grèce a fait une déclaration avant le vote.

Le 27 mars 2007, le Président du Conseil a donné lecture d'une déclaration à la presse sur la situation à Chypre, dans laquelle les membres du Conseil se félicitaient des dernières mesures de renforcement de la confiance prises par les parties au conflit et exhortaient les deux communautés à travailler de concert avec l'ONU pour appliquer l'accord du 8 juillet 2006.

Le 8 juin, le Représentant spécial du Secrétaire général pour Chypre, Michael Möller, a rendu compte au Conseil du dernier rapport du Secrétaire général (S/2007/328), soulignant qu'il fallait que les chefs des deux communautés honorent leur engagement écrit, qu'il revenait aux Chypriotes eux-mêmes de trouver une solution à leurs différends et qu'une société civile active pourrait fournir un appui important au processus politique. Le 15 juin, le Conseil a adopté à l'unanimité

la résolution 1758 (2007), par laquelle il a prorogé le mandat de l'UNFICYP jusqu'au 15 décembre 2007.

Géorgie

Le 29 septembre 2006, lors de consultations plénières, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix a informé le Conseil des derniers incidents survenus dans la vallée de la Kodori et de leurs répercussions sur la situation déjà précaire dans cette région.

Le 6 octobre, lors de consultations plénières, le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Géorgie, Jean Arnault, a présenté le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Abkhazie (Géorgie) (S/2006/771). Les membres du Conseil ont appelé les parties géorgienne et abkhaze à faire preuve de retenue et à respecter à la lettre les accords de cessez-le-feu prévus dans l'Accord de Moscou de 1994 de manière à parvenir à un règlement négocié et se sont déclarés favorables à ce que la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) poursuive ses efforts pour faciliter le dialogue à cette fin.

Le 13 octobre, à la suite de consultations, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1716 (2006), par laquelle il a prorogé le mandat de la MONUG jusqu'au 15 avril 2007. Le Conseil a pris note avec préoccupation du constat du Secrétaire général, selon lequel de nouvelles tensions étaient nées entre les parties géorgienne et abkhaze, en particulier à la suite de l'opération spéciale menée par la Géorgie dans la haute vallée de la Kodori. Le Conseil a noté avec satisfaction que les patrouilles conjointes de la MONUG et de la force de maintien de la paix de la Communauté des États indépendants avaient repris dans la haute vallée de la Kodori et a réaffirmé que celles-ci devaient avoir lieu régulièrement.

Le 24 janvier 2007, au cours d'une séance privée, le Représentant spécial du Secrétaire général a présenté le dernier rapport intérimaire du Secrétaire général sur la situation en Abkhazie (Géorgie) (S/2007/15). Il a notamment souligné que les deux parties devraient s'efforcer davantage de reprendre le dialogue. Au cours des consultations plénières, les membres du Conseil se sont félicités des progrès réalisés dans l'application de la résolution 1716 (2006), mais se sont aussi inquiétés des incidents sur le plan de la sécurité ainsi que de la situation humanitaire dans la zone du conflit. Les membres du Conseil ont insisté sur la nécessité de

respecter strictement l'Accord de Moscou, qui demeurait un instrument clef propre à empêcher que les tensions politiques ne dégénèrent en actes de violence.

Le 10 avril, lors d'une séance privée, le Représentant spécial a présenté le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Abkhazie (Géorgie) (S/2007/182). Le Premier Ministre de la Géorgie, Zurab Noghaideli, a également fait une déclaration. La séance a été suivie de consultations plénières. Le 13 avril, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1752 (2007), par laquelle il a prorogé le mandat de la MONUG jusqu'au 15 octobre 2007. Le Conseil a appelé les deux parties à renouer le dialogue, en tirant pleinement parti des mécanismes existants, à respecter pleinement les accords précédents concernant un cessez-le-feu et le non-recours à la violence et à mettre sous forme finale sans tarder les accords sur le non-recours à la violence et sur le retour des réfugiés et des personnes déplacées.

Le 26 juillet, lors d'une séance privée, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix a présenté le rapport du Secrétaire général sur la situation en Abkhazie (Géorgie) (S/2007/439). Le Représentant permanent de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies a participé aux débats. Lors des consultations plénières qui ont suivi, les membres du Conseil ont examiné plus avant la situation en Abkhazie, se sont félicités de la réunion du Groupe des Amis tenue les 27 et 28 juin à Bonn, et ont engagé les parties à appliquer les résolutions pertinentes du Conseil ainsi que les accords conclus à la réunion du Groupe des Amis.

**Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998),
1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)
du Conseil de sécurité**

Le 13 septembre 2006, le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, Joachim Rucker, a pris la parole devant le Conseil de sécurité en séance publique pour évoquer l'évolution récente de la situation au Kosovo et les nouveaux progrès accomplis dans l'application des normes, à la lumière du dernier rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2006/707). Le Représentant spécial a souligné qu'il importait de continuer sur la lancée des efforts faits par les institutions provisoires d'administration autonome afin de continuer à progresser dans l'application des normes.

Le 22 septembre, Boris Tadić, Président de la République de Serbie, a pris la parole devant le Conseil lors d'une séance privée. La séance a été suivie de consultations informelles, à l'occasion desquelles l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus concernant le futur statut du Kosovo, Martti Ahtisaari, a informé le Conseil de l'évolution récente de la question du statut. Les membres du Conseil ont salué les efforts de l'Envoyé spécial et appelé les deux parties à faire preuve de souplesse et d'un esprit de compromis lors des négociations sur le statut devant avoir lieu à Vienne.

Le 13 décembre, le Conseil a tenu un débat au cours duquel il a examiné le rapport du Secrétaire général sur la MINUK (S/2006/906). Le Conseil a entendu un exposé sur l'application des normes, présenté par le Représentant spécial du Secrétaire général. Cet exposé et les échanges de vues qui ont suivi ont mis en lumière le fait que la situation politique au Kosovo était marquée par l'attention accrue portée au processus de détermination du statut futur, qui demeurait le facteur dominant de la vie politique au Kosovo. Les membres du Conseil ont déclaré qu'il fallait maintenir l'élan donné au processus politique.

Le 19 mars 2007, le Conseil a tenu une séance privée suivie de consultations plénières pour examiner le rapport trimestriel du Secrétaire général sur les activités de la MINUK (S/2007/134), que lui avait présenté le Représentant spécial du Secrétaire général.

Le 3 avril, au cours d'une séance privée, l'Envoyé spécial du Secrétaire général a présenté au Conseil sa Proposition globale de Règlement portant statut du Kosovo (S/2007/168/Add.1 et 2). Le Premier Ministre de la République de Serbie, Vojislav Koštunica, a fait une déclaration. Le Représentant spécial du Secrétaire général a également pris la parole, en partie au nom du Président des institutions provisoires d'administration autonome. Au cours des consultations plénières qui ont suivi, l'Envoyé spécial a répondu aux questions des membres du Conseil. La séance a été consacrée essentiellement au processus de détermination du futur statut du Kosovo.

Le 23 avril, lors de consultations, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix a rendu compte au Conseil de l'application de la résolution 1244 (1999), en préparation de la mission du Conseil sur la question du Kosovo. Du 25 au 28 avril,

la mission s'est rendue à Bruxelles, à Belgrade, au Kosovo et à Vienne, et a tenu des discussions avec l'Union européenne, l'OTAN, la Serbie et le Kosovo ainsi qu'avec l'Envoyé spécial. Le 2 mai, le Conseil a entendu un compte rendu oral du chef de la mission. Le 10 mai, lors d'une séance publique, le chef de la mission a présenté au Conseil le rapport de la mission (S/2007/256).

Le 9 juillet, lors de consultations plénières, le Représentant spécial du Secrétaire général a présenté au Conseil le rapport du Secrétaire général sur les activités de la MINUK (S/2007/395) et a décrit les progrès accomplis et les difficultés restant à surmonter. Les membres du Conseil ont formulé des observations sur les travaux de la mission et exprimé leurs attentes.

Après le retour de la mission, le Conseil a tenu un certain nombre de consultations sur la question du Kosovo, le 22 juin et les 16 et 20 juillet, en prenant comme point de départ plusieurs versions d'un projet de résolution présenté par les membres européens du Conseil, les États-Unis d'Amérique et l'Allemagne. Bien que ces consultations aient été l'occasion d'échanges de vues très utiles, et que le projet de résolution ait été modifié pour mieux répondre aux positions des membres du Conseil, aucun accord n'a pu être trouvé sur la version finale, les membres du Conseil ayant des avis divergents sur le contenu du projet. Les auteurs ont alors décidé de suspendre leurs travaux sur le projet de résolution.

Questions d'ordre général

Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme

Le 28 septembre 2006, lors d'une séance publique, le Conseil a entendu un exposé des présidents de trois organes subsidiaires : le Comité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaïda, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées, le Comité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste et le Comité créé par la résolution 1540 (2004). Les membres du Conseil ont réaffirmé que le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations constituait une grave menace contre la paix et la sécurité internationales, et ils ont souligné que les trois comités devaient renforcer le dialogue et la coopération entre eux.

Le 20 décembre, au cours de consultations plénières, le Conseil a procédé à un examen global de la Direction du Comité contre le terrorisme sur la base d'un rapport établi par ledit Comité (S/2006/989). Le Président a ensuite fait une déclaration au nom du Conseil (S/PRST/2006/56), dans laquelle il a réaffirmé que celui-ci était fermement résolu à combattre le terrorisme, et il a demandé à tous les États de lutter contre ce fléau, soulignant l'importance de la résolution 1373 (2001) et de la coopération au sein du système des Nations Unies en matière de lutte contre le terrorisme.

Le 22 décembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1735 (2006) qui permettait de mieux identifier les terroristes en renforçant les procédures d'inscription sur la Liste récapitulative et de radiation de la Liste. Le Conseil a instamment prié les États de redoubler d'efforts pour geler les fonds des terroristes, empêcher l'entrée sur leur territoire ou le transit par leur territoire de ces personnes et interdire la fourniture à ces personnes d'armes ou de munitions. Le représentant du Qatar a fait une déclaration après l'adoption de cette résolution.

Le 15 février 2007, par une déclaration à la presse, les membres du Conseil ont condamné l'attentat terroriste perpétré le 14 février contre un autobus dans la ville de Zahedan, dans le sud-est de la République islamique d'Iran.

Le 20 février, par une déclaration à la presse, les membres du Conseil ont condamné l'attentat à la bombe perpétré en Inde le 19 février contre le « train de l'amitié » (« Friendship Express ») qui relie Delhi à Lahore (Pakistan).

Le 12 avril, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/10) dans laquelle il a condamné dans les termes les plus énergiques les deux attentats-suicides perpétrés à Alger le 11 avril.

Le 13 avril, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/11) dans laquelle il a condamné dans les termes les plus vigoureux l'attentat terroriste commis le 12 avril à Bagdad contre le Conseil des représentants. Il a également appuyé les initiatives visant à encourager le dialogue national, la réconciliation et une large participation politique pour assurer l'unité, la paix, la sécurité et la stabilité en Iraq.

Le 22 mai, lors d'une séance publique, le Président du Comité créé par la résolution 1267 (1999)

concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées, le Président du Comité contre le terrorisme et le Président du Comité créé par la résolution 1540 (2004) ont fait rapport au Conseil sur les activités et le programme de travail de chacun des comités.

Le 9 juillet, le Président du Conseil a donné lecture d'une déclaration (S/PRST/2007/26) concernant l'attentat terroriste commis à Marib (Yémen) le 2 juillet. Le Conseil a condamné sans équivoque cet attentat et exprimé sa sympathie la plus profonde et ses plus vives condoléances aux victimes et à leur famille, ainsi qu'aux peuples et aux Gouvernements du Yémen et de l'Espagne.

Non-prolifération des armes de destruction massive [résolutions 1540 (2004) et 1673 (2006)]

Le 23 février 2007, le Conseil a tenu un débat public consacré à la non-prolifération des armes de destruction massive et à la mise en œuvre des résolutions 1540 (2004) et 1673 (2006). Cette séance était présidée par le Ministre slovaque des affaires étrangères, Ján Kubiš. Sur l'invitation du Conseil, le Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement et les représentants de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, de l'AIEA et de l'Organisation mondiale des douanes ont pris la parole. À la fin du débat, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/4) dans laquelle il a pris note avec satisfaction des activités menées par les organisations internationales dotées de compétences techniques dans le domaine de la non-prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et de leurs vecteurs et qui contribuaient à la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004). Il a en outre redit sa volonté résolue d'accroître sa coopération avec les organisations internationales en vue de promouvoir l'application intégrale de sa résolution 1540 (2004).

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ayant examiné, le 6 octobre 2006, la question intitulée « Lettre datée du 4 juillet 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/481) », le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2006/41). Il s'y est déclaré profondément préoccupé par la déclaration

faite le 3 octobre 2006 par la République populaire démocratique de Corée, selon laquelle ce pays procéderait à un essai nucléaire dans l'avenir. Il a également engagé la République populaire démocratique de Corée à reprendre immédiatement et sans conditions préalables les pourparlers à six, et à renoncer à toutes les armes nucléaires et à tous les programmes nucléaires existants.

Le 14 octobre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1718 (2006), imposant des sanctions à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée pour l'essai nucléaire annoncé le 9 octobre et l'invitant à reprendre les pourparlers à six immédiatement et sans conditions préalables. Le Conseil a encouragé les efforts faits par toutes les parties concernées pour faciliter la reprise rapide des pourparlers à six en vue de parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Il a également décidé de créer un comité chargé de s'acquitter des tâches définies au paragraphe 12 de la résolution.

Le 20 octobre, le Conseil a élu l'Ambassadeur Peter Burian, Représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies, à la présidence du Comité créé par la résolution 1718 (2006) pour la période s'achevant le 31 décembre 2006. L'Ambassadeur Marcello Spatafora, Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, a été élu Président du Comité pour la période commençant le 1^{er} janvier 2007. Conformément aux dispositions de l'alinéa g) du paragraphe 12 de la résolution 1718 (2006), le Comité, par l'intermédiaire de son président, a adressé au Conseil un rapport sur ses travaux tous les 90 jours (11 janvier, 16 avril et 10 juillet 2007).

Non-prolifération : République islamique d'Iran

Le 23 décembre 2006, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1737 (2006) qui imposait à la République islamique d'Iran des sanctions en vue de combattre les activités nucléaires posant un risque de prolifération compte tenu du fait que ce pays continuait de ne pas s'acquitter des obligations lui incombant en vertu des résolutions pertinentes du Conseil et de ne pas prendre les mesures requises par le Conseil des Gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Dans sa résolution 1737 (2006) toujours, le Conseil a décidé que la République islamique d'Iran

devait suspendre sans plus tarder toutes les activités liées à l'enrichissement et au retraitement, y compris la recherche-développement, et les travaux sur tous les projets liés à l'eau lourde. Il a également décidé de créer un comité chargé de s'acquitter des tâches définies au paragraphe 18 de la résolution.

Le 18 janvier 2007, le Conseil a élu l'Ambassadeur Johan Verbeke, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies, à la présidence du Comité créé par la résolution 1737 (2006). Conformément aux dispositions de l'alinéa h) du paragraphe 18 de la résolution 1737 (2006), le Comité, par l'intermédiaire de son président, a adressé au Conseil un rapport sur ses travaux tous les 90 jours (23 mars et 21 juin 2007).

Le 24 mars, à la suite de la présentation du rapport du Directeur général de l'AIEA (S/2007/100), dont il ressortait que la République islamique d'Iran n'avait pas respecté les dispositions de la résolution 1737 (2006), le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1747 (2007), dans laquelle il a réaffirmé les dispositions de la résolution 1737 (2006) et mis en place des mesures additionnelles visant à convaincre la République islamique d'Iran de trouver une solution négociée.

Conseiller spécial pour la prévention du génocide

Le 14 novembre 2006, lors de consultations plénières, le Conseil a entendu un exposé du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, Juan Méndez, qui a fait au Conseil un bref exposé sur les activités qu'il avait menées depuis sa nomination en août 2004. Les membres du Conseil ont eu un échange de vues avec le Conseiller spécial au sujet de son mandat et de la meilleure façon pour lui de continuer à coopérer avec le Conseil pour fournir des recommandations visant à permettre de donner l'alerte et d'intervenir rapidement, afin que l'Organisation puisse prévenir tout génocide à l'avenir.

Protection des civils en période de conflit armé

Le 4 décembre 2006, lors d'un débat public, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence sortant, Jan Egeland, sur la protection des civils en période de conflit armé. Les

membres du Conseil lui ont exprimé leur gratitude et leur satisfaction pour le travail qu'il avait accompli. Le Président du Conseil a ensuite donné lecture d'une déclaration à la presse condamnant les attaques lancées contre des civils en période de conflit armé. Le 23 décembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1738 (2006) relative à la protection des civils en période de conflit armé, plus précisément la protection des journalistes.

Le 22 juin 2007, le Conseil a tenu un débat public sur la protection des civils en période de conflit armé. Il a entendu à cette occasion un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, John Holmes. Les membres du Conseil se sont déclarés gravement préoccupés par le fait qu'en période de conflit armé, les victimes continuaient d'être dans leur grande majorité des civils, et ils ont réaffirmé qu'il incombait au premier chef aux parties au conflit armé de prendre toutes les mesures voulues pour assurer la protection des civils touchés. Ils ont aussi souligné que la première chose à faire pour protéger les civils était de prévenir les conflits par des activités de médiation ou de bons offices. À l'issue du débat, le Président du Conseil a donné lecture d'une déclaration à la presse.

Les enfants et les conflits armés

Le 28 novembre 2006, le Conseil a tenu un débat public sur les enfants et les conflits armés. À la fin du débat, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2006/48) dans laquelle il a notamment condamné énergiquement la poursuite des graves violations commises contre les enfants dans les situations de conflit armé, réitéré être résolu à s'attaquer aux effets généralisés des conflits armés sur les enfants, et invité les États concernés touchés par des conflits armés à se joindre de plein gré au mécanisme de surveillance et de communication de l'information.

Le 23 juillet 2007, en consultations plénières, le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants dans les conflits armés, Jean-Marc de La Sablière, a présenté aux membres du Conseil le rapport annuel sur les activités du Groupe de travail (S/2007/428). Les membres du Conseil ont remercié l'Ambassadeur de La Sablière des efforts qu'il avait fournis pendant sa présidence, évoqué les activités du Groupe de travail et

souhaité que ses travaux futurs permettent d'améliorer encore la situation des enfants dans le cadre des conflits armés.

Les femmes et la paix et la sécurité

Le 26 octobre 2006, le Conseil a tenu un débat public sur les femmes et la paix et la sécurité, au cours duquel la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité des sexes et la promotion de la femme, Rachel Mayanja, a présenté le dernier rapport en date du Secrétaire général sur cette question (S/2006/770). À la fin du débat, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2006/42), dans laquelle il a estimé essentiel de promouvoir la participation pleine et égale des femmes à la reconstruction des sociétés sortant d'un conflit en garantissant leur protection et leur autonomisation, et il a fermement condamné tous les actes de violence sexuelle commis par des Casques bleus.

Le 7 mars, veille de la Journée internationale de la femme, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/5) qui traitait de manière approfondie du rôle des femmes dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales et de leur autonomisation.

Consolidation de la paix après les conflits et Commission de consolidation de la paix

Le 12 janvier 2007, en application de sa résolution 1646 (2005), le Conseil est convenu à l'unanimité de choisir le Panama et l'Afrique du Sud pour faire partie du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix, pour un mandat d'un an prenant fin le 31 décembre 2007.

Le 23 janvier, lors de consultations plénières, le Conseil a entendu un exposé du chef du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, puis il a débattu de questions en rapport avec la consolidation de la paix après les conflits, notamment les activités de la Commission de consolidation de la paix.

Le 31 janvier, le Conseil a tenu un débat public sur la consolidation de la paix après les conflits, axé notamment sur les mesures concrètes à prendre pour améliorer la consolidation de la paix dans les activités clefs de l'ONU, sur l'importance de donner un nouvel élan à un partenariat complémentaire entre les principaux organes et parmi tous ceux qui contribuaient à la consolidation de la paix, ainsi que

sur les divers moyens de faciliter l'action constructive de la Commission et le resserrement de ses liens avec les principaux organes de l'ONU.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Le 8 janvier 2007, le Conseil a souhaité la bienvenue à Ban Ki-moon, lequel participait pour la première fois à l'un de ses débats officiels en qualité de Secrétaire général, et s'est engagé, dans l'exercice de la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales à lui assignée, à continuer de travailler en étroite collaboration avec lui, en vue de réalisations précises et concrètes, pour mieux affronter les menaces multiformes et interdépendantes pesant sur la paix et la sécurité internationales et auxquelles le monde devait faire face. Le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/1) dans laquelle il a souligné que les menaces et défis existant actuellement dans le monde exigeaient une action résolue et cohérente, fondée sur le système de sécurité collective institué par la Charte des Nations Unies. Il a demandé en particulier qu'on lui présente plus régulièrement des rapports sur la situation dans les régions où des conflits armés risquaient d'éclater et que l'on mette davantage l'accent, dans le cadre du maintien de la paix, sur la nécessité de permettre à la mission d'atteindre ses objectifs, et il a souligné l'importance de la consolidation de la paix.

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le 20 septembre 2006, le Conseil a tenu un débat public au niveau ministériel sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales, qui était présidé par la Ministre grecque des affaires étrangères, Dora Bakoyannis. À l'issue du débat, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2006/39) dans laquelle il a souligné, entre autres, les avantages qu'il y aurait à resserrer la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et rappelé qu'il avait décidé d'élargir la concertation et de rendre plus étroite et plus concrète la coopération avec ces organisations, notamment en matière de prévention des

conflits, de consolidation de la paix et de maintien de la paix.

Relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine, aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le 28 mars 2007, le Conseil a tenu un débat public sur les relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine. Cette séance était présidée par le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, Dlamini Zuma. À la fin du débat, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/7) dans laquelle il a reconnu le rôle important joué par les organisations régionales dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies ainsi qu'à ses résolutions pertinentes et aux déclarations pertinentes de son président.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales : rôle du Conseil de sécurité au service de la réforme du secteur de la sécurité

Le 20 février 2007, au cours d'un débat public, le Conseil a examiné la question intitulée « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : rôle du Conseil de sécurité au service de la réforme du secteur de la sécurité ». Cette séance était présidée par le Ministre slovaque des affaires étrangères, Ján Kubiš. Le Secrétaire général a fait une déclaration liminaire au nom des organismes des Nations Unies. Il a notamment dit que la réforme du secteur de la sécurité visait à mettre en place des institutions efficaces, responsables et durables dans le secteur de la sécurité, qui opèrent dans le cadre de l'état de droit et du respect des droits de l'homme. Ensuite, des déclarations ont été faites entre autres par la Présidente de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa, le Président du Conseil économique et social, Dalius Čekuolis et le Président du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix, Ismael Abraão Gaspar Martins. Les membres du Conseil ont également participé activement au débat. À la fin de la séance, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/3), dans laquelle il a souligné qu'il importait au plus haut point de réformer

le secteur de la sécurité au lendemain de conflits si l'on voulait consolider la paix et la stabilité, favoriser la réduction de la pauvreté, l'état de droit et la bonne gouvernance, étendre l'autorité légitime de l'État et prévenir le retour de conflits. Il a considéré à cet égard que le Secrétaire général devait lui présenter un rapport d'ensemble sur les stratégies des Nations Unies au service de la réforme du secteur de la sécurité afin d'en encourager l'application au lendemain de conflits, et il s'est déclaré disposé à examiner un tel rapport dans l'exercice des prérogatives qu'il tirait de la Charte.

Lettre du Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord datée du 5 avril 2007

Le 17 avril 2007, le Conseil a examiné en séance publique, à la lumière d'une lettre du Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2007/186), un document de réflexion qui décrivait certaines des répercussions potentielles du changement climatique sur la paix et la sécurité internationales. Le Secrétaire général a fait une déclaration dans laquelle il a indiqué les menaces posées par la dégradation de l'environnement et les pénuries de ressources, notamment les risques de déstabilisation qu'elles représentaient pour des régions sujettes à des conflits. Lors du débat, certains intervenants ont reconnu les graves problèmes liés au changement climatique, ses conséquences en termes de sécurité notamment, et sont convenus que le changement climatique constituait non seulement une menace future à leur sécurité, mais était aussi déjà une menace bien réelle. D'autres se sont dits préoccupés par les problèmes liés au changement climatique, mais ils ont estimé que le Conseil n'était pas le lieu pour en débattre. Certains ont mentionné d'autres instances où cette question pourrait être abordée. La Ministre britannique des affaires étrangères et du Commonwealth, Margaret Beckett, a présidé la séance, notant que les interventions avaient mis en évidence la très grande complexité de la question et la nécessité de l'aborder sous différents angles et dans diverses instances.

Ressources naturelles et conflits

Le 25 juin 2007, le Conseil, présidé par le Ministre belge des affaires étrangères, Karel de Gucht, a examiné lors d'une séance publique la question

intitulée « Maintien de la paix et de la sécurité internationales » sous l'angle des ressources naturelles et des conflits. Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, la Présidente de la soixante et unième session de l'Assemblée générale et le Président du Conseil économique et social se sont adressés au Conseil. À l'issue du débat, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/22) dans laquelle il a constaté le rôle que pouvaient jouer les ressources naturelles dans les situations de conflit armé ou d'après conflit.

République islamique d'Iran

Le 29 mars 2007, le Président a donné lecture d'une déclaration à la presse dans laquelle le Conseil se déclarait préoccupé par la capture de 15 marins britanniques et espérait que ce problème, notamment la question de leur libération, serait réglé promptement.

Armes légères

Le 29 juin 2007, à l'issue de consultations officieuses organisées par l'Afrique du Sud les 19 et 28 mars, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/24) dans laquelle il a noté en s'en préoccupant vivement les conséquences déstabilisatrices des armes légères illicites dans de nombreuses régions du monde. Afin de lui permettre d'examiner la question plus avant, il a demandé au Secrétaire général de lui soumettre deux fois par an, à compter de 2008, un rapport comportant ses analyses, observations et recommandations sur la question, y compris ses remarques sur la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, adopté en 2001.

Cour internationale de Justice

Le 27 octobre 2006, dans le cadre d'un débat privé, le Conseil a entendu un exposé de la Présidente de la Cour internationale de Justice, Rosalyn Higgins, consacré aux travaux de la Cour ayant un lien avec ceux du Conseil.

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et Tribunal pénal international pour le Rwanda

Suite à la demande formulée dans des lettres identiques datées du 25 août 2006, adressées au

Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité (S/2006/688) par le Secrétaire général, le Conseil s'est réuni le 29 août et a adopté à l'unanimité la résolution 1705 (2006), dans laquelle il a décidé d'autoriser la juge Solomy Balungi Bossa, dont le mandat de juge *ad litem* du Tribunal pénal international pour le Rwanda devait prendre fin le 24 juin 2007, à continuer d'exercer ses fonctions à compter du 28 août 2006 dans l'affaire *Butare*, et ce jusqu'au terme du procès.

Le 13 octobre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1717 (2006), dans laquelle il a prorogé jusqu'au 31 décembre 2008 le mandat de 18 juges *ad litem* du Tribunal pénal international pour le Rwanda qui avaient été élus le 25 juin 2003.

Le 15 décembre 2006 et le 18 juin 2007, le Conseil a tenu des débats au cours desquels il a examiné les travaux du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et du Tribunal pénal international pour le Rwanda. Les Présidents et les Procureurs des Tribunaux ont fait un exposé au Conseil sur l'état d'avancement des stratégies de fin de mandat et les progrès accomplis régulièrement, et ils ont eu un échange de vues avec les membres du Conseil.

Recommandation concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Le 9 octobre 2006, lors d'une séance privée, le Conseil a adopté par acclamation la résolution 1715 (2006), dans laquelle il recommandait que Ban Ki-moon, Ministre des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée, soit nommé Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2007. Le Président du Conseil a adressé à la Présidente de l'Assemblée générale une lettre l'informant de cette recommandation.

Hommage au Secrétaire général à l'occasion de son départ

Le 22 décembre 2006, le Conseil a adopté par acclamation la résolution 1733 (2006), dans laquelle il rendait hommage au Secrétaire général sortant, Kofi Annan. Le Conseil a reconnu le rôle central qu'avait joué M. Annan à la tête de l'Organisation en s'acquittant de la mission que la Charte des Nations Unies lui avait confiée, ainsi que les efforts soutenus

qu'il avait faits pour apporter des solutions justes et durables à divers différends et conflits dans le monde entier. Le Conseil s'est en outre félicité des réformes que le Secrétaire général avait opérées et des nombreuses propositions qu'il avait faites dans le sens de la restructuration du système des Nations Unies et du renforcement de son rôle et de son fonctionnement.

Questions d'ordre général relatives aux sanctions

Le 8 août 2006, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1699 (2006) sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol).

Le 19 décembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1730 (2006), dans laquelle il s'est engagé à veiller à ce que des procédures équitables et claires soient en place pour l'inscription d'individus et d'entités sur les listes des comités des sanctions et pour leur radiation de ces listes, ainsi que pour l'octroi d'exemptions pour raisons humanitaires, et il a demandé au Secrétaire général de créer au Secrétariat un point focal chargé de recevoir les demandes de radiation.

Le 21 décembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1732 (2006) dans laquelle il a accueilli avec satisfaction le rapport de son Groupe de travail informel sur les questions générales relatives aux sanctions (S/2006/997) et décidé que ce groupe de travail s'était acquitté de son mandat qui consistait à faire des recommandations générales sur les moyens de renforcer l'efficacité des sanctions imposées par l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil a pris note des pratiques et méthodes optimales exposées dans le rapport du Groupe de travail et il a prié ses organes subsidiaires d'en prendre note également.

Documentation et autres questions de procédure

Le 21 novembre 2006, comme suite à une recommandation du Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure, le Président du Conseil a adressé une lettre au Secrétaire général (S/2006/928) pour lui demander une version à jour de l'index récapitulatif des notes et déclarations publiées par le Conseil concernant sa documentation et ses procédures, afin de permettre à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies de consulter plus facilement ces documents.

Le 10 juillet 2007, le Représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies, Peter Burian, a présenté au Conseil un rapport intérimaire en sa qualité de Président du Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure. De janvier à juillet 2007, le Groupe de travail informel s'est essentiellement attaché à veiller à ce que les dispositions de la note du Président du Conseil datée du 19 juillet 2006 (S/2006/507) soient mieux mises en œuvre, et à une plus vaste échelle. Il s'est également penché sur de nombreuses questions pratiques se rapportant à la documentation et aux procédures, soulevées dans le cadre des activités quotidiennes du Conseil. Les membres du Conseil ont remercié le Groupe de travail informel de ses travaux et se sont dits favorables aux mesures qui pourraient accroître l'efficacité et la transparence des travaux du Conseil.

Organes subsidiaires du Conseil de sécurité

Le 20 décembre 2006, cinq représentants permanents ont fait un exposé au Conseil en leur qualité de présidents sortants d'organes subsidiaires. Le 18 janvier 2007, le Président a publié une note (S/2007/20) décrivant la composition des bureaux de tous les organes subsidiaires du Conseil.

Première partie

Travaux se rapportant à toutes les questions examinées par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales

I

Résolutions adoptées par le Conseil de sécurité entre le 1^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
1699 (2006)	8 août 2006	Questions d'ordre général relatives aux sanctions
1700 (2006)	10 août 2006	La situation concernant l'Iraq
1701 (2006)	11 août 2006	La situation au Moyen-Orient
1702 (2006)	15 août 2006	La question concernant Haïti
1703 (2006)	18 août 2006	La situation au Timor-Leste
1704 (2006)	25 août 2006	La situation au Timor-Leste
1705 (2006)	29 août 2006	Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994
1706 (2006)	31 août 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
1707 (2006)	12 septembre 2006	La situation en Afghanistan
1708 (2006)	14 septembre 2006	La situation en Côte d'Ivoire
1709 (2006)	22 septembre 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
1710 (2006)	29 septembre 2006	La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie
1711 (2006)	29 septembre 2006	La situation concernant la République démocratique du Congo
1712 (2006)	29 septembre 2006	La situation au Libéria
1713 (2006)	29 septembre 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
1714 (2006)	6 octobre 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
1715 (2006)	9 octobre 2006	Recommandations concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
1716 (2006)	13 octobre 2006	La situation en Géorgie
1717 (2006)	13 octobre 2006	Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994
1718 (2006)	14 octobre 2006	Non-prolifération/République populaire démocratique de Corée
1719 (2006)	25 octobre 2006	La situation au Burundi
1720 (2006)	31 octobre 2006	La situation concernant le Sahara occidental
1721 (2006)	1 ^{er} novembre 2006	La situation en Côte d'Ivoire
1722 (2006)	21 novembre 2006	La situation en Bosnie-Herzégovine
1723 (2006)	28 novembre 2006	La situation concernant l'Iraq
1724 (2006)	29 novembre 2006	La situation en Somalie
1725 (2006)	6 décembre 2006	La situation en Somalie
1726 (2006)	15 décembre 2006	La situation en Côte d'Ivoire
1727 (2006)	15 décembre 2006	La situation en Côte d'Ivoire
1728 (2006)	15 décembre 2006	La situation à Chypre
1729 (2006)	15 décembre 2006	La situation au Moyen-Orient (FNUOD)
1730 (2006)	19 décembre 2006	Questions d'ordre général relatives aux sanctions
1731 (2006)	20 décembre 2006	La situation au Libéria
1732 (2006)	21 décembre 2006	Questions d'ordre général relatives aux sanctions
1733 (2006)	22 décembre 2006	Hommage au Secrétaire général à l'occasion de son départ
1734 (2006)	22 décembre 2006	La situation en Sierra Leone
1735 (2006)	22 décembre 2006	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
1736 (2006)	22 décembre 2006	La situation concernant la République démocratique du Congo
1737 (2006)	23 décembre 2006	Non-prolifération
1738 (2006)	23 décembre 2006	Protection des civils en période de conflit armé
1739 (2007)	10 janvier 2007	La situation en Côte d'Ivoire
1740 (2007)	23 janvier 2007	Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/920)
1741 (2007)	30 janvier 2007	La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie
1742 (2007)	15 février 2007	La situation concernant la République démocratique du Congo
1743 (2007)	15 février 2007	La question concernant Haïti
1744 (2007)	20 février 2007	La situation en Somalie
1745 (2007)	22 février 2007	La situation au Timor-Leste
1746 (2007)	23 mars 2007	La situation en Afghanistan
1747 (2007)	24 mars 2007	Non-prolifération
1748 (2007)	27 mars 2007	La situation au Moyen-Orient
1749 (2007)	28 mars 2007	La situation concernant le Rwanda
1750 (2007)	30 mars 2007	La situation au Libéria
1751 (2007)	13 avril 2007	La situation concernant la République démocratique du Congo
1752 (2007)	13 avril 2007	La situation en Géorgie
1753 (2007)	27 avril 2007	La situation au Libéria
1754 (2007)	30 avril 2007	La situation concernant le Sahara occidental
1755 (2007)	30 avril 2007	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
1756 (2007)	15 mai 2007	La situation concernant la République démocratique du Congo
1757 (2007)	30 mai 2007	La situation au Moyen-Orient
1758 (2007)	15 juin 2007	La situation à Chypre
1759 (2007)	20 juin 2007	La situation au Moyen-Orient (FNUOD)
1760 (2007)	20 juin 2007	La situation au Libéria

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
1761 (2007)	20 juin 2007	La situation en Côte d'Ivoire
1762 (2007)	29 juin 2007	La situation concernant l'Iraq
1763 (2007)	29 juin 2007	La situation en Côte d'Ivoire
1764 (2007)	29 juin 2007	La situation en Bosnie-Herzégovine
1765 (2007)	16 juillet 2007	La situation en Côte d'Ivoire
1766 (2007)	23 juillet 2007	La situation en Somalie
1767 (2007)	30 juillet 2007	La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie
1768 (2007)	31 juillet 2007	La situation concernant la République démocratique du Congo
1769 (2007)	31 juillet 2007	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

II Déclarations prononcées ou publiées par le Président du Conseil de sécurité entre le 1^{er} août 2006 et 31 juillet 2007

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
S/PRST/2006/36	3 août 2006	La situation concernant la République démocratique du Congo
S/PRST/2006/37	7 août 2006	La situation en Côte d'Ivoire
S/PRST/2006/38	9 août 2006	Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest
S/PRST/2006/39	20 septembre 2006	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales visant à maintenir la paix et la sécurité internationales
S/PRST/2006/40	22 septembre 2006	La situation concernant la République démocratique du Congo
S/PRST/2006/41	6 octobre 2006	Lettre datée du 4 juillet 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/481)
S/PRST/2006/42	26 octobre 2006	Les femmes et la paix et la sécurité
S/PRST/2006/43	30 octobre 2006	La situation au Moyen-Orient
S/PRST/2006/44	7 novembre 2006	La situation concernant la République démocratique du Congo
S/PRST/2006/45	16 novembre 2006	La situation dans la région des Grands Lacs
S/PRST/2006/46	21 novembre 2006	La situation au Moyen-Orient
S/PRST/2006/47	22 novembre 2006	La situation en République centrafricaine
S/PRST/2006/48	28 novembre 2006	Les enfants et les conflits armés
S/PRST/2006/49	1 ^{er} décembre 2006	Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/920)
S/PRST/2006/50	6 décembre 2006	La situation concernant la République démocratique du Congo
S/PRST/2006/51	12 décembre 2006	La situation au Moyen-Orient
S/PRST/2006/52	12 décembre 2006	La situation au Moyen-Orient
S/PRST/2006/53	15 décembre 2006	La situation au Tchad et au Soudan
S/PRST/2006/54	15 décembre 2006	La situation au Moyen-Orient (FNUOD)

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
S/PRST/2006/55	19 décembre 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
S/PRST/2006/56	20 décembre 2006	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
S/PRST/2006/57	20 décembre 2006	La situation dans la région des Grands Lacs
S/PRST/2006/58	21 décembre 2006	La situation en Côte d'Ivoire
S/PRST/2006/59	22 décembre 2006	La situation en Somalie
S/PRST/2007/1	8 janvier 2007	Menaces contre la paix et la sécurité internationales
S/PRST/2007/2	16 janvier 2007	La situation au Tchad et au Soudan
S/PRST/2007/3	20 février 2007	Maintien de la paix et de la sécurité internationales : rôle du Conseil de sécurité au service de la réforme du secteur de la sécurité
S/PRST/2007/4	23 février 2007	Non-prolifération des armes de destruction massive
S/PRST/2007/5	7 mars 2007	Les femmes et la paix et la sécurité
S/PRST/2007/6	22 mars 2007	La situation dans la région des Grands Lacs
S/PRST/2007/7	28 mars 2007	Relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine, aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales
S/PRST/2007/8	28 mars 2007	La situation en Côte d'Ivoire
S/PRST/2007/9	3 avril 2007	La situation concernant la République démocratique du Congo
S/PRST/2007/10	12 avril 2007	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
S/PRST/2007/11	13 avril 2007	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
S/PRST/2007/12	17 avril 2007	La situation au Moyen-Orient
S/PRST/2007/13	30 avril 2007	La situation en Somalie
S/PRST/2007/14	23 mai 2007	La situation au Timor-Leste
S/PRST/2007/15	25 mai 2007	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
S/PRST/2007/16	30 mai 2007	La situation au Burundi
S/PRST/2007/17	11 juin 2007	La situation au Moyen-Orient

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
S/PRST/2007/18	13 juin 2007	La situation au Moyen-Orient
S/PRST/2007/19	14 juin 2007	La situation en Somalie
S/PRST/2007/20	20 juin 2007	La situation au Moyen-Orient (FNUOD)
S/PRST/2007/21	25 juin 2007	La situation au Moyen-Orient
S/PRST/2007/22	25 juin 2007	Maintien de la paix et de la sécurité internationales : ressources naturelles et conflits
S/PRST/2007/23	28 juin 2007	La situation en Sierra Leone
S/PRST/2007/24	29 juin 2007	Armes légères
S/PRST/2007/25	29 juin 2007	La situation en Côte d'Ivoire
S/PRST/2007/26	9 juillet 2007	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
S/PRST/2007/27	17 juillet 2007	La situation en Afghanistan
S/PRST/2007/28	23 juillet 2007	La situation concernant la République démocratique du Congo

III

Communiqués officiels publiés par le Conseil de sécurité entre le 1^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
S/PV.5506	8 août 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5517	28 août 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
S/PV.5526 (Séance reprise) ¹	29 septembre 2006	La situation au Myanmar
S/PV.5527	18 septembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies au Soudan, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5531	22 septembre 2006	Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)
S/PV.5534	25 septembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies au Libéria, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5535	25 septembre 2006	La situation en Somalie
S/PV.5536	26 septembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5537	27 septembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

¹ La 5526^e séance s'est initialement tenue le 15 septembre 2006 sous forme de séance publique.

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
S/PV.5544	6 octobre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5547	9 octobre 2006	Recommandations concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
S/PV.5548	9 octobre 2006	La situation en Afghanistan
S/PV.5553	25 octobre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5555	25 octobre 2006	La situation en Côte d'Ivoire
S/PV.5557	27 octobre 2006	Exposé de la Présidente de la Cour internationale de Justice
S/PV.5558	30 octobre 2006	La situation en République centrafricaine
S/PV.5582	8 décembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5585	12 décembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5587	13 décembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5590	14 décembre 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
S/PV.5604	21 décembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à l'Opération des Nations Unies au Burundi, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5620	16 janvier 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5623	24 janvier 2007	La situation en Géorgie
S/PV.5625	29 janvier 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5640	19 mars 2007	Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)
S/PV.5643	22 mars 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies au Libéria, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5654	3 avril 2007	Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)
S/PV.5656	4 avril 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5657	10 avril 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5658	10 avril 2007	La situation en Géorgie

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
S/PV.5665	20 avril 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5666	23 avril 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies au Soudan, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5678	21 mai 2007	La situation au Burundi
S/PV.5680	23 mai 2007	La situation en Afghanistan
S/PV.5688	7 juin 2007	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
S/PV.5689	8 juin 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5692	12 juin 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageement, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5707	28 juin 2007	La situation en Somalie
S/PV.5715	11 juillet 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5722	24 juillet 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
S/PV.5724	26 juillet 2007	La situation en Géorgie

IV

Récapitulatifs mensuels des travaux du Conseil de sécurité établis par ceux qui en ont assuré la présidence entre le 1^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007

<i>Mois</i>	<i>Pays</i>	<i>Cote</i>
Août 2006	Ghana	S/2006/901
Septembre 2006	Grèce	S/2006/993
Octobre 2006	Japon	S/2006/927
Novembre 2006	Pérou	S/2007/174
Décembre 2006	Qatar	S/2007/22
Janvier 2007	Fédération de Russie	S/2007/122
Février 2007	Slovaquie	S/2007/438
Mars 2007	Afrique du Sud	S/2007/265
Avril 2007	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	S/2007/404
Mai 2007	États-Unis d'Amérique	S/2007/471
Juin 2007	Belgique	S/2007/472
Juillet 2007	Chine	S/2007/473

V
Séances du Conseil de sécurité tenues
entre le 1^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5504	3 août 2006	La situation concernant la République démocratique du Congo
5505	7 août 2006	La situation en Côte d'Ivoire
5506	8 août 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5507	8 août 2006	Questions d'ordre général relatives aux sanctions
5508	8 août 2006	La situation au Moyen-Orient
5509	9 août 2006	Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest Lettre datée du 3 août, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/610)
5510	10 août 2006	La situation concernant l'Iraq Lettre datée du 1 ^{er} août 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/601)
5511	11 août 2006	La situation au Moyen-Orient
5512	15 août 2006	La situation au Timor-Leste Rapport sur le Timor-Leste présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 1690 (2006) du Conseil de sécurité (S/2006/628)
5513	15 août 2006	La question concernant Haïti Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (S/2006/592)
5514	18 août 2006	La situation au Timor-Leste

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
		Rapport sur le Timor-Leste présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 1690 (2006) du Conseil de sécurité (S/2006/628)
5515	22 août 2006	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
5516	25 août 2006	La situation au Timor-Leste Rapport sur le Timor-Leste présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 1690 (2006) du Conseil de sécurité (S/2006/628)
5517	28 août 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
5518	29 août 2006	Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 Lettre datée du 25 août 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/688)
5519	31 août 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan Rapport du Secrétaire général sur le Darfour (S/2006/591)
5520	11 septembre 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan Rapport du Secrétaire général sur le Darfour (S/2006/591 et Add.1)
5521	12 septembre 2006	La situation en Afghanistan
5522	13 septembre 2006	Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2006/707)
5523	14 septembre 2006	La situation concernant l'Iraq

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
		Rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004) (S/2006/706)
5524	14 septembre 2006	La situation en Côte d'Ivoire Lettre datée du 13 septembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire (S/2006/735)
5525	15 septembre 2006	La situation en Afrique Exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence
5526	15 et 29 septembre 2006	La situation au Myanmar Lettre datée du 15 septembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/742)
5527	18 septembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies au Soudan, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5528	18 septembre 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan Rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2006/728)
5529	20 septembre 2006	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales visant à maintenir la paix et la sécurité internationales Rapport du Secrétaire général sur les possibilités et les défis que présente le partenariat dans le domaine de la sécurité sur les plans régional et mondial (S/2006/590) Lettre datée du 6 septembre 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Grèce auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/719)

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5530	21 septembre 2006	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne Lettre datée du 30 août 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/700)
5531	22 septembre 2006	Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)
5532	22 septembre 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan Rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2006/728)
5533	22 septembre 2006	La situation concernant la République démocratique du Congo
5534	25 septembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies au Libéria, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5535	25 septembre 2006	La situation en Somalie Exposé du Ministre des affaires étrangères du Kenya, Président du Conseil des ministres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement
5536	26 septembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5537	27 septembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5538	28 septembre 2006	Exposés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité
5539	29 septembre 2006	La situation au Moyen-Orient

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
		Lettre datée du 25 septembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/760)
5540	29 septembre 2006	La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie Rapport du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée (S/2006/749)
5541	29 septembre 2006	La situation concernant la République démocratique du Congo Vingt-deuxième rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (S/2006/759)
5542	29 septembre 2006	La situation au Libéria Douzième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2006/743)
5543	29 septembre 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
5544	6 octobre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5545	6 octobre 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan Rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2006/728)
5546	6 octobre 2006	Lettre datée du 4 juillet 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/481)
5547	9 octobre 2006	Recommandations concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
5548	9 octobre 2006	La situation en Afghanistan Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité (S/2006/727)

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5549	13 octobre 2006	La situation en Géorgie Rapport du Secrétaire général sur la situation en Abkhazie (Géorgie) (S/2006/771)
5550	13 octobre 2006	Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 Lettre datée du 2 octobre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/799)
5551	14 octobre 2006	Non-prolifération/République populaire démocratique de Corée
5552	19 octobre 2006	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
5553	25 octobre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5554	25 octobre 2006	La situation au Burundi Septième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies au Burundi (S/2006/429 et Add.1)
5555	25 octobre 2006	La situation en Côte d'Ivoire Dixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2006/821)
5556	26 octobre 2006	Les femmes et la paix et la sécurité Rapport du Secrétaire général sur les femmes, la paix et la sécurité (S/2006/770)
5557	27 octobre 2006	Exposé de la Présidente de la Cour internationale de Justice
5558	30 octobre 2006	La situation en République centrafricaine

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
		Rapport intérimaire du Secrétaire générale sur la situation en République centrafricaine (S/2006/828)
5559	30 octobre 2006	La situation au Moyen-Orient Quatrième rapport semestriel sur l'application de la résolution 1559 (2004) présenté au Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/832)
5560	31 octobre 2006	La situation concernant le Sahara occidental Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2006/817)
5561	1 ^{er} novembre 2006	La situation en Côte d'Ivoire Dixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2006/821)
5562	7 novembre 2006	La situation concernant la République démocratique du Congo
5563	8 novembre 2006	La situation en Bosnie-Herzégovine Lettre datée du 12 octobre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/810)
5564	9 novembre 2006	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne Lettre datée du 6 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/868) Lettre datée du 7 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/869)

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
		Lettre datée du 8 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/871)
5565	11 novembre 2006	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne Lettre datée du 6 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/868) Lettre datée du 7 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/869) Lettre datée du 8 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/871)
5566	16 novembre 2006	La situation dans la région des Grands Lacs
5567	21 novembre 2006	La situation en Bosnie-Herzégovine
5568	21 novembre 2006	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
5569	21 novembre 2006	La situation au Moyen-Orient
5570	22 novembre 2006	Mission du Conseil de sécurité Exposé du chef de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan
5571	22 novembre 2006	La situation en Afrique Exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence
5572	22 novembre 2006	La situation en République centrafricaine
5573	28 novembre 2006	Les enfants et les conflits armés

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
		Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (S/2006/826)
5574	28 novembre 2006	La situation concernant l'Iraq
5575	29 novembre 2006	La situation en Somalie
		Lettre datée du 21 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie (S/2006/913)
5576	1 ^{er} décembre 2006	Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/920)
5577	4 décembre 2006	Protection des civils en période de conflit armé
5578	6 décembre 2006	Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
5579	6 décembre 2006	La situation en Somalie
5580	6 décembre 2006	La situation concernant la République démocratique du Congo
5581	7 décembre 2006	Mission du Conseil de sécurité
		Rapport de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan (S/2006/935)
5582	8 décembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5583	11 décembre 2006	La situation concernant l'Iraq
		Rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004) (S/2006/945)
5584	12 décembre 2006	La situation au Moyen-Orient
		Rapport du Secrétaire général sur le Moyen-Orient (S/2006/956)

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5585	12 décembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5586	12 décembre 2006	La situation au Moyen-Orient Lettre datée du 1 ^{er} décembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/933)
5587	13 décembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5588	13 décembre 2006	Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2006/906)
5589	14 décembre 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
5590	14 décembre 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
5591	15 décembre 2006	La situation en Côte d'Ivoire Onzième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2006/939)
5592	15 décembre 2006	La situation en Côte d'Ivoire Lettre datée du 8 décembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire (S/2006/964)
5593	15 décembre 2006	La situation à Chypre Rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre (S/2006/931)

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5594	15 décembre 2006	<p>Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991</p> <p>Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994</p> <p>Lettre datée du 15 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (S/2006/898)</p> <p>Lettre datée du 30 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994 (S/2006/951)</p>
5595	15 décembre 2006	La situation au Tchad et au Soudan
5596	15 décembre 2006	La situation au Moyen-Orient
		Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant (S/2006/938)
5597	18 décembre 2006	La situation au Moyen-Orient
		Lettre datée du 12 décembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/962)
5598	19 décembre 2006	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5599	19 décembre 2006	Questions d'ordre général relatives aux sanctions
5600	20 décembre 2006	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
5601	20 décembre 2006	Exposés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité
5602	20 décembre 2006	La situation au Libéria Lettre datée du 13 décembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria (S/2006/976)
5603	20 décembre 2006	La situation dans la région des Grands Lacs
5604	21 décembre 2006	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à l'Opération des Nations Unies au Burundi, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5605	21 décembre 2006	Questions d'ordre général relatives aux sanctions
5606	21 décembre 2006	La situation en Côte d'Ivoire Lettre datée du 7 décembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/950)
5607	22 décembre 2006	Hommage au Secrétaire général à l'occasion de son départ
5608	22 décembre 2006	La situation en Sierra Leone Troisième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (S/2006/922)
5609	22 décembre 2006	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
5610	22 décembre 2006	La situation concernant la République démocratique du Congo
5611	22 décembre 2006	La situation en Somalie
5612	23 décembre 2006	Non-prolifération
5613	23 décembre 2006	Protection des civils en période de conflit armé

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5614	26 décembre 2006	La situation en Somalie
5615	8 janvier 2007	Menaces contre la paix et la sécurité internationales
5616	9 janvier 2007	La situation concernant la République démocratique du Congo
5617	10 janvier 2007	La situation en Côte d'Ivoire Onzième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2006/939)
5618	11 janvier 2007	Non-prolifération/République populaire démocratique de Corée
5619	12 janvier 2007	La situation au Myanmar
5620	16 janvier 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5621	16 janvier 2007	La situation au Tchad et au Soudan Rapport du Secrétaire général sur le Tchad et la République centrafricaine, établi en application des paragraphes 9 d) et 13 de la résolution 1706 (2006) du Conseil de sécurité (S/2006/1019)
5622	23 janvier 2007	Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/920) Rapport du Secrétaire général concernant l'assistance des Nations Unies demandée par le Népal à l'appui du processus de paix dans ce pays (S/2007/7)
5623	24 janvier 2007	La situation en Géorgie Rapport du Secrétaire général sur la situation en Abkhazie (Géorgie) (S/2007/15)
5624	25 janvier 2007	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5625	29 janvier 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5626	30 janvier 2007	La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie Rapport spécial du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée (S/2006/992) Rapport du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée (S/2007/33)
5627	31 janvier 2007	Consolidation de la paix après les conflits
5628	12 février 2007	La situation au Timor-Leste Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2007/50)
5629	13 février 2007	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
5630	15 février 2007	La situation concernant la République démocratique du Congo
5631	15 février 2007	La question concernant Haïti Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (S/2006/1003)
5632	20 février 2007	Maintien de la paix et de la sécurité internationales : rôle du Conseil de sécurité au service de la réforme du secteur de la sécurité Lettre datée du 8 février 2007, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2007/72)
5633	20 février 2007	La situation en Somalie
5634	22 février 2007	La situation au Timor-Leste Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2007/50)

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5635	23 février 2007	Non-prolifération des armes de destruction massive Application des résolutions 1540 (2004) et 1673 (2006) Lettre datée du 12 février 2007, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2007/84)
5636	7 mars 2007	Les femmes et la paix et la sécurité
5637	9 mars 2007	La situation dans la région des Grands Lacs
5638	14 mars 2007	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
5639	15 mars 2007	La situation concernant l'Iraq Rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004) (S/2007/126)
5640	19 mars 2007	Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2007/134)
5641	20 mars 2007	La situation en Afghanistan Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2007/152)
5642	21 mars 2007	La situation au Moyen-Orient Lettre datée du 15 mars 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2007/150)
5643	22 mars 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies au Libéria, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5644	22 mars 2007	La situation dans la région des Grands Lacs

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5645	23 mars 2007	La situation en Afghanistan
5646	23 mars 2007	Non-prolifération Exposé du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)
5647	24 mars 2007	Non-prolifération
5648	27 mars 2007	La situation au Moyen-Orient Lettre datée du 15 mars 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2007/150)
5649	28 mars 2007	Relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine, aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales
5650	28 mars 2007	La situation concernant le Rwanda
5651	28 mars 2007	La situation en Côte d'Ivoire
5652	30 mars 2007	La situation au Libéria Quatorzième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2007/151)
5653	3 avril 2007	La situation concernant la République démocratique du Congo
5654	3 avril 2007	Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) Lettre datée du 26 mars 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2007/168 et Add.1)
5655	4 avril 2007	La situation en Afrique Exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5656	4 avril 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5657	10 avril 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5658	10 avril 2007	La situation en Géorgie Rapport du Secrétaire général sur la situation en Abkhazie (Géorgie) (S/2007/182)
5659	12 avril 2007	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
5660	13 avril 2007	La situation concernant la République démocratique du Congo Vingt-troisième rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (S/2007/156)
5661	13 avril 2007	La situation en Géorgie Rapport du Secrétaire général sur la situation en Abkhazie (Géorgie) (S/2007/182)
5662	13 avril 2007	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
5663	17 avril 2007	Lettre datée du 5 avril 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/2007/186)
5664	17 avril 2007	La situation au Moyen-Orient Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité (S/2007/147)

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5665	20 avril 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5666	23 avril 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies au Soudan, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5667	25 avril 2007	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
5668	27 avril 2007	La situation au Libéria
5669	30 avril 2007	La situation concernant le Sahara occidental Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2007/202)
5670	30 avril 2007	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan Rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2007/213)
5671	30 avril 2007	La situation en Somalie Rapport présenté par le Secrétaire général en application des paragraphes 3 et 9 de la résolution 1744 (2007) du Conseil de sécurité sur la situation en Somalie (S/2007/204)
5672	2 mai 2007	Mission du Conseil de sécurité Exposé du chef de la mission du Conseil de sécurité sur la question du Kosovo
5673	10 mai 2007	Mission du Conseil de sécurité Rapport de la mission du Conseil de sécurité sur la question du Kosovo (S/2007/256)
5674	15 mai 2007	La situation concernant la République démocratique du Congo

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
		Vingt-troisième rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (S/2007/156)
5675	16 mai 2007	La situation en Bosnie-Herzégovine Lettre datée du 3 mai 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2007/253)
5676	18 mai 2007	La situation en Côte d'Ivoire Treizième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2007/275)
5677	21 mai 2007	La situation humanitaire dans la région des Grands Lacs et dans la corne de l'Afrique
5678	21 mai 2007	La situation au Burundi Premier rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (S/2007/287)
5679	22 mai 2007	Exposés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité
5680	23 mai 2007	La situation en Afghanistan
5681	23 mai 2007	La situation concernant l'Iraq
5682	23 mai 2007	La situation au Timor-Leste
5683	24 mai 2007	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
5684	25 mai 2007	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
5685	30 mai 2007	La situation au Moyen-Orient
5686	30 mai 2007	La situation au Burundi Premier rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (S/2007/287)
5687	7 juin 2007	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
5688	7 juin 2007	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5689	8 juin 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5690	8 juin 2007	La situation en Sierra Leone
5691	11 juin 2007	La situation au Moyen-Orient Cinquième rapport semestriel du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité (S/2007/262)
5692	12 juin 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5693	13 juin 2007	La situation concernant l'Iraq Rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004) (S/2007/330)
5694	13 juin 2007	La situation au Moyen-Orient
5695	14 juin 2007	La situation en Somalie
5696	15 juin 2007	La situation à Chypre Rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre (S/2007/328)
5697	18 juin 2007	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
		Lettre datée du 15 mai 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (S/2007/283)
		Lettre datée du 23 mai 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 (S/2007/323)
5698	20 juin 2007	La situation au Moyen-Orient Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant (S/2007/331)
5699	20 juin 2007	La situation au Libéria Lettre datée du 7 juin 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria (S/2007/340)
5700	20 juin 2007	La situation en Côte d'Ivoire Lettre datée du 11 juin 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire (S/2007/349)
5701	20 juin 2007	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
5702	21 juin 2007	Non-prolifération Exposé du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)
5703	22 juin 2007	Protection des civils en période de conflit armé

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5704	25 juin 2007	La situation au Moyen-Orient
5705	25 juin 2007	Maintien de la paix et de la sécurité internationales Lettre datée du 6 juin 2007, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2007/334)
5706	26 juin 2007	Mission du Conseil de sécurité Exposés des chefs de mission du Conseil de sécurité en Afrique
5707	28 juin 2007	La situation en Somalie
5708	28 juin 2007	La situation en Sierra Leone
5709	29 juin 2007	Armes légères
5710	29 juin 2007	La situation concernant l'Iraq
5711	29 juin 2007	La situation en Côte d'Ivoire Treizième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2007/275)
5712	29 juin 2007	La situation en Côte d'Ivoire
5713	29 juin 2007	La situation en Bosnie-Herzégovine
5714	9 juillet 2007	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
5715	11 juillet 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5716	16 juillet 2007	La situation en Côte d'Ivoire Treizième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2007/275)
5717	16 juillet 2007	Mission du Conseil de sécurité

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
		Rapport de la mission du Conseil de sécurité à Addis-Abeba, Khartoum, Accra, Abidjan et Kinshasa, du 14 au 21 juin 2007 (S/2007/421 et Corr.1)
5718	17 juillet 2007	La situation en Afghanistan
5719	19 juillet 2007	La situation au Moyen-Orient
		Lettre datée du 12 juillet 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2007/424)
5720	23 juillet 2007	La situation en Somalie
		Lettre datée du 17 juillet 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie (S/2007/436)
5721	23 juillet 2007	La situation concernant la République démocratique du Congo
5722	24 juillet 2007	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
5723	25 juillet 2007	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
5724	26 juillet 2007	La situation en Géorgie
		Rapport du Secrétaire général sur la situation en Abkhazie (Géorgie) (S/2007/439)
5725	30 juillet 2007	The situation between Eritrea and Ethiopia
		Report of the Secretary-General on Ethiopia and Eritrea (S/2007/440)
5726	31 juillet 2007	La situation concernant la République démocratique du Congo

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Séance</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
		Lettre datée du 16 juillet 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo (S/2007/423)
5727	31 juillet 2007	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan Lettre datée du 5 juin 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2007/307/Rev.1 et S/2007/307/Rev.1/Add.1)

VI Rencontres entre le Conseil de sécurité et les pays fournisseurs de contingents tenues entre le 1^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007

<i>Rencontre</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5506	8 août 2006	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
5527	18 septembre 2006	Mission des Nations Unies au Soudan
5534	25 septembre 2006	Mission des Nations Unies au Libéria
5536	26 septembre 2006	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
5537	27 septembre 2006	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
5544	6 octobre 2006	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
5553	25 octobre 2006	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
5582	8 décembre 2006	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
5585	12 décembre 2006	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
5587	13 décembre 2006	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant
5604	21 décembre 2006	Opération des Nations Unies au Burundi
5620	16 janvier 2007	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
5625	29 janvier 2007	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
5643	22 mars 2007	Mission des Nations Unies au Libéria
5656	4 avril 2007	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
5657	10 avril 2007	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
5665	20 avril 2007	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
5666	23 avril 2007	Mission des Nations Unies au Soudan

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Rencontre</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
5689	8 juin 2007	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
5692	12 juin 2007	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement
5717	11 juillet 2007	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
5722	24 juillet 2007	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

VII

Séances tenues par les organes subsidiaires du Conseil de sécurité entre le 1^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007

Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies

Soixante et unième session

31 octobre (155^e); 3 novembre 2006 (156^e)

Soixante-deuxième session

20 février (157^e); 22 février 2007 (158^e)

Soixante-troisième session

20 juin (159^e); 22 juin 2007 (160^e)

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie

Consultations/séances officielles

4 août; 6 septembre; 17 et 21 novembre 2006; 13 mars; 27 avril; 1^{er} et 4 mai; 17 juillet 2007

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda

Consultations/séances officielles

10 août; 3 novembre 2006; 7 mars 2007

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées

Consultations/séances officielles

5, 11 et 28 septembre; 3, 9, 18 et 30 octobre; 6, 13, 20 et 27 novembre; 4, 11 et 19 décembre 2006; 29 janvier; 5, 12 et 26 février; 5, 12, 19 et 26 mars; 9 et 23 avril; 7, 14 et 21 mai; 4, 13, 18 et 25 juin; 9, 16 et 23 juillet 2007

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste

Séances officielles/plénières

7 septembre (169^e); 13 septembre (170^e); 12 octobre (171^e); 19 octobre (172^e); 26 octobre (173^e); 9 novembre (174^e); 16 novembre (175^e); 7 décembre (176^e); 14 décembre (177^e); 21 décembre 2006 (178^e); 1^{er} février (179^e); 22 février (180^e); 22 mars (181^e); 5 avril (182^e); 3 mai (183^e); 10 mai (184^e); 24 mai (185^e); 28 juin (186^e); 19 juillet (187^e); 26 juillet 2007 (188^e)

Consultations/séances officielles

5 et 26 octobre; 9 et 16 novembre 2006; 13 et 20 avril; 3 mai; 5 et 14 juin 2007

Séances du Sous-Comité A

12 décembre 2006; 8, 15 et 26 mars; 26 avril; 15 et 21 juin; 17, 24, 27 et 31 juillet 2007

Séances du Sous-Comité B

19 décembre 2006; 1^{er} mars; 12 avril; 31 mai; 20 juillet 2007

Séances du Sous-Comité C

10 octobre; 28 novembre 2006; 1^{er} et 5 mars; 7 juin; 5 juillet 2007

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria

Consultations/séances officielles

8 et 27 septembre; 17 octobre; 5 et 13 décembre 2006; 16 février; 13 avril; 3 et 18 mai;
6 juin 2007

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo

Consultations/séances officielles

31 octobre 2006; 24 janvier; 23 février; 23 mars; 26 avril; 2 et 11 mai; 1^{er} et 5 juin;
3, 13 et 18 juillet 2007

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)

Séances officielles/plénières

18 octobre (16^e); 2 novembre 2006 (17^e); 14 mars (18^e); 30 juillet 2007 (19^e)

Consultations/séances officielles

15 septembre; 2 et 22 novembre; 13 décembre 2006; 24 janvier; 7 février; 2 et 30 mars;
10 et 23 avril; 14 et 23 mai; 1^{er} juin; 2 et 30 juillet 2007

Séances du Sous-Comité A

20 octobre 2006

Séances du Sous-Comité B

4 octobre 2006

Séances du Sous-Comité C

6 octobre 2006

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire

Consultations/séances officielles

12 septembre; 4 octobre; 6 et 8 décembre 2006; 30 janvier; 9 et 13 mars; 11 avril; 18 mai;
11 juin; 25 juillet 2007

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan

Consultations/séances officielles

26 et 29 septembre; 20 octobre; 20 décembre 2006; 8 mars; 10 et 20 avril; 9 et 15 mai;
19 juin; 31 juillet 2007

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

Séances officielles

20 juin 2007 (1^{re})

Consultations/séances officielles

23 et 26 octobre; 11, 14 et 29 novembre; 1^{er}, 8, 14 et 20 décembre 2006; 31 janvier; 9, 13 et
27 février; 6 et 27 mars; 3, 7 et 17 avril; 2, 15, 22 et 29 mai; 5 et 26 juin 2007

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)

Séances officielles

23 janvier (1^{re}); 30 mai 2007 (2^e)

Consultations/séances officielles

30 janvier; 6, 14 et 28 février; 7, 16 et 28 mars; 4 et 18 avril; 1^{er}, 9, 16, 23 et 30 mai; 29 juin;
10, 20, 25 et 30 juillet 2007

Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix

27 mars 2007

Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique

10 et 21 novembre 2006; 4 janvier; 22 février; 26 mars; 21 juin 2007

Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés

6 septembre; 8 novembre 2006; 9 février; 10 mai; 19 juillet 2007

Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les questions générales relatives aux sanctions

11 octobre; 15 novembre 2006

Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure

10 et 20 novembre; 4 décembre 2006; 24 avril; 15 mai; 5 juin; 9 et 17 juillet 2007

VIII

Rapports annuels des organes subsidiaires du Conseil de sécurité

A. Rapports annuels des comités

S/2007/154	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie
S/2006/1049	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda
S/2006/1043	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone
S/2007/59	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées
S/2007/51	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)
S/2006/1044	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria
S/2006/1048	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo
S/2006/1017	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire
S/2006/1045	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan

B. Rapports annuels des groupes de travail

S/2006/972	Groupe de travail spécial sur les opérations de maintien de la paix
S/2006/997	Groupe de travail sur les questions générales relatives aux sanctions
S/2007/428	Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés

IX

Rapports des groupes d'experts et des instances de surveillance

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées : équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions		
S/2006/750	18 septembre 2006	Résolution 1617 (2005)
S/2007/132	7 mars 2007	Résolution 1617 (2005)
Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire		
S/2006/735	13 septembre 2006	Résolution 1643 (2005)
S/2006/964	8 décembre 2006	Résolution 1708 (2006)
S/2007/349	11 juin 2007	Résolution 1727 (2006)
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo		
S/2007/40	25 janvier 2007	Résolution 1698 (2006)
S/2007/423	16 juillet 2007	Résolution 1698 (2006)
Groupe d'experts sur le Libéria		
S/2006/976	13 décembre 2006	Résolution 1689 (2006)
S/2007/340	7 juin 2007	Résolution 1731 (2006)
Groupe de contrôle sur la Somalie		
S/2006/913	21 novembre 2006	Résolution 1676 (2006)
S/2007/436	17 juillet 2007	Résolution 1724 (2006)
Groupe d'experts sur le Soudan		
S/2006/795	2 octobre 2006	Résolution 1665 (2006)

X **Rapports des missions du Conseil de sécurité**

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Rapport</i>
S/2006/935	4 décembre 2006	Rapport de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan, du 11 au 16 novembre 2006
S/2007/256	4 mai 2007	Rapport de la mission du Conseil de sécurité sur la question du Kosovo, du 25 au 28 avril 2007
S/2007/421 et Corr.1	11 juillet 2007	Rapport de la mission du Conseil de sécurité à Addis-Abeba, Khartoum, Accra, Abidjan et Kinshasa, du 14 au 21 juin 2007

XI Opérations de maintien de la paix créées, en cours ou ayant pris fin pendant la période du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

<i>Opération de maintien de la paix</i>	<i>Créée par la résolution</i>	<i>Résolution(s) touchant le mandat de l'opération adoptée(s) pendant la période considérée</i>
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Inde et au Pakistan (UNMOGIP)	47 (1948)	Néant
Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST)	50 (1948)	Néant
Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP)	186 (1964)	1728 (2006) 1758 (2007)
Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant (FNUOD)	350 (1974)	1729 (2006) 1759 (2007)
Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)	425 (1978) 426 (1978)	1701 (2006)
Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)	690 (1991)	1720 (2006) 1754 (2007)
Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG)	858 (1993)	1716 (2006) 1752 (2007)
Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)	1244 (1999)	Néant
Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC)	1279 (1999)	1711 (2006) 1736 (2006) 1742 (2007) 1751 (2007) 1756 (2007)
Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE)	1320 (2000)	1710 (2006) 1741 (2007)
Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL)	1509 (2003)	1712 (2006) 1750 (2007)
Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)	1528 (2004)	1721 (2006) 1726 (2006) 1739 (2007) 1763 (2007) 1765 (2007)
Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)	1542 (2004)	1702 (2006) 1743 (2007)

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Opération de maintien de la paix</i>	<i>Créée par la résolution</i>	<i>Résolution(s) touchant le mandat de l'opération adoptée(s) pendant la période considérée</i>
Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB)	1545 (2004)	1719 (2006)*
Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS)	1590 (2005)	1706 (2006) 1709 (2006) 1714 (2006) 1755 (2007)
Opération hybride UA/ONU au Darfour (MINUAD)	1769 (2007)	

* Le mandat a pris fin le 31 décembre 2006 [voir résolution 1692 (2006)].

XII

Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou ayant cessé leurs activités pendant la période du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

<i>Mission ou bureau</i>	<i>Créé(e) par la résolution</i>	<i>Résolution(s) touchant le mandat adoptée(s) pendant la période considérée</i>
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	1401 (2002)	1746 (2007)
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)	1500 (2003)	1700 (2006)
Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL)	1599 (2005)	1703 (2006)
Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (BINUSIL)	1620 (2005)	1734 (2006)
Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT)	1704 (2006)	1745 (2007)
Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB)	1719 (2006)	
Mission des Nations Unies au Népal (MINUNEP)	1740 (2007)	

XIII

Rapports du Secrétaire général publiés entre le 1^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
S/2006/626	7 août 2006	Rapport établi à la suite de la déclaration S/PRST/2006/35
S/2006/628	8 août 2006	Rapport sur le Timor-Leste présenté en application de la résolution 1690 (2006)
S/2006/429/Add.1	14 août 2006	Additif au septième rapport sur l'Opération des Nations Unies au Burundi
S/2006/662	17 août 2006	Les enfants et le conflit armé au Soudan
S/2006/670	18 août 2006	Application de la résolution 1701 (2006) (pour la période du 11 au 17 août 2006)
S/2006/591/Add.1	28 août 2006	Additif au rapport sur le Darfour
S/2006/695	29 août 2006	Deuxième rapport sur le Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone
S/2006/706	1 ^{er} septembre 2006	Rapport présenté en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004)
S/2006/707	1 ^{er} septembre 2006	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
S/2006/727	11 septembre 2006	La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité
S/2006/728	12 septembre 2006	Soudan
S/2006/730	12 septembre 2006	Application de la résolution 1701 (2006)
S/2006/743	12 septembre 2006	Douzième rapport périodique sur la Mission des Nations Unies au Libéria
S/2006/748	19 septembre 2006	Règlement pacifique de la question de Palestine
S/2006/749	19 septembre 2006	Éthiopie et Érythrée
S/2006/759	21 septembre 2006	Vingt-deuxième rapport sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
S/2006/764	26 septembre 2006	Rapport mensuel sur le Darfour
S/2006/770	27 septembre 2006	Les femmes et la paix et la sécurité
S/2006/771	28 septembre 2006	La situation en Abkhazie (Géorgie)

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
S/2006/783	29 septembre 2006	Évolution de la situation en Guinée-Bissau et activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau
S/2006/817	16 octobre 2006	La situation concernant le Sahara occidental
S/2006/821	17 octobre 2006	Dixième rapport sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
S/2006/828	19 octobre 2006	Rapport intérimaire sur la situation en République centrafricaine suite à la déclaration à la presse du Président du Conseil de sécurité du 7 juillet 2006
S/2006/832	19 octobre 2006	Quatrième rapport semestriel sur l'application de la résolution 1559 (2004)
S/2006/838	23 octobre 2006	La situation en Somalie
S/2006/835	25 octobre 2006	Les enfants et le conflit armé en Côte d'Ivoire
S/2006/842	25 octobre 2006	Huitième rapport sur l'Opération des Nations Unies au Burundi
S/2006/826 et Corr.1	26 octobre 2006	Les enfants et les conflits armés
S/2006/851 et Corr.1	27 octobre 2006	Les enfants et les conflits armés au Burundi
S/2006/870	8 novembre 2006	Rapport mensuel sur le Darfour
S/2006/893 et Add.1	15 et 21 novembre 2006	Création d'un tribunal spécial pour le Liban
S/2006/906	20 novembre 2006	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
S/2006/922	28 novembre 2006	Troisième rapport sur le Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone
S/2006/931	1 ^{er} décembre 2006	Opération des Nations Unies à Chypre
S/2006/933	1 ^{er} décembre 2006	Application de la résolution 1701 (2006)
S/2006/938	4 décembre 2006	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant (10 juin-1 ^{er} décembre 2006)
S/2006/939	4 décembre 2006	Onzième rapport sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
S/2006/945	5 décembre 2006	Rapport présenté en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004)
S/2006/946	6 décembre 2006	Évolution de la situation en Guinée-Bissau et activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
S/2006/948	6 décembre 2006	Vingt-troisième rapport présenté en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999)
S/2006/956	11 décembre 2006	Moyen-Orient
S/2006/958	11 décembre 2006	Treizième rapport périodique sur la Mission des Nations Unies au Libéria
S/2006/980 et Corr.1	14 décembre 2006	Unissons nos forces : renforcement de l'action de l'ONU en faveur de l'état de droit
S/2006/992	15 décembre 2006	Rapport spécial sur l'Éthiopie et l'Érythrée
S/2006/994	18 décembre 2006	Neuvième rapport sur l'Opération des Nations Unies au Burundi
S/2006/1003	19 décembre 2006	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
S/2006/1006	20 décembre 2006	Les enfants et le conflit armé à Sri Lanka
S/2006/1007	20 décembre 2006	Les enfants et le conflit armé au Népal
S/2006/1019	22 décembre 2006	Rapport du Secrétaire général sur le Tchad et la République centrafricaine, établi en application des paragraphes 9 d) et 13 de la résolution 1706 (2006)
S/2006/1034	28 décembre 2006	La situation en République centrafricaine et les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Centrafrique
S/2006/1041	28 décembre 2006	Rapport mensuel sur le Darfour
S/2006/1042	28 décembre 2006	Exécution du mandat d'une mission de soutien de la paix de l'Autorité intergouvernementale pour le développement en Somalie
S/2007/7	9 janvier 2007	Assistance des Nations Unies demandée par le Népal à l'appui du processus de paix dans ce pays
S/2007/15	11 janvier 2007	La situation en Abkhazie (Géorgie)
S/2007/33	22 janvier 2007	Éthiopie et Érythrée
S/2007/42	25 janvier 2007	Soudan
S/2007/50	1 ^{er} février 2007	Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (9 août 2006-26 janvier 2007)
S/2007/68	8 février 2007	Rapport établi en application du paragraphe 8 de la résolution 1698 (2006) concernant la République démocratique du Congo
S/2007/97	23 février 2007	Le Tchad et la République centrafricaine

**Travaux se rapportant à toutes les questions examinées
par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
S/2007/104	23 février 2007	Rapport mensuel sur le Darfour
S/2007/115	28 février 2007	La situation en Somalie
S/2007/126	7 mars 2007	Rapport présenté en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004)
S/2007/133	8 mars 2007	Douzième rapport sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
S/2007/134	9 mars 2007	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
S/2007/143	13 mars 2007	Questions transfrontières en Afrique de l'Ouest
S/2007/147	14 mars 2007	Application de la résolution 1701 (2006)
S/2007/151	15 mars 2007	Quatorzième rapport périodique sur la Mission des Nations Unies au Libéria
S/2007/152	15 mars 2007	La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales
S/2007/156	20 mars 2007	Vingt-troisième rapport sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
S/2007/158	20 mars 2007	Évolution de la situation en Guinée-Bissau et activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau
S/2007/182	3 avril 2007	La situation en Abkhazie (Géorgie)
S/2007/202	13 avril 2007	La situation concernant le Sahara occidental
S/2007/213	17 avril 2007	Soudan
S/2007/204	20 avril 2007	Rapport sur la situation en Somalie, présenté en application des paragraphes 3 et 9 de la résolution 1744 (2007)
S/2007/235	26 avril 2007	Assistance des Nations Unies demandée par le Népal à l'appui du processus de paix dans ce pays
S/2007/250	30 avril 2007	Rapport intérimaire sur l'Éthiopie et l'Érythrée
S/2007/257	7 mai 2007	Quatrième rapport sur le Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone
S/2007/259	7 mai 2007	Les enfants et les conflits armés en Somalie
S/2007/260	7 mai 2007	Les enfants et le conflit armé en Ouganda

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
S/2007/262	7 mai 2007	Cinquième rapport semestriel sur l'application de la résolution 1559 (2004)
S/2007/275	14 mai 2007	Treizième rapport sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
S/2007/287	17 mai 2007	Premier rapport sur le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi
S/2007/307 et Rev.1 et Rev.1/Add.1	24 mai, 5 juin et 5 juillet 2007	Rapport du Secrétaire général et du Président de la Commission de l'Union africaine sur l'opération hybride au Darfour
S/2007/321	31 mai 2007	Vingt-quatrième rapport présenté en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999)
S/2007/328	4 juin 2007	Opération des Nations Unies à Chypre
S/2007/330	5 juin 2007	Rapport présenté en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004)
S/2007/331	5 juin 2007	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (2 décembre 2006-6 juin 2007)
S/2007/376	22 juin 2007	La situation en République centrafricaine et les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Centrafrique
S/2007/381	25 juin 2007	La situation en Somalie
S/2007/391	28 juin 2007	Les enfants et les conflits armés en République démocratique du Congo
S/2007/392	28 juin 2007	Application de la résolution 1701 (2006)
S/2007/385	29 juin 2007	État et progrès des négociations sur le Sahara occidental
S/2007/395	29 juin 2007	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
S/2007/400	3 juillet 2007	Les enfants et les conflits armés au Tchad
S/2007/401	3 juillet 2007	Évolution de la situation en Guinée-Bissau et activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau
S/2007/439	18 juillet 2007	La situation en Abkhazie (Géorgie)
S/2007/440	18 juillet 2007	Éthiopie et Érythrée
S/2007/442	18 juillet 2007	Assistance des Nations Unies demandée par le Népal à l'appui du processus de paix dans ce pays
S/2007/462	27 juillet 2007	Darfour

XIV
Exposés succincts du Secrétaire général
sur les questions dont le Conseil de sécurité
était saisi entre le 1^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007

S/2006/10/Add.31 à 51

S/2007/10 et Add.1 à 30

XV

Notes du Président du Conseil de sécurité publiées entre le 1^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>
S/2006/702	31 août 2006	Rapport du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur la mise en œuvre de l'accord de garanties TNP en République islamique d'Iran
S/2006/833	20 octobre 2006	Bureau du Comité établi en application de la résolution 1718 (2006)
S/2006/846	26 octobre 2006	Bureau du Comité établi en application de la résolution 1533 (2004)
S/2006/942	7 décembre 2006	Adoption du rapport annuel du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
S/2006/997	22 décembre 2006	Rapport du Groupe de travail officieux sur les questions générales relatives aux sanctions
S/2007/6	8 janvier 2007	Prorogation du mandat du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique
S/2007/20	18 janvier 2007	Présidents et vice-présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité
S/2007/100	22 février 2007	Rapport du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur la mise en œuvre de l'accord de garanties TNP et des dispositions pertinentes de la résolution 1737 (2006) du Conseil de sécurité en République islamique d'Iran
S/2007/303	23 mai 2007	Rapport du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur la mise en œuvre de l'accord de garanties TNP et des dispositions pertinentes des résolutions du Conseil de sécurité en République islamique d'Iran
S/2007/461	27 juillet 2007	Présidents et vice-présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité

Deuxième partie

Questions examinées par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Chapitre 1

Points relatifs à la situation au Moyen-Orient

A. La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Séances du Conseil

5515 (22 août 2006); 5530 (21 septembre 2006); 5552 (19 octobre 2006); 5564 (9 novembre 2006); 5565 (11 novembre 2006); 5568 (21 novembre 2006); 5624 (25 janvier 2007); 5629 (13 février 2007); 5638 (14 mars 2007); 5667 (25 avril 2007); 5683 (24 mai 2007); 5701 (20 juin 2007); 5723 (25 juillet 2007)

Consultations plénières

7 septembre; 8 et 10 novembre; 5 et 6 décembre 2006; 9 et 25 janvier; 14 mars; 5 avril; 23, 24 et 30 mai; 1^{er}, 8, 11 et 20 juin; 25 et 26 juillet 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/748	19 septembre 2006	Résolution 60/39 de l'Assemblée générale

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/608	3 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Malaisie
S/2006/613	3 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/623	7 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2006/641	11 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/659	16 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Costa Rica
S/2006/669	21 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/676	21 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/694	25 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant d'El Salvador
S/2006/696	28 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/700	30 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2006/704	31 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/752	21 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/798	3 octobre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2006/788	4 octobre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/808	12 octobre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/818	16 octobre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/827	17 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine

S/2006/843	25 octobre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/858	1 ^{er} novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/862	3 novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/868	6 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Qatar
S/2006/869	7 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/871	8 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2006/872	8 novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/873	8 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/876	9 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2006/882	9 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2006/886	13 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2006/887	14 novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2006/891	15 novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2006/904	20 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/916	22 novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2006/925	29 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Fédération de Russie

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2006/941	5 décembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2006/949	7 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des Émirats arabes unis
S/2006/959	8 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/1016	12 décembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/1000	18 décembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2006/1029	25 décembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2007/1	2 janvier 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/5	4 janvier 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/23	18 janvier 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2007/35	23 janvier 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/37	24 janvier 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/49	25 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2007/58	6 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/60	6 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël

S/2007/75	9 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/76	9 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2007/80	9 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Koweït
S/2007/83	12 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/103	12 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Égypte
S/2007/101	21 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2007/109	26 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/117	27 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Koweït
S/2007/119	1 ^{er} mars 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/129	7 mars 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2007/146	13 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2007/157	20 mars 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2007/161	20 mars 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/197	9 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2007/192	10 avril 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/358	12 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/217	17 avril 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2007/228	19 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/225	23 avril 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/232	23 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/252	24 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant d'Israël
S/2007/230	25 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2007/270	10 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2007/292	15 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/285	16 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2007/291	17 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/293	18 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/298	21 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/360	23 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Afrique du Sud
S/2007/308	24 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/309	24 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Pakistan

S/2007/310	24 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/316	29 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2007/318	30 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/322	30 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/337	6 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/345	7 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/348	12 juin 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/373	20 juin 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/382	26 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/387	27 juin 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/397	29 juin 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/405	3 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/411	5 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2007/428	10 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2007/431	16 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne

S/2007/433	16 juillet 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/459	26 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine

B. La situation au Moyen-Orient

1. Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage

Séances du Conseil

5596 (15 décembre 2006); 5698 (20 juin 2007)
(voir aussi le chapitre 27.B de la deuxième partie)

Consultations plénières

13 et 15 décembre 2006; 12 juin; 18 juillet 2007

Résolutions adoptées

1729 (2006); 1759 (2007)

Déclarations du Président

S/PRST/2006/54; S/PRST/2007/20

Opérations de maintien de la paix créées, en cours ou achevées

Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve

Résolution 50 (1948) Création

(Un certain nombre d'observateurs militaires sont affectés à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage.)

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage

Résolution 350 (1974) Création

Résolution 1729 (2006) Prorogation du mandat jusqu'au 30 juin 2007

Résolution 1759 (2007) Prorogation du mandat jusqu'au 31 décembre 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/938	4 décembre 2006	Résolution 350 (1974) et résolutions ultérieures, notamment résolution 1685 (2006)
S/2007/331	5 juin 2007	Résolution 350 (1974) et résolutions ultérieures, notamment résolution 1729 (2006)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/877	7 novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne
S/2006/894	10 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/895	15 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/947	5 décembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne
S/2006/949	7 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des Émirats arabes unis
S/2006/959	8 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2007/24	16 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/25	19 janvier 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/358	12 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/232	23 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/230	25 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2007/325	31 mai 2007	Note verbale adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la République arabe syrienne
S/2007/406	3 juillet 2007	Note verbale adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la République arabe syrienne
S/2007/431	16 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne
S/2007/463	25 juillet 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant d'Israël

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/605	1 ^{er} août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/608	3 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Malaisie
S/2006/621	4 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/622	5 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne
S/2006/625	7 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/626	7 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/632	8 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Honduras
S/2006/630	9 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/639	11 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/641	11 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2006/647	12 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/655	14 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Qatar
S/2006/654	15 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/671	15 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République bolivarienne du Venezuela

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2006/667	18 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/675	21 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/679	21 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/684	21 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/692	23 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2006/687	24 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/694	25 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant d'El Salvador
S/2006/697	28 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/698	29 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/700	30 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2006/705	31 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/711	1 ^{er} septembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/712	5 septembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/713	5 septembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/721	8 septembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban

S/2006/733	8 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/729	11 septembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/732	12 septembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/734	13 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/747	18 septembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/753	20 septembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/754	20 septembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/763	25 septembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/767	26 septembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/772	27 septembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/782	29 septembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/785	2 octobre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/786	3 octobre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/813	13 octobre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2006/824	18 octobre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/844	20 octobre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/852	27 octobre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/860	2 novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/865	3 novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne
S/2006/877	7 novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne
S/2006/894	10 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/895	15 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/917	27 novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/933	1 ^{er} décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/937	4 décembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/949	7 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des Émirats arabes unis
S/2006/959	8 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/965	11 décembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2006/995	18 décembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban

S/2006/1033	27 décembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/3	4 janvier 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/18	15 janvier 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/26	16 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/27	19 janvier 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/29	19 janvier 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/45	29 janvier 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/57	6 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/63	7 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/69	8 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2007/85	8 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/82	12 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/86	13 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/94	15 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/108	26 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/124	5 mars 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/125	5 mars 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/140	12 mars 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/155	19 mars 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/167	22 mars 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2007/172	26 mars 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/183	2 avril 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/187	5 avril 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/188	5 avril 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/197	9 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2007/199	11 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant d'Israël
S/2007/358	12 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/207	13 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/209	16 avril 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/219	19 avril 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban

S/2007/232	23 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/230	25 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2007/247	30 avril 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/276	10 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/277	10 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/278	14 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/304	22 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/311	25 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/313	28 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/332	6 juin 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/333	6 juin 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/344	11 juin 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/367	18 juin 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/368	18 juin 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2007/375	19 juin 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban

S/2007/380	25 juin 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/382	26 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/396	29 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/408	5 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/409	5 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/428	10 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2007/429	11 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/431	16 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne
S/2007/449	19 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/450	19 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/451	20 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/460	26 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban

3. Résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité

Séances du Conseil

5559 (30 octobre 2006); 5691 (11 juin 2007)

Consultations plénières

29 septembre; 30 octobre; 12 décembre 2006; 13 février; 5 avril; 11 juin 2007

Déclarations du Président

S/PRST/2006/43; S/PRST/2007/17

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/832	19 octobre 2006	Résolution 1559 (2004)
S/2007/262	7 mai 2007	Résolution 1559 (2004)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/865	3 novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne
S/2006/877	7 novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne
S/2007/85	8 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/86	13 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/199	11 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant d'Israël
S/2007/431	16 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne

4. Résolution 1595 (2005) du Conseil de sécurité**Séances du Conseil**

5539 (29 septembre 2006); 5569 (21 novembre 2006); 5597 (18 décembre 2006); 5642 (21 mars 2007); 5648 (27 mars 2007); 5685 (30 mai 2007); 5694 (13 juin 2007); 5719 (19 juillet 2007)

Consultations plénières

20-22 novembre; 18 décembre 2006; 5, 9, 11 et 22 janvier; 13 et 15 février; 21 et 22 mars; 2, 25, 29 et 30 mai; 1^{er}, 13 et 20 juin; 19 juillet 2007

Résolutions adoptées

1748 (2007); 1757 (2007)

Déclarations du Président

S/PRST/2006/46; S/PRST/2007/18

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/893 et Add.1	15 et 21 novembre 2006	Résolution 1664 (2006)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/760	25 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/909	21 novembre 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne
S/2006/910	21 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Qatar
S/2006/911	21 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/914	21 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/915	22 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/962	12 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/998	14 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/999	19 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/90	13 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/91	15 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/150	15 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/159	20 mars 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Liban
S/2007/358	12 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/232	23 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/281	15 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

S/2007/286	16 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/351	8 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/352	13 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/356	13 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/357	14 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/424	12 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/461	27 juillet 2007	Note du Président du Conseil de sécurité

5. La situation au Moyen-Orient

Séances du Conseil

5584 (12 décembre 2006)

Déclarations du Président

S/PRST/2006/51

Rapports du Secrétaire général

Cote

Date

S/2006/956 11 décembre 2006

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/960	11 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
------------	------------------	---

Chapitre 2

La situation à Chypre

Séances du Conseil

5593 (15 décembre 2006); 5696 (15 juin 2007)

(voir aussi le chapitre 27.A de la deuxième partie)

Consultations plénières

29 août; 8 et 14 décembre 2006; 27 mars; 8 et 14 juin 2007

Résolutions adoptées

1728 (2006); 1758 (2007)

Opérations de maintien de la paix créées, en cours ou achevées

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Résolution 186 (1964)	Création
Résolution 1728 (2006)	Prorogation du mandat jusqu'au 15 juin 2007
Résolution 1758 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 15 décembre 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/931	1 ^{er} décembre 2006	Résolution 186 (1964) et résolutions ultérieures, notamment résolution 1687 (2006)
S/2007/328	4 juin 2007	Résolution 186 (1964) et résolutions ultérieures, notamment résolution 1728 (2006)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/691	25 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2006/731	12 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2006/800	10 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2006/847	25 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2006/863	3 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie

S/2006/864	3 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2006/896	14 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2006/929	29 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2006/959	8 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/979	12 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2006/1025	20 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2006/1026	21 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2006/1037	28 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2007/52	31 janvier 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Chypre
S/2007/54	2 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2007/89	14 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2007/102	21 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2007/99	22 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2007/208	12 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2007/214	13 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2007/233	24 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2007/246	27 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2007/288	15 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2007/317	25 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/362	13 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2007/377	22 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2007/383	22 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2007/418	6 juillet 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2007/456	23 juillet 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie

Chapitre 3

La situation concernant le Sahara occidental

Séances du Conseil

5560 (31 octobre 2006); 5669 (30 avril 2007)

(voir aussi le chapitre 27.C de la deuxième partie)

Consultations plénières

25 et 27 octobre 2006; 20 et 30 avril; 11 juillet 2007

Résolutions adoptées

1720 (2006); 1754 (2007)

Opérations de maintien de la paix créées, en cours ou achevées

Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Résolution 690 (1991)	Création
Résolution 1720 (2006)	Prorogation du mandat jusqu'au 30 avril 2007
Résolution 1754 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 31 octobre 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/817	16 octobre 2006	Résolution 1675 (2006)
S/2007/202	13 avril 2007	Résolution 1720 (2006)
S/2007/385	29 juin 2007	Résolution 1754 (2007)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/55	31 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/56	5 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/206	11 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Maroc
S/2007/210	16 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Afrique du Sud

Chapitre 4

La situation au Timor-Leste

Séances du Conseil

5512 (15 août 2006); 5514 (18 août 2006); 5516 (25 août 2006); 5628 (12 février 2007); 5634 (22 février 2007); 5682 (23 mai 2007)

Consultations plénières

10, 17, 18 et 24 août; 27 octobre 2006; 4 avril; 30 mai; 29 juin 2007

Résolutions adoptées

1703 (2006); 1704 (2006); 1745 (2007)

Déclarations du Président

S/PRST/2007/14

Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou dont le mandat a pris fin

Bureau des Nations Unies au Timor-Leste

Résolution 1599 (2005) Création

Résolution 1703 (2006) Expiration du mandat le 25 août 2006

Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste

Résolution 1704 (2006) Création

Résolution 1745 (2007) Prorogation du mandat jusqu'au 26 février 2008

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/628	8 août 2006	Résolution 1690 (2006)
S/2007/50	1 ^{er} février 2007	Résolution 1704 (2006)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/620	4 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Timor-Leste
S/2006/651	14 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Timor-Leste
S/2006/668	16 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Timor-Leste
S/2006/822	17 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

S/2006/831	19 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Timor-Leste
S/2006/849	26 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Australie
S/2006/923	30 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/924	29 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/1022	21 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Timor-Leste

Chapitre 5

La situation au Libéria

Séances du Conseil

5542 (29 septembre 2006); 5602 (20 décembre 2006); 5652 (30 mars 2007); 5668 (27 avril 2007); 5699 (20 juin 2007)

(voir aussi le chapitre 27.G de la deuxième partie et le chapitre 23 de la cinquième partie)

Consultations plénières

25 septembre; 20 octobre; 13 et 19 décembre 2006; 22 mars; 18 avril; 13 juin 2007

Résolutions adoptées

1712 (2006); 1731 (2006); 1750 (2007); 1753 (2007); 1760 (2007)

Opérations de maintien de la paix créées, en cours ou achevées

Mission des Nations Unies au Libéria

Résolution 1509 (2003)	Création
Résolution 1712 (2006)	Prorogation du mandat jusqu'au 31 mars 2007
Résolution 1750 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 30 septembre 2007 et modification de ce dernier

Rapports du Groupe d'experts sur le Libéria

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/976	13 décembre 2006	Résolution 1689 (2006)
S/2007/340	7 juin 2007	Résolution 1731 (2006)

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/743	12 septembre 2006	Résolution 1667 (2006)
S/2006/958	11 décembre 2006	Résolution 1712 (2006)
S/2007/151	15 mars 2007	Résolution 1712 (2006)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/848	23 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Suède
S/2006/976	13 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria

S/2006/1044	28 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003)
S/2007/43	29 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/294	18 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/340	7 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003)
S/2007/454	23 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Chapitre 6

La situation en Somalie

Séances du Conseil

5535 (25 septembre 2006); 5575 (29 novembre 2006); 5579 (6 décembre 2006); 5611 (22 décembre 2006); 5614 (26 décembre 2006); 5633 (20 février 2007); 5671 (30 avril 2007); 5695 (14 juin 2007); 5707 (28 juin 2007); 5720 (23 juillet 2007)

(voir aussi les chapitres 20, 30 et 48 de la deuxième partie)

Consultations plénières

16 août; 7, 16 et 29 novembre; 6, 22, 26 et 27 décembre 2006; 10 janvier; 2 et 6 février; 13 et 23 mars; 12 et 30 avril; 14 et 27 juin 2007

Résolutions adoptées

1724 (2006); 1725 (2006); 1744 (2007); 1766 (2007)

Déclarations du Président

S/PRST/2006/59; S/PRST/2007/13; S/PRST/2007/19

Communiqués officiels

S/PV.5535; S/PV.5707

Rapports du Groupe de contrôle sur la Somalie

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/913	21 novembre 2006	Résolution 1676 (2006)
S/2007/436	17 juillet 2007	Résolution 1724 (2006)

Rapports des missions du Conseil de sécurité

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Mission</i>
S/2007/421 et Corr.1	11 juillet 2007	Mission à Addis-Abeba, Khartoum, Accra, Abidjan et Kinshasa, du 14 au 21 juin 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/838	23 octobre 2006	S/PRST/2001/30
S/2006/1042	28 décembre 2006	Résolution 1725 (2006)
S/2007/115	28 février 2007	S/PRST/2001/30 et résolution 1725 (2006)
S/2007/204	20 avril 2007	Résolution 1744 (2007)
S/2007/381	25 juin 2007	S/PRST/2001/30 et S/PRST/2007/13

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/913	21 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie
S/2006/943	29 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Ouganda
S/2006/949	7 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des Émirats arabes unis
S/2006/959	8 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/986	15 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/1009	15 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Érythrée
S/2006/1042	28 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/34	22 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Congo
S/2007/154	14 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992)
S/2007/173	20 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Ghana
S/2007/358	12 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/232	23 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/243	25 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/244	30 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/273	3 mai 2007	Lettre adressée au Président de l'Assemblée générale par le représentant de l'Érythrée
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/428	10 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2007/436	17 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992)
S/2007/444	18 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Ghana

Chapitre 7

Questions relatives à la situation dans l'ex-Yougoslavie

A. La situation en Bosnie-Herzégovine

Séances du Conseil

5563 (8 novembre 2006); 5567 (21 novembre 2006); 5675 (16 mai 2007); 5713 (29 juin 2007)

(voir aussi le chapitre 14 de la deuxième partie et le chapitre 9 de la cinquième partie)

Consultations plénières

16 novembre 2006; 28 et 29 juin 2007

Résolutions adoptées

1722 (2006); 1764 (2007)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/644	10 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/809	12 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/810	12 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/874	8 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Serbie
S/2006/1035	27 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/118	28 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/253	3 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/268	8 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

B. Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)

Séances du Conseil

5522 (13 septembre 2006); 5531 (22 septembre 2006); 5588 (13 décembre 2006); 5640 (19 mars 2007); 5654 (3 avril 2007)

(voir aussi le chapitre 14 de la deuxième partie et le chapitre 9 de la cinquième partie)

Consultations plénières

22 septembre 2006; 19 et 29 mars; 3, 12 et 23 avril; 31 mai; 20, 22, 28 et 29 juin; 9, 16 et 20 juillet 2007

Communiqués officiels

S/PV.5531; S/PV.5640; S/PV.5654

Opérations de maintien de la paix créées, en cours ou achevées

Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

Résolution 1244 (1999) Création

Rapports des missions du Conseil de sécurité

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Mission</i>
S/2007/256	4 mai 2007	Mission sur la question du Kosovo, du 25 au 28 avril 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/707	1 ^{er} septembre 2006	Résolution 1244 (1999)
S/2006/906	20 novembre 2006	Résolution 1244 (1999)
S/2007/134	9 mars 2007	Résolution 1244 (1999)
S/2007/395	29 juin 2007	Résolution 1244 (1999)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/643	10 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/656	14 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/657	16 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

S/2006/720	7 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/830	17 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/2	3 janvier 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Serbie
S/2007/39	24 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/53	1er février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/130	6 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/160	19 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/168 et Add.1 et 2	26 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/220	19 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/248	30 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/312	25 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Serbie
S/2007/403	2 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/414	6 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/427	10 juillet 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Serbie

Chapitre 8

La situation en Géorgie

Séances du Conseil

5549 (13 octobre 2006); 5623 (24 janvier 2007); 5658 (10 avril 2007); 5661 (13 avril 2007); 5724 (26 juillet 2007)

(voir aussi le chapitre 27.D de la deuxième partie)

Consultations plénières

28 et 29 septembre; 3, 6, 12 et 13 octobre 2006; 24 janvier; 22 mars; 10 et 12 avril; 10 et 26 juillet 2007

Résolutions adoptées

1716 (2006); 1752 (2007)

Communiqués officiels

S/PV.5623; S/PV.5658; S/PV.5724

Opérations de maintien de la paix créées, en cours ou achevées

Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie

Résolution 858 (1993)	Création
Résolution 1716 (2006)	Prorogation du mandat jusqu'au 15 avril 2007
Résolution 1752 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 15 octobre 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/771	28 septembre 2006	Résolution 1666 (2006)
S/2007/15	11 janvier 2007	Résolution 1716 (2006)
S/2007/182	3 avril 2007	Résolution 1716 (2006)
S/2007/439	18 juillet 2007	Résolution 1752 (2007)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/638	11 août 2006	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2006/709	4 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2006/739	13 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie

S/2006/807	13 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2006/845	25 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2006/879	2 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Ukraine
S/2006/880	2 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Ukraine
S/2006/1005	12 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Ukraine
S/2007/9	8 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2007/74	9 février 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2007/120	10 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Ukraine
S/2007/123	2 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2007/145	12 mars 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2007/149	12 mars 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Ukraine
S/2007/441	17 juillet 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Kazakhstan

Chapitre 9

La situation concernant le Rwanda

Séances du Conseil

5650 (28 mars 2007)

(voir aussi les chapitres 14, 15 et 21 de la deuxième partie)

Consultations plénières

27 mars; 31 mai 2007

Résolutions adoptées

1749 (2007)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/1049	28 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda
S/2007/121	2 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Rwanda
S/2007/393	15 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe
S/2007/407	5 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République démocratique du Congo

Chapitre 10

La question concernant Haïti

Séances du Conseil

5513 (15 août 2006); 5631 (15 février 2007)

(voir aussi le chapitre 27.I de la deuxième partie)

Consultations plénières

8 août; 16 novembre 2006; 29 janvier; 15 février; 30 mai 2007

Résolutions adoptées

1702 (2006); 1743 (2007)

Opérations de maintien de la paix créées, en cours ou achevées

Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

Résolution 1542 (2004)	Création
Résolution 1702 (2006)	Prorogation du mandat jusqu'au 15 février 2007
Résolution 1743 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 15 octobre 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/1003	19 décembre 2006	Résolution 1702 (2006)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/726	31 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/11	8 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/12	10 janvier 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/179	29 mars 2007	Lettres identiques du Secrétaire général au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité
S/2007/466	26 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/467	30 juillet 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/796	6 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Rwanda
S/2006/866	1 ^{er} novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/867	6 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/889	14 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Congo
S/2006/892	15 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/1020	18 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/1050	20 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la Commission de consolidation de la paix
S/2006/1021	22 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/1030	22 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/1031	27 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/92	13 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2007/326	30 mai 2007	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Président de la Commission de consolidation de la paix
S/2007/393	15 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe
S/2007/428	10 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2007/458	25 juillet 2007	Rapport de la Commission de consolidation de la paix sur les travaux de sa première session

Chapitre 12

La situation en Afghanistan

Séances du Conseil

5521 (12 septembre 2006); 5548 (9 octobre 2006); 5641 (20 mars 2007); 5645 (23 mars 2007); 5680 (23 mai 2007); 5718 (17 juillet 2007)

(voir aussi le chapitre 30 de la deuxième partie)

Consultations plénières

12 septembre 2006; 5 février; 17 juillet 2007

Résolutions adoptées

1707 (2006); 1746 (2007)

Déclarations du Président

S/PRST/2007/27

Communiqués officiels

S/PV.5548; S/PV.5680

Missions politiques créées, en cours ou achevées

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Résolution 1401 (2002) Création

Résolution 1746 (2007) Prorogation du mandat jusqu'au 23 mars 2008

Rapports des missions du Conseil de sécurité

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Mission</i>
S/2006/935	4 décembre 2006	Mission en Afghanistan, du 11 au 16 novembre 2006

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/727	11 septembre 2006	Résolutions 60/32 A et B de l'Assemblée générale et résolution 1662 (2006) du Conseil de sécurité
S/2007/152	15 mars 2007	Résolution 61/18 de l'Assemblée générale et résolution 1662 (2006) du Conseil de sécurité

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/725	11 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Afghanistan
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/765	26 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/875	9 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/959	8 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2007/13	10 janvier 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Afghanistan
S/2007/38	25 janvier 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Pakistan
S/2007/48	29 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/255	1 ^{er} février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Liechtenstein
S/2007/177	21 mars 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Inde
S/2007/197	9 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2007/266	3 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2007/279	7 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/280	15 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/289	16 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Afghanistan

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/299	21 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Pakistan
S/2007/306	22 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/417	22 juin 2007	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Japon
S/2007/419	6 juillet 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Italie
S/2007/458	25 juillet 2007	Rapport de la Commission de consolidation de la paix sur les travaux de sa première session

Chapitre 13

La situation en Sierra Leone

Séances du Conseil

5608 (22 décembre 2006); 5690 (8 juin 2007); 5708 (28 juin 2007)

(voir aussi le chapitre 23 de la cinquième partie)

Consultations plénières

7 septembre; 7 et 21 décembre 2006; 11 mai; 28 juin 2007

Résolutions adoptées

1734 (2006)

Déclarations du Président

S/PRST/2007/23

Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou dont le mandat a pris fin

Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone

Résolution 1620 (2005)	Création
Résolution 1734 (2006)	Prorogation du mandat jusqu'au 31 décembre 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/695	29 août 2006	Résolution 1620 (2005)
S/2006/922	28 novembre 2006	Résolution 1620 (2005)
S/2007/257	7 mai 2007	Résolution 1734 (2006)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/959	8 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/1050	20 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la Commission de consolidation de la paix
S/2006/1043	28 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/269	10 mai 2007	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Président de la Commission de consolidation de la paix
S/2007/294	18 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/338	7 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Canada
S/2007/458	25 juillet 2007	Rapport de la Commission de consolidation de la paix sur les travaux de sa première session

Chapitre 14

Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

Séances du Conseil

5594 (15 décembre 2006); 5697 (18 juin 2007)

(voir aussi les chapitres 7, 9 et 21 de la deuxième partie et le chapitre 9 de la cinquième partie)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/658	16 août 2006	Note du Secrétaire général
S/2006/666	21 août 2006	Note du Secrétaire général
S/2006/898	15 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
S/2006/951	30 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994
S/2007/283 et Corr.1	15 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

S/2007/323 23 mai 2007

Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

Chapitre 15

La situation dans la région des Grands Lacs

Séances du Conseil

5566 (16 novembre 2006); 5603 (20 décembre 2006); 5637 (9 mars 2007); 5644 (22 mars 2007)

(voir aussi les chapitres 9, 11, 16, 17, 30, 33 et 48 de la deuxième partie)

Consultations plénières

7 et 16 novembre; 20 décembre 2006; 22 mars; 31 mai 2007

Déclarations du Président

S/PRST/2006/45; S/PRST/2006/57; S/PRST/2007/6

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2007/421 et Corr.1	11 juillet 2007	Mission à Addis-Abeba, Khartoum, Accra, Abidjan et Kinshasa, du 14 au 21 juin 2007

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/811	4 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/796	6 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Rwanda
S/2006/812	13 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/861	3 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Ouganda
S/2006/930	30 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/944	1 ^{er} décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Ouganda
S/2007/121	2 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Rwanda
S/2007/189	4 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants du Myanmar, du Népal, de l'Ouganda, des Philippines, de Sri Lanka et du Soudan
S/2007/237	26 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Ouganda

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/347	11 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/393	15 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe
S/2007/407	5 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République démocratique du Congo
S/2007/428	10 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2007/435	16 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Ouganda
S/2007/458	25 juillet 2007	Rapport de la Commission de consolidation de la paix sur les travaux de sa première session

Chapitre 16

La situation concernant la République démocratique du Congo

Séances du Conseil

5504 (3 août 2006); 5533 (22 septembre 2006); 5541 (29 septembre 2006); 5562 (7 novembre 2006); 5580 (6 décembre 2006); 5610 (22 décembre 2006); 5616 (9 janvier 2007); 5630 (15 février 2007); 5653 (3 avril 2007); 5660 (13 avril 2007); 5674 (15 mai 2007); 5721 (23 juillet 2007); 5726 (31 juillet 2007)

(voir aussi les chapitres 15, 20, 27.E et 30 de la deuxième partie)

Consultations plénières

3, 21 et 22 août; 22 et 27 septembre; 17 octobre; 2, 7 et 17 novembre; 4, 6 et 21 décembre 2006; 6, 7, 13 et 20 février; 22 et 27 mars; 3, 4 et 12 avril; 11 et 31 mai; 11 juin; 19 et 23 juillet 2007

Résolutions adoptées

1711 (2006); 1736 (2006); 1742 (2007); 1751 (2007); 1756 (2007); 1768 (2007)

Déclarations du Président

S/PRST/2006/36; S/PRST/2006/40; S/PRST/2006/44; S/PRST/2006/50;
S/PRST/2007/9; S/PRST/2007/28

Opérations de maintien de la paix créées, en cours ou achevées

Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

Résolution 1279 (1999)	Création
Résolution 1711 (2006)	Prorogation du mandat jusqu'au 15 février 2007
Résolution 1736 (2006)	Modification du mandat
Résolution 1742 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 15 avril 2007
Résolution 1751 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 15 mai 2007
Résolution 1756 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 31 décembre 2007

Rapports du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2007/40	25 janvier 2007	Résolution 1698 (2006)
S/2007/423	16 juillet 2007	Résolution 1698 (2006)

Rapports des missions du Conseil de sécurité

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2007/421 et Corr.1	11 juillet 2007	Mission à Addis-Abeba, Khartoum, Accra, Abidjan et Kinshasa, du 14 au 21 juin 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/759	21 septembre 2006	Résolutions 1565 (2004) et 1635 (2005)
S/2007/68	8 février 2007	Résolution 1698 (2006)
S/2007/156	20 mars 2007	Résolution 1711

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/624	7 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/693	28 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/722	5 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Ouganda
S/2006/724	8 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/796	6 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Rwanda
S/2006/846	26 octobre 2006	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2006/892	15 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/930	30 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/984	15 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/1048	28 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo
S/2007/17	15 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République démocratique du Congo

S/2007/36	23 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2007/40	25 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004)
S/2007/70	8 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/79	9 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Rwanda
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/393	15 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe
S/2007/428	10 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2007/407	5 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République démocratique du Congo
S/2007/423	16 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004)
S/2007/443	18 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République démocratique du Congo

Chapitre 17

La situation en République centrafricaine

Séances du Conseil

5558 (30 octobre 2006); 5572 (22 novembre 2006)

(voir aussi les chapitres 15, 30, 33 et 39 de la deuxième partie)

Consultations plénières

22 novembre; 5 décembre 2006; 10 et 15 janvier; 6 et 27 février; 3 et 13 juillet 2007

Déclarations du Président

S/PRST/2006/47

Communiqués officiels

S/PV.5558

Rapports des missions du Conseil de sécurité

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2007/421 et Corr.1	11 juillet 2007	Mission à Addis-Abeba, Khartoum, Accra, Abidjan et Kinshasa, du 14 au 21 juin 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/828	19 octobre 2006	Déclaration à la presse du Président du Conseil de sécurité du 7 juillet 2006
S/2006/1034	28 décembre 2006	S/PRST/2001/25
S/2007/376	22 juin 2007	S/PRST/2001/25

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/796	6 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Rwanda
S/2006/934	30 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/111	23 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Ghana
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/393	15 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe

Chapitre 18

La situation en Afrique

Séances du Conseil

5525 (15 septembre 2006); 5571 (22 novembre 2006); 5655 (4 avril 2007)

Consultations plénières

6 février 2007

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2007/6	8 janvier 2007	Note du Président du Conseil de sécurité
----------	----------------	--

S/2007/461	27 juillet 2007	Note du Président du Conseil de sécurité
------------	-----------------	--

Chapitre 19

La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie

Séances du Conseil

5540 (29 septembre 2006); 5626 (30 janvier 2007); 5725 (30 juillet 2007)

(voir aussi les chapitres 27.F et 30 de la deuxième partie)

Consultations plénières

26 et 28 septembre; 17 octobre 2006; 16 et 29 janvier; 8 et 29 mai; 11 juin; 24 juillet 2007

Résolutions adoptées

1710 (2006); 1741 (2007); 1767 (2007)

Opérations de maintien de la paix créées, en cours ou achevées

Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

Résolution 1320 (2000)	Création
Résolution 1710 (2006)	Prorogation du mandat jusqu'au 31 janvier 2007
Résolution 1741 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 31 juillet 2007
Résolution 1767 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 31 janvier 2008

Rapports des missions du Conseil de sécurité

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2007/421 et Corr.1	11 juillet 2007	Mission à Addis-Abeba, Khartoum, Accra, Abidjan et Kinshasa, du 14 au 21 juin 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/749	19 septembre 2006	Résolution 1320 (2000)
S/2006/992	15 décembre 2006	Résolution 1710 (2006)
S/2007/33	22 janvier 2007	Résolution 1320 (2000)
S/2007/250	30 avril 2007	Résolution 1741 (2007)
S/2007/440	18 juillet 2007	Résolution 1320 (2000)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/840	23 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Érythrée
------------	-----------------	---

S/2006/890	15 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Éthiopie
S/2006/905	20 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Érythrée
S/2006/1036	28 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Érythrée
S/2007/4	3 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Érythrée
S/2007/267	8 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Érythrée
S/2007/350	8 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Éthiopie
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/366	15 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Érythrée

Chapitre 20

Les enfants et les conflits armés

Séances du Conseil

5573 (28 novembre 2006)

Consultations plénières

23 juillet 2007

Déclarations du Président

S/PRST/2006/48

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/662	17 août 2006	Résolution 1612 (2005)
S/2006/835	25 octobre 2006	Résolution 1612 (2005)
S/2006/826 et Corr.1	26 octobre 2006	Résolution 1612 (2005)
S/2006/851 et Corr.1	27 octobre 2006	Résolution 1612 (2005)
S/2006/1006	20 décembre 2006	Résolution 1612 (2005)
S/2006/1007	20 décembre 2006	Résolution 1612 (2005)
S/2007/259	7 mai 2007	Résolution 1612 (2005)
S/2007/260	7 mai 2007	Résolution 1612 (2005)
S/2007/391	28 juin 2007	Résolution 1612 (2005)
S/2007/400	3 juillet 2007	Résolution 1612 (2005)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/724	8 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2006/971	1 ^{er} décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2007/36	23 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2007/79	9 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Rwanda
S/2007/92	13 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France

S/2007/93	13 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2007/189	4 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants du Myanmar, du Népal, de l'Ouganda, des Philippines, de Sri Lanka et du Soudan
S/2007/428	10 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France

Chapitre 21

Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

Séances du Conseil

5518 (29 août 2006); 5550 (13 octobre 2006)

(voir aussi les chapitres 9 et 14 de la deuxième partie)

Consultations plénières

12 octobre 2006; 16 juillet 2007

Résolutions adoptées

1705 (2006); 1717 (2006)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/658	16 août 2006	Note du Secrétaire général
S/2006/688	25 août 2006	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/769	28 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Rwanda
S/2006/799	2 octobre 2006	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/951	30 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994
S/2007/323	23 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994

Chapitre 22

Protection des civils en période de conflit armé

Séances du Conseil

5577 (4 décembre 2006); 5613 (23 décembre 2006); 5703 (22 juin 2007)

Consultations plénières

4 et 22 décembre 2006

Résolutions adoptées

1738 (2006)

Chapitre 23

Armes légères

Séances du Conseil

5709 (29 juin 2007)

Consultations plénières

28 juin 2007

Déclarations du Président

S/PRST/2007/24

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/796	6 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Rwanda
S/2006/936	30 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Fédération de Russie
S/2007/179	29 mars 2007	Lettres identiques adressées par le Secrétaire général aux Présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité
S/2007/294	18 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/393	15 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe

Chapitre 24

Questions d'ordre général relatives aux sanctions

Séances du Conseil

5507 (8 août 2006); 5599 (19 décembre 2006); 5605 (21 décembre 2006)

Consultations plénières

3 et 8 août; 13, 18 et 20 décembre 2006

Résolutions adoptées

1699 (2006); 1730 (2006); 1732 (2006)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/997	22 décembre 2006	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2007/178	29 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Chapitre 25

Les femmes et la paix et la sécurité

Séances du Conseil

5556 (26 octobre 2006); 5636 (7 mars 2007)

Consultations plénières

7 mars 2007

Déclarations du Président

S/PRST/2006/42; S/PRST/2007/5

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/770	27 septembre 2006	S/PRST/2005/52

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/793	4 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Japon
S/2006/848	23 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Suède

Chapitre 26

Exposé de la Présidente de la Cour internationale de Justice

Séances du Conseil

5557 (27 octobre 2006)

Communiqués officiels

S/PV.5557

Chapitre 27

Renforcement de la coopération avec les pays qui fournissent des contingents

A. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

Séances du Conseil

5582 (8 décembre 2006); 5689 (8 juin 2007);

(voir aussi le chapitre 2 de la deuxième partie)

Communiqués officiels

S/PV.5582; S/PV.5689

B. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

Séances du Conseil

5587 (13 décembre 2006); 5692 (12 juin 2007)

(voir aussi le chapitre 1.B.1 de la deuxième partie)

Communiqués officiels

S/PV.5587; S/PV.5692

C. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

Séances du Conseil

5553 (25 octobre 2006); 5665 (20 avril 2007)

(voir aussi le chapitre 3 de la deuxième partie)

Communiqués officiels

S/PV.5553; S/PV.5665

D. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

Séances du Conseil

5544 (6 octobre 2006); 5657 (10 avril 2007)

(voir aussi le chapitre 8 de la deuxième partie)

Communiqués officiels

S/PV.5544; S/PV.5657

E. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

Séances du Conseil

5537 (27 septembre 2006); 5656 (4 avril 2007)

(voir aussi le chapitre 16 de la deuxième partie)

Communiqués officiels

S/PV.5537; S/PV.5656

F. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

Séances du Conseil

5536 (26 septembre 2006); 5620 (16 janvier 2007); 5722 (24 juillet 2007)

(voir aussi le chapitre 19 de la deuxième partie)

Communiqués officiels

S/PV.5536; S/PV.5620; S/PV.5722

G. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies au Libéria, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

Séances du Conseil

5534 (25 septembre 2006); 5643 (22 mars 2007)

(voir aussi le chapitre 5 de la deuxième partie)

Communiqués officiels

S/PV.5534; S/PV.5643

H. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

Séances du Conseil

5585 (12 décembre 2006); 5715 (11 juillet 2007)

(voir aussi le chapitre 29 de la deuxième partie)

Communiqués officiels

S/PV.5585; S/PV.5715

I. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

Séances du Conseil

5506 (8 août 2006); 5625 (29 janvier 2007)

(voir aussi le chapitre 10 de la deuxième partie)

Communiqués officiels

S/PV.5506; S/PV.5625

**J. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays
qui fournissent des contingents à l'Opération
des Nations Unies au Burundi, organisée conformément
aux sections A et B de l'annexe II de la résolution
1353 (2001)**

Séances du Conseil

5604 (21 décembre 2006)

(voir aussi le chapitre 11 de la deuxième partie)

Communiqués officiels

S/PV.5604

**K. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays
qui fournissent des contingents à la Mission
des Nations Unies au Soudan, organisée conformément
aux sections A et B de l'annexe II de la résolution
1353 (2001)**

Séances du Conseil

5527 (18 septembre 2006); 5666 (23 avril 2007)

(voir aussi le chapitre 33 de la deuxième partie)

Communiqués officiels

S/PV.5527; S/PV.5666

Chapitre 28

Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme

Séances du Conseil

5600 (20 décembre 2006); 5609 (22 décembre 2006); 5659 (12 avril 2007); 5662 (13 avril 2007); 5714 (9 juillet 2007)

(voir aussi les chapitres 31 et 32 de la deuxième partie)

Consultations plénières

20 et 21 décembre 2006; 15 et 20 février; 12 avril; 9 juillet 2007

Résolutions adoptées

1735 (2006)

Déclarations du Président

S/PRST/2006/56; S/PRST/2007/10; S/PRST/2007/11; S/PRST/2007/26

Rapports de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/750	18 septembre 2006	Résolution 1617 (2005)
S/2007/132	7 mars 2007	Résolution 1617 (2005)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/600	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2006/604	1 ^{er} août 2006	Rapport établi par la Suisse en application de la résolution 1624 (2005)*
S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/607	3 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président par intérim du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste
S/2006/611	3 août 2006	Rapport de l'Italie établi en application de la résolution 1624 (2005)

* Les rapports établis par les États ont été transmis au Président du Conseil de sécurité par lettre du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste.

S/2006/612	3 août 2006	Cinquième rapport de la République arabe syrienne et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/617	3 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2006/618	3 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2006/635	8 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées
S/2005/442/Add.1	9 août 2006	Additif au quatrième rapport du Népal
S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/633	10 août 2006	Quatrième rapport des Îles Cook
S/2006/634	10 août 2006	Rapport de l'Autriche établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/649	11 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2006/627	17 août 2006	Sixième rapport de Chypre et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/680	17 août 2006	Sixième rapport du Brésil et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/681	21 août 2006	Quatrième rapport de la Serbie-et-Monténégro et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/682	22 août 2006	Rapport établi par les Pays-Bas en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/350/Add.1	23 août 2006	Additif au quatrième rapport du Kirghizistan
S/2006/703	29 août 2006	Cinquième rapport du Chili et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/568	6 septembre 2006	Rapport établi par le Portugal en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/717	6 septembre 2006	Sixième rapport de la Lettonie et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/737	14 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2006/750	18 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées
S/2006/756	18 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Espagne
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/762	23 septembre 2006	Rapport établi par la Belgique en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/768	26 septembre 2006	Rapport établi par la Tunisie en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/784	28 septembre 2006	Rapport établi par la Serbie en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/802	12 octobre 2006	Cinquième rapport de l'Azerbaïdjan
S/2006/836	23 octobre 2006	Rapport complémentaire du Bhoutan
S/2006/837	23 octobre 2006	Cinquième rapport de l'Ouzbékistan et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/856	31 octobre 2006	Sixième rapport de l'Argentine et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/857	31 octobre 2006	Rapport établi par l'Irlande en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/883	10 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2006/902	16 novembre 2006	Cinquième rapport du Myanmar et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/903	16 novembre 2006	Cinquième rapport du Koweït et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/918	27 novembre 2006	Troisième rapport du Cameroun
S/2006/936	30 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Fédération de Russie
S/2006/949	7 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des Émirats arabes unis
S/2006/959	8 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/1002	15 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

S/2006/970	18 décembre 2006	Cinquième rapport du Soudan
S/2006/989	18 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste
S/2006/1028	18 décembre 2006	Cinquième rapport de l'Arménie et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2006/1046	20 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées
S/2006/1047	20 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées
S/2006/1038	26 décembre 2006	Troisième rapport du Mali
S/2006/1039	26 décembre 2006	Cinquième rapport de la Grèce
S/2007/13	10 janvier 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Afghanistan
S/2007/32	18 janvier 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/44	29 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/59	29 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées
S/2007/65	7 février 2007	Troisième rapport du Nigéria
S/2007/66	7 février 2007	Rapport complémentaire de l'Érythrée et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2007/67	7 février 2007	Rapport établi par l'Arabie saoudite en application de la résolution 1624 (2005)
S/2007/77	8 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/139	1 ^{er} mars 2007	Deuxième rapport de Vanuatu

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/138	5 mars 2007	Rapport établi par l'Algérie en application de la résolution 1624 (2005)
S/2007/132	7 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées
S/2007/141	12 mars 2007	Rapport établi par la République démocratique populaire lao en application de la résolution 1624 (2005)
S/2007/142	12 mars 2007	Cinquième rapport de la République islamique d'Iran et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2007/166	14 mars 2007	Deuxième rapport de Tuvalu
S/2007/165	15 mars 2007	Rapport établi par l'Iraq en application de la résolution 1624 (2005)
S/2007/162	19 mars 2007	Rapport établi par le Suriname en application de la résolution 1624 (2005)
S/2007/163	19 mars 2007	Troisième rapport du Gabon
S/2007/164	19 mars 2007	Rapport établi par l'Espagne en application de la résolution 1624 (2005)
S/2007/190	9 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/195	10 avril 2007	Rapport complémentaire au quatrième rapport de l'Uruguay et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2007/196	10 avril 2007	Cinquième rapport de l'Inde et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2007/205	11 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/358	12 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/221	20 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/222	20 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/232	23 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes

S/2007/229	24 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaïda, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées
S/2007/249	24 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République bolivarienne du Venezuela
S/2007/254	1 ^{er} mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste
S/2007/266	3 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2007/273	3 mai 2007	Lettre adressée au Président de l'Assemblée générale par le représentant de l'Érythrée
S/2007/279	7 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/280	15 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/290	17 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/302	21 mai 2007	Quatrième rapport du Brunéi Darussalam et rapport établi en application de la résolution 1624 (2005)
S/2007/319	29 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République dominicaine
S/2007/318	30 mai 2007	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2007/329	1 ^{er} juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République bolivarienne du Venezuela
S/2007/341	1 ^{er} juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2007/343	1 ^{er} juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2007/337	6 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/384	25 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/399	25 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Paraguay
S/2007/416	12 juin 2007	Lettre adressée au Président de l'Assemblée générale par le représentant du Burkina Faso
S/2007/374	29 juin 2007	Rapport complémentaire de la Belgique
S/2007/425	10 juillet 2007	Rapport établi par le Viet Nam en application de la résolution 1624 (2005)
S/2007/426	10 juillet 2007	Rapport établi par le Pakistan en application de la résolution 1624 (2005)
S/2007/457	24 juillet 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie

Chapitre 29

La situation en Côte d'Ivoire

Séances du Conseil

5505 (7 août 2006); 5524 (14 septembre 2006); 5555 (25 octobre 2006); 5561 (1^{er} novembre 2006); 5591 (15 décembre 2006); 5592 (15 décembre 2006); 5606 (21 décembre 2006); 5617 (10 janvier 2007); 5651 (28 mars 2007); 5676 (18 mai 2007); 5700 (20 juin 2007); 5711 (29 juin 2007); 5712 (29 juin 2007); 5716 (16 juillet 2007)

(voir aussi les chapitres 20, 27.H et 30 de la deuxième partie et le chapitre 23 de la cinquième partie)

Consultations plénières

7 août; 12 septembre; 25, 30 et 31 octobre; 1^{er} novembre; 12 et 21 décembre 2006; 9 janvier; 6 et 9 février; 14 et 27 mars; 18 mai; 11, 13 et 29 juin; 11 et 13 juillet 2007

Résolutions adoptées

1708 (2006); 1721 (2006); 1726 (2006); 1727 (2006); 1739 (2007); 1761 (2007); 1763 (2007); 1765 (2007)

Déclarations du Président

S/PRST/2006/37; S/PRST/2006/58; S/PRST/2007/8; S/PRST/2007/25

Communiqués officiels

S/PV.5555

Opérations de maintien de la paix créées, en cours ou achevées

Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Résolution 1528 (2004)	Création
Résolution 1721 (2006)	Modification du mandat
Résolution 1726 (2006)	Prorogation du mandat jusqu'au 10 janvier 2007
Résolution 1739 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 30 juin 2007
Résolution 1763 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 16 juillet 2007
Résolution 1765 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 15 janvier 2008

Rapports du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/735	13 septembre 2006	Résolution 1643 (2005)
S/2006/964	8 décembre 2006	Résolution 1708 (2006)
S/2007/349	11 juin 2007	Résolution 1727 (2006)

Rapports des missions du Conseil de sécurité

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Mission</i>
S/2007/421 et Corr.1	11 juillet 2007	Mission à Addis-Abeba, Khartoum, Accra, Abidjan et Kinshasa, du 14 au 21 juin 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/821	17 octobre 2006	Résolution 1603 (2005)
S/2006/939	4 décembre 2006	Résolution 1603 (2005)
S/2007/133	8 mars 2007	Résolution 1603 (2005)
S/2007/275	14 mai 2007	S/PRST/2007/8

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/715	30 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/716	6 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/735	13 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire
S/2006/738	13 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/755	20 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/820	16 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/829	18 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Congo
S/2006/855	27 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Côte d'Ivoire
S/2006/954	20 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Finlande
S/2006/950	7 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

S/2006/964	8 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004)
S/2006/1017	21 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004)
S/2007/19	18 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/64	6 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/78	9 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/93	13 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2007/144	13 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/153	14 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/173	20 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Ghana
S/2007/181	31 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Ghana
S/2007/216	17 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/223	19 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/294	18 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/320	30 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/349	11 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004)

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/415	6 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/428	10 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France

Chapitre 30

Mission du Conseil de sécurité

Séances du Conseil

5570 (22 novembre 2006); 5581 (7 décembre 2006); 5672 (2 mai 2007); 5673 (10 mai 2007); 5706 (26 juin 2007); 5717 (16 juillet 2007)

Consultations plénières

17 et 25 octobre 2006; 12 avril; 16 mai; 4, 11 et 13 juin 2007

Rapports des missions du Conseil de sécurité

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/935	4 décembre 2006	Mission en Afghanistan, du 11 au 16 novembre 2006
S/2007/256	4 mai 2007	Mission sur la question du Kosovo, du 25 au 28 avril 2007
S/2007/421 et Corr.1	11 juillet 2007	Mission à Addis-Abeba, Khartoum, Accra, Abidjan et Kinshasa, du 14 au 21 juin 2007

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/875	9 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/146	13 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2007/220	19 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/407	5 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République démocratique du Congo

Chapitre 31

Exposés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité

Séances du Conseil

5538 (28 septembre 2006); 5601 (20 décembre 2006); 5679 (22 mai 2007)

(voir aussi les chapitres 28 et 32 de la deuxième partie)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/932	20 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
------------	------------------	---

Chapitre 32

Non-prolifération des armes de destruction massive*

Séances du Conseil

5635 (23 février 2007)

(voir aussi les chapitres 28 et 31 de la deuxième partie et le chapitre 3 de la cinquième partie)

Déclarations du Président

S/PRST/2007/4

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/766	21 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Bélarus
S/2006/796	6 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Rwanda
S/2006/814	13 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2006/815	13 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2006/816**	13 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2006/853 et Corr.1	1 ^{er} novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée
S/2006/985	7 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
S/2006/959	8 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2007/84	12 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Slovaquie

* La résolution 1540 (2004) a été adoptée au titre de ce point de l'ordre du jour.

** À partir du 1^{er} novembre 2006, le document S/2006/816 a été remplacé par le document S/2006/853 et Corr.1.

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/95	15 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/358	12 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/272	10 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/319	29 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République dominicaine
S/2007/393	15 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe

Chapitre 33

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Séances du Conseil

5517 (28 août 2006); 5519 (31 août 2006); 5520 (11 septembre 2006); 5528 (18 septembre 2006); 5532 (22 septembre 2006); 5543 (29 septembre 2006); 5545 (6 octobre 2006); 5589 (14 décembre 2006); 5590 (14 décembre 2006); 5598 (19 décembre 2006); 5670 (30 avril 2007); 5684 (25 mai 2007); 5687 (7 juin 2007); 5688 (7 juin 2007); 5727 (31 juillet 2007)

(voir aussi les chapitres 17, 20, 27.K, 30 et 39 de la deuxième partie)

Consultations plénières

17, 21, 22, 24, 25 et 30 août; 15, 22 et 25 septembre; 5, 6, 12, 27 et 30 octobre; 7, 9, 10, 14, 22 et 27 novembre; 5, 19 et 27 décembre 2006; 6, 8 et 27 février; 6 et 19 mars; 5, 12, 16, 18, 23 et 30 avril; 25 mai; 1^{er}, 8, 12, 13 et 27 juin; 24 juillet 2007

Résolutions adoptées

1706 (2006); 1709 (2006); 1713 (2006); 1714 (2006); 1755 (2007); 1769 (2007)

Déclarations du Président

S/PRST/2006/55; S/PRST/2007/15

Communiqués officiels

S/PV.5517; S/PV.5590; S/PV.5688

Opérations de maintien de la paix créées, en cours ou achevées

Mission des Nations Unies au Soudan

Résolution 1590 (2005)	Création
Résolution 1706 (2006)	Modification du mandat
Résolution 1709 (2006)	Prorogation du mandat jusqu'au 8 octobre 2006
Résolution 1714 (2006)	Prorogation du mandat jusqu'au 30 avril 2007
Résolution 1755 (2007)	Prorogation du mandat jusqu'au 31 octobre 2007

Opération hybride UA/ONU au Darfour (MINUAD)

Résolution 1769 (2007)	Création
------------------------	----------

Rapports du Groupe d'experts sur le Soudan

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/795	2 octobre 2006	Résolution 1665 (2006)

Rapports des missions du Conseil de sécurité

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Mission</i>
S/2007/421 et Corr.1	11 juillet 2007	Mission à Addis-Abeba, Khartoum, Accra, Abidjan et Kinshasa, du 14 au 21 juin 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/591/Add.1	28 août 2006	Résolution 1679 (2006)
S/2006/728	12 septembre 2006	Résolution 1590 (2005)
S/2006/764	26 septembre 2006	Résolutions 1556 (2004), 1564 (2004), 1574 (2004), 1590 (2005) et 1706 (2006)
S/2006/870	8 novembre 2006	Résolutions 1556 (2004), 1564 (2004), 1574 (2004) et 1590 (2005)
S/2006/1019	22 décembre 2006	Résolution 1706 (2006)
S/2006/1041	28 décembre 2006	Résolutions 1556 (2004), 1564 (2004), 1574 (2004) et 1590 (2005)
S/2007/42	25 janvier 2007	Résolution 1590 (2005)
S/2007/97	23 février 2007	S/PRST/2007/2
S/2007/104	23 février 2007	Résolutions 1556 (2004), 1564 (2004), 1574 (2004) et 1590 (2005)
S/2007/213	17 avril 2007	Résolution 1590 (2005)
S/2007/307 et Rev.1 et Rev.1/Add.1	23 mai, 5 juin et 5 juillet 2007	S/PRST/2006/55
S/2007/462	27 juillet 2007	Résolutions 1556 (2004), 1564 (2004), 1574 (2004) et 1590 (2005)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/645	10 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

* Rapport du Secrétaire général au Président de la Commission de l'Union africaine sur l'opération hybride au Darfour.

S/2006/665	17 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/683	21 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2006/685	23 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/779	28 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/795	2 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan
S/2006/789	3 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2006/796	6 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Rwanda
S/2006/823	16 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2006/926	28 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/930	30 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/971	1 ^{er} décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2006/961	6 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Congo
S/2006/949	7 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des Émirats arabes unis
S/2006/959	8 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/1045	28 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005)
S/2007/111	23 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Ghana
S/2007/135	7 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/185	30 mars 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Soudan
S/2007/189	4 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants du Myanmar, du Népal, de l'Ouganda, des Philippines, de Sri Lanka et du Soudan
S/2007/201	11 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2007/358	12 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/212	17 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/232	23 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/251	1 ^{er} mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne
S/2007/258	2 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Soudan
S/2007/263	3 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/264	7 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/284	15 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Soudan
S/2007/295	17 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Soudan
S/2007/307 et Rev.1 et Rev.1/Add.1	23 mai, 5 juin et 5 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/324	30 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Soudan
S/2007/336	6 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/346	8 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/364	11 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan

S/2007/359	12 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Soudan
S/2007/365	14 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Soudan
S/2007/363	15 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/393	15 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe
S/2007/402	2 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Ghana
S/2007/428	10 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2007/453	23 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne

Chapitre 34

Consolidation de la paix après les conflits

Séances du Conseil

5627 (31 janvier 2007)

Consultations plénières

5, 9, 12 et 23 janvier 2007

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/1050	20 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la Commission de consolidation de la paix
S/2007/16	12 janvier 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/269	10 mai 2007	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Président de la Commission de consolidation de la paix
S/2007/326	30 mai 2007	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Président de la Commission de consolidation de la paix
S/2007/458	25 juillet 2007	Rapport de la Commission de consolidation de la paix sur les travaux de sa première session

Chapitre 35

La situation concernant l'Iraq

Séances du Conseil

5510 (10 août 2006); 5523 (14 septembre 2006); 5574 (28 novembre 2006); 5583 (11 décembre 2006); 5639 (15 mars 2007); 5681 (23 mai 2007); 5693 (13 juin 2007); 5710 (29 juin 2007)

(voir aussi le chapitre 2 de la cinquième partie)

Consultations plénières

7 et 10 août; 7 septembre; 27 novembre; 5 décembre 2006; 29 janvier; 22 février; 7 et 22 mars; 5 et 12 avril; 13 et 28 juin 2007

Résolutions adoptées

1700 (2006); 1723 (2006), 1762 (2007)

Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou dont le mandat a pris fin

Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

Résolution 1500 (2003)	Création
Résolution 1700 (2006)	Prorogation du mandat jusqu'au 10 août 2007

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/706	1 ^{er} septembre 2006	Résolution 1546 (2004)
S/2006/945	5 décembre 2006	Résolution 1546 (2004)
S/2007/126	7 mars 2007	Résolution 1546 (2004)
S/2007/330	5 juin 2007	Résolution 1546 (2004)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/601	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/614	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/609	3 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Iraq

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2006/618	3 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/646	11 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/678	16 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Finlande
S/2006/672	21 août 2006	Note du Secrétaire général
S/2006/673	21 août 2006	Note du Secrétaire général
S/2006/701	30 août 2006	Note du Secrétaire général
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/797	9 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/888	14 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Iraq
S/2006/899	17 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant des États-Unis d'Amérique
S/2006/907	17 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/908	21 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/912	22 novembre 2006	Note du Secrétaire général
S/2006/987	4 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/949	7 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des Émirats arabes unis
S/2006/963	7 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2006/959	8 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2007/46	8 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/988	15 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

S/2007/28	19 janvier 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2007/51	22 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)
S/2007/47	29 janvier 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/106	23 février 2007	Note du Secrétaire général
S/2007/241	27 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/197	9 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2007/218	19 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/224	20 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Iraq
S/2007/232	23 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2007/236	24 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Iraq
S/2007/242	27 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/245	30 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/300	7 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/274	8 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Égypte et de l'Iraq
S/2007/301	23 mai 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/314	29 mai 2007	Note du Secrétaire général
S/2007/337	6 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/412	25 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/388	28 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant des États-Unis d'Amérique

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/413	6 juillet 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/445	19 juillet 2007	Note du Secrétaire général
S/2007/476	25 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/461	27 juillet 2007	Note du Président du Conseil de sécurité

Chapitre 36

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Séances du Conseil

5615 (8 janvier 2007)

Consultations plénières

5 janvier 2007

Déclarations du Président

S/PRST/2007/1

Chapitre 37

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales visant à maintenir la paix et la sécurité internationales

Séances du Conseil

5529 (20 septembre 2006)

Déclarations du Président

S/PRST/2006/39

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/719	6 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Grèce
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/757	20 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Roumanie
S/2006/959	8 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2007/179	29 mars 2007	Lettres identiques adressées par le Secrétaire général aux Présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité

Chapitre 38

Non-prolifération

Séances du Conseil

5612 (23 décembre 2006); 5646 (23 mars 2007); 5647 (24 mars 2007); 5702 (21 juin 2007)

Consultations plénières

7 novembre; 11, 15, 19, 20, 22 et 23 décembre 2006; 27 février; 6, 13, 14, 15, 21, 22 et 23 mars 2007

Résolutions adoptées

1737 (2006); 1747 (2007)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/702	31 août 2006	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/806	11 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2006/814	13 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2006/815	13 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2006/949	7 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des Émirats arabes unis
S/2006/985	7 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
S/2006/959	8 décembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/1018	21 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2006/1024	23 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République islamique d'Iran

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/100	22 février 2007	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2007/197	9 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2007/303	23 mai 2007	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2007/337	6 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba

Chapitre 39

La situation au Tchad et au Soudan

Séances du Conseil

5595 (15 décembre 2006); 5621 (16 janvier 2007)

(voir aussi les chapitres 17, 20, 30 et 33 de la deuxième partie)

Consultations plénières

5 et 15 décembre 2006; 10 et 16 janvier; 6 et 27 février; 31 mai; 13 juillet 2007

Déclarations du Président

S/PRST/2006/53; S/PRST/2007/2

Rapports des missions du Conseil de sécurité

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2007/421 et Corr.1	11 juillet 2007	Mission à Addis-Abeba, Khartoum, Accra, Abidjan et Kinshasa, du 14 au 21 juin 2007

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/637	10 août 2006	Note verbale adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente du Tchad
S/2006/645	10 août 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2006/796	6 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Rwanda
S/2006/934	30 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/111	23 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Ghana
S/2007/135	7 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne
S/2007/201	11 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2007/251	1er mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2007/393	15 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe
S/2007/428	10 juillet 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France

Chapitre 40

Lettre datée du 4 juillet 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

Séances du Conseil

5546 (6 octobre 2006)

(voir aussi le chapitre 43 de la deuxième partie)

Consultations plénières

3, 4 et 6 octobre 2006

Déclarations du Président

S/PRST/2006/41

Chapitre 41

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Séances du Conseil

5509 (9 août 2006)

(voir aussi le chapitre 23 de la cinquième partie)

Consultations plénières

7 août 2006

Déclarations du Président

S/PRST/2006/38

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/610	3 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Ghana
S/2007/294	18 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Chapitre 42

La situation au Myanmar

Séances du Conseil

5526 (15 et 29 septembre 2006); 5619 (12 janvier 2007)

Consultations plénières

5 et 13 septembre; 27 novembre 2006; 9 et 12 janvier 2007

Communiqués officiels

S/PV.5526 (Resumed)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/650	9 août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2006/742	15 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant des États-Unis d'Amérique
S/2006/781	29 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2006/969	8 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2007/31	19 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2007/189	4 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants du Myanmar, du Népal, de l'Ouganda, des Philippines, de Sri Lanka et du Soudan

Chapitre 43

Non-prolifération/République populaire démocratique de Corée

Séances du Conseil

5551 (14 octobre 2006); 5618 (11 janvier 2007)
(voir aussi le chapitre 40 de la deuxième partie)

Consultations plénières

9, 12 au 14, 19 et 30 octobre 2006; 16 mai; 10 juillet 2007

Résolutions adoptées

1718 (2006)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/801	11 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République populaire démocratique de Corée
S/2006/814	13 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2006/815	13 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2006/816*	13 octobre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France
S/2006/825	17 octobre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/833	20 octobre 2006	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2006/853 et Corr.1	1 ^{er} novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée

* À partir du 1^{er} novembre 2006, le document S/2006/816 a été remplacé par le document S/2006/853 et Corr.1.

S/2006/985	7 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
S/2007/434	13 juillet 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République populaire démocratique de Corée

Chapitre 44

Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général*

Séances du Conseil

5576 (1^{er} décembre 2006); 5622 (23 janvier 2007)
(voir aussi le chapitre 20 de la deuxième partie)

Consultations plénières

1^{er} décembre 2006; 11, 22 et 23 janvier; 4 mai; 26 juillet 2007

Résolutions adoptées

1740 (2007)

Déclarations du Président

S/PRST/2006/49

Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou dont le mandat a pris fin

Mission des Nations Unies au Népal

Résolution 1740 (2007) Création

Rapports du Secrétaire général

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2007/7	9 janvier 2007	S/PRST/2006/49
S/2007/235	26 avril 2007	Résolution 1740 (2007)
S/2007/442	18 juillet 2007	Résolution 1740 (2007)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/920	22 novembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/61	2 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2007/62	7 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/189	4 avril 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants du Myanmar, du Népal, de l'Ouganda, des Philippines, de Sri Lanka et du Soudan

* S/2006/920.

Chapitre 45

Maintien de la paix et de la sécurité internationales : rôle du Conseil de sécurité au service de la réforme du secteur de la sécurité

Séances du Conseil

5632 (20 février 2007)

Consultations plénières

20 février 2007

Déclarations du Président

S/PRST/2007/3

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2007/72	8 février 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Slovaquie
S/2007/107	23 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Chapitre 46

Relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine, aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Séances du Conseil

5649 (28 mars 2007)

(voir aussi le chapitre 30 de la deuxième partie)

Déclarations du Président

S/PRST/2007/7

Rapports des missions du Conseil de sécurité

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2007/421 et Corr.1	11 juillet 2007	Mission à Addis-Abeba, Khartoum, Accra, Abidjan et Kinshasa, du 14 au 21 juin 2007

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2007/148	14 mars 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Afrique du Sud
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/386	27 juin 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afrique du Sud et du Royaume- Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Chapitre 47

Lettre datée du 5 avril 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies*

Séances du Conseil

5663 (17 avril 2007)

Consultations plénières

29 mars 2007

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2007/186	5 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
S/2007/203	12 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2007/211	16 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Pakistan

* S/2007/186.

Chapitre 48

La situation humanitaire dans la région des Grands Lacs et dans la corne de l'Afrique

Séances du Conseil

5677 (21 mai 2007)

(voir aussi les chapitres 6 et 15 de la deuxième partie)

Chapitre 49

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Lettre datée du 6 juin 2007, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les ressources naturelles et les conflits*

Séances du Conseil

5705 (25 juin 2007)

Déclarations du Président

S/PRST/2007/22

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

<i>Cote</i>	<i>Date</i>	<i>Texte de référence</i>
S/2007/334	6 juin 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Belgique

* S/2007/334.

Troisième partie

Autres questions examinées par le Conseil de sécurité

Chapitre premier

Recommandation concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Réunions du Conseil

5547 (9 octobre 2006)

Résolutions adoptées

1715 (2006)

Communiqués officiels

S/PV.5547

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/708	5 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Jordanie
S/2006/744	15 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie
S/2006/780	19 septembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2006/751	20 septembre 2006	Note verbale adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Afghanistan

Chapitre 2

Rapport annuel du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

Réunions du Conseil

5578 (6 décembre 2006)

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/942	7 décembre 2006	Note du Président du Conseil de sécurité
------------	-----------------	--

Chapitre 3

Hommage au Secrétaire général sortant

Réunions du Conseil

5607 (22 décembre 2006)

Résolutions adoptées

1733 (2006)

Chapitre 4

Documentation et méthodes de travail et procédures du Conseil de sécurité

Communications reçues du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007

S/2006/718	1 ^{er} août 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2006/781	29 septembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2006/833	20 octobre 2006	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2006/846	26 octobre 2006	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2006/928	21 novembre 2006	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2006/972	12 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Groupe de travail du Conseil sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies
S/2006/932	20 décembre 2006	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2006/997	22 décembre 2006	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2007/6	8 janvier 2007	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2007/16	12 janvier 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2007/20	18 janvier 2007	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2007/21	18 janvier 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des Émirats arabes unis
S/2007/31	19 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant de Cuba
S/2007/49	25 janvier 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant de Cuba

Autres questions examinées par le Conseil de sécurité

S/2007/79	9 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Rwanda
S/2007/116	21 février 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2007/127	2 mars 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2007/131	7 mars 2007	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République arabe syrienne
S/2007/137	9 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par la représentante de la Finlande
S/2007/146	13 mars 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2007/203	12 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2007/211	16 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Pakistan
S/2007/230	25 avril 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2007/305	22 mai 2007	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien
S/2007/461	27 juillet 2007	Note du Président du Conseil de sécurité

Quatrième partie

Comité d'état-major

Travaux du Comité d'état-major

Au cours de la période considérée, le Comité d'état-major, créé en application de l'Article 47 de la Charte des Nations Unies, a fonctionné sans interruption, conformément à son projet de règlement intérieur. Le Comité a tenu 26 réunions au total et s'est tenu prêt à accomplir les fonctions qui lui sont attribuées aux termes de l'Article 47 de la Charte.

Conformément à la demande faite au Conseil de sécurité par l'Assemblée générale au paragraphe 178 du document final du Sommet mondial de 2005, le Comité d'état-major a examiné sa composition, son mandat et ses méthodes de travail. Ces discussions se poursuivent.

Cinquième partie

Questions portées à l'attention du Conseil de sécurité mais n'ayant pas fait l'objet d'un débat lors des réunions du Conseil au cours de la période considérée

Chapitre premier

Communications concernant la réforme de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité

Lettre datée du 1^{er} août 2006 (S/2006/718), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies transmettant notamment, en sa qualité de Président du Mouvement des pays non alignés, le document final et la Déclaration de Putrajaya, adoptés par le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés à sa réunion ministérielle tenue à Putrajaya (Malaisie) du 27 au 30 mai 2006.

Lettre datée du 9 août 2006 (S/2006/650), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République d'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) auprès de l'Organisation des Nations Unies, le communiqué final, la Déclaration de Bakou et les résolutions adoptées par la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères à sa trente-troisième session, tenue à Bakou du 19 au 21 juin 2006.

Lettre datée du 15 août (S/2006/671), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies, et pièce jointe.

Lettre datée du 19 septembre 2006 (S/2006/780), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies transmettant notamment, en sa qualité de Président du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, le document final et les déclarations adoptés à la quatorzième Conférence des chefs d'État ou de gouvernement du Mouvement des pays non alignés, tenue à La Havane du 11 au 16 septembre 2006.

Lettre datée du 29 septembre (S/2006/781), adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba.

Lettre datée du 15 novembre (S/2006/897), adressée au Secrétaire général par les représentants de la Chine, du Congo et de l'Éthiopie, transmettant notamment le texte de la Déclaration du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine, tenu à Beijing les 4 et 5 novembre 2006.

Lettre datée du 8 décembre 2006 (S/2006/959), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) à New York, le texte du Communiqué final de la réunion annuelle de coordination des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 25 septembre 2006.

Lettre datée du 20 décembre 2006 (S/2006/932), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies, et pièce jointe.

Chapitre 2

Communications concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït

Lettre datée du 1^{er} août 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/718), transmettant notamment, en sa qualité de Président du Mouvement des pays non alignés, le texte du document final et de la Déclaration de Putrajaya que le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés a adoptés à sa réunion ministérielle tenue à Putrajaya (Malaisie) du 27 au 30 mai 2006.

Lettre datée du 9 août 2006 (S/2006/650), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République d'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) auprès de l'Organisation des Nations Unies, le communiqué final, la Déclaration de Bakou et les résolutions adoptés par la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères à sa trente-troisième session, tenue à Bakou du 19 au 21 juin 2006.

Note du Secrétaire général, datée du 21 août (S/2006/674), transmettant le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers de la Commission d'indemnisation des Nations Unies pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2005.

Lettre datée du 19 septembre 2006 (S/2006/780), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/780), transmettant notamment, en sa qualité de Président du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, le document final et les déclarations qui ont été adoptés à la quatorzième Conférence des chefs d'État ou de gouvernement du Mouvement des pays non alignés, tenue à La Havane du 11 au 16 septembre 2006.

Lettre datée du 7 novembre 2006 (S/2006/881), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies.

Vingt-troisième rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999), sur la façon dont l'Iraq s'acquitte de ses obligations touchant le rapatriement ou le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers, ou éventuellement, de leurs dépouilles mortelles, et sur la restitution de tous les biens koweïtiens, y compris les archives, saisis par l'Iraq.

Lettre datée du 7 décembre 2006 (S/2006/949), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies transmettant un communiqué de presse publié à l'issue de la centième

session du Conseil des ministres du Conseil de coopération du Golfe, qui s'est tenue le 5 septembre 2006 à Djeddah (Arabie saoudite) le 5 septembre 2006.

Lettre datée du 8 décembre 2006 (S/2006/959), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) à New York, le texte du Communiqué final de la réunion annuelle de coordination des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 25 septembre 2006.

Lettre datée du 23 février 2007 (S/2007/113), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies.

Lettre datée du 8 mai 2007 (S/2007/274), adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Égypte et de l'Iraq, transmettant la déclaration finale de la Conférence ministérielle internationale des États voisins de l'Iraq, de l'Égypte, de Bahreïn et des membres permanents du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et du G-8, qui s'est tenue à Charm el-Cheikh (Égypte) le 4 mai 2007.

Vingt-quatrième rapport, daté du 31 mai (S/2007/321), présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999), sur la façon dont l'Iraq s'acquitte de ses obligations touchant le rapatriement ou le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers, ou éventuellement, de leurs dépouilles mortelles et sur la restitution de tous les biens koweïtiens, y compris les archives, saisis par l'Iraq.

Lettre datée du 25 juin 2007 (S/2007/398), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies.

Lettre datée du 16 juillet 2007 (S/2007/432), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies, et pièce jointe.

Chapitre 3 Communications concernant la non-prolifération des armes de destruction massive

Lettre datée du 1^{er} août 2006 (S/2006/718), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant notamment, en sa qualité de Président du Mouvement des pays non alignés, le texte du Document final et de la Déclaration de Putrajaya que le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés a adopté à sa réunion ministérielle tenue à Putrajaya (Malaisie) du 27 au 30 mai 2006.

Lettre datée du 9 août 2006 (S/2006/650), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République d'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) auprès de l'Organisation des Nations Unies, le communiqué final, la Déclaration de Bakou et les résolutions adoptés par la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères à sa trente-troisième session, tenue à Bakou du 19 au 21 juin 2006.

Lettre datée du 8 septembre 2006 (S/2006/741), adressée au Secrétaire général par les représentants permanents du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies le texte de la déclaration des Ministres des affaires étrangères de la République du Kazakhstan, de la République kirghize, de la République d'Ouzbékistan, de la République du Tadjikistan et du Turkménistan, adoptée lors de la cérémonie de signature du Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale à Semipalatinsk (Kazakhstan), le 8 septembre 2006.

Lettre datée du 14 septembre 2006 (S/2006/761), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la déclaration adoptée par les participants au deuxième Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, tenu à Astana, les 12 et 13 septembre 2006.

Lettre datée du 19 septembre 2006 (S/2006/780), adressée au Secrétaire général par le Représentant

permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies transmettant notamment, en sa qualité de Président du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, le document final et les déclarations qui ont été adoptés à la quatorzième Conférence des chefs d'État ou de gouvernement du Mouvement des pays non alignés, tenue à La Havane du 11 au 16 septembre 2006.

Lettre datée du 21 septembre 2006 (S/2006/766), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la déclaration faite par le Président du Conseil des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective, au sujet de la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale.

Lettre datée du 13 octobre 2006 (S/2006/814), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, et pièce jointe.

Lettre datée du 13 octobre 2006 (S/2006/815), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, et pièce jointe.

Lettre datée du 13 octobre 2006 (S/2006/816)*, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, et pièce jointe.

Lettre datée du 1^{er} novembre 2006 (S/2006/853), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée, et pièce jointe.

Lettre datée du 7 décembre 2006 (S/2006/949), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le communiqué de presse publié à l'issue de la centième session du Conseil des ministres du Conseil de coopération du Golfe, qui s'est tenue le 5 septembre 2006 à Djeddah (Arabie saoudite).

Lettre datée du 7 décembre 2006 (S/2006/985), adressée au Président du Conseil de sécurité par le

* Le 1^{er} novembre 2006, le document S/2006/816 a été remplacé par le document S/2006/853.

représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et pièce jointe.

Lettre datée du 8 décembre 2006 (S/2006/959), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) à New York, le Communiqué final de la réunion annuelle de coordination des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique qui s'est tenue à New York le 25 septembre 2006.

Lettres identiques datées du 19 septembre 2006 (S/2006/1008), adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Lettre datée du 23 décembre 2006 (S/2006/1024), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Lettre datée du 8 février 2007 (S/2007/73), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies transmettant, en sa qualité de Président du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, la déclaration du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés concernant la déclaration faite par le Premier Ministre israélien au sujet de la possession par Israël d'armes nucléaires.

Lettres identiques datées du 27 février 2007 (S/2007/117), adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Koweït auprès de l'Organisation des Nations Unies au nom des États arabes Membres et observateurs de l'Organisation des Nations Unies.

Lettres identiques datées du 29 mars 2007 (S/2007/179), adressées par le Secrétaire général aux Présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, transmettant le texte de la déclaration commune adoptée par les participants à la quatrième Réunion générale des représentants des organismes des Nations Unies et de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et de ses institutions associées, qui s'est tenue au siège de la CARICOM à Turkeyen, Greater Georgetown (Guyana), les 25 et 26 janvier 2007.

Lettre datée du 12 avril (S/2007/358) adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une lettre datée du 8 avril 2007 provenant du Secrétaire général de la Ligue des États arabes à laquelle étaient joints des documents de la dix-neuvième session ordinaire au sommet du Conseil de la Ligue des États arabes, tenue à Riyad les 28 et 29 mars 2007.

Lettre datée du 23 avril 2007 (S/2007/232), adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une lettre datée du 18 avril 2007 provenant du Secrétaire général de la Ligue des États arabes et concernant les conclusions du sommet arabe tenu à Riyad les 28 et 29 mars 2007.

Lettre datée du 6 juin 2007 (S/2007/337), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies transmettant, en sa qualité de Président du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, la lettre adressée par le Ministre des affaires étrangères de la République de Cuba au Ministre fédéral allemand des affaires extérieures, exposant les points de vue et les positions du Mouvement des pays non alignés au sujet de questions présentant un intérêt et une priorité particuliers pour ses membres, notamment celles abordées lors du trente-troisième Sommet tenu à Heiligendamm (Allemagne) du 6 au 8 juin 2007.

Lettre datée du 15 juin 2007 (S/2007/393), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Sao Tomé-et-Principe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le rapport de la vingt-cinquième Réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, qui s'est tenue du 14 au 18 mai 2007 à Sao Tomé.

Chapitre 4

Communications concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Lettre datée du 1^{er} août 2006 (S/2006/718), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation des

Nations Unies transmettant notamment, en sa qualité de Président du Mouvement des pays non alignés, le Document final et la Déclaration de Putrajaya, adoptés par le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés à sa réunion ministérielle tenue à Putrajaya (Malaisie) du 27 au 30 mai 2006.

Lettre datée du 19 septembre 2006 (S/2006/780), adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant notamment, en sa qualité de Président du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, le Document final et les déclarations adoptés à la quatorzième Conférence des chefs d'État ou de gouvernement du Mouvement des pays non alignés, tenue à La Havane du 11 au 16 septembre 2006.

Lettre datée du 12 décembre 2006 (S/2006/972), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Groupe de travail du Conseil sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, transmettant un rapport du Groupe de travail.

Chapitre 5

Communications concernant la situation dans le Haut-Karabakh et les relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

Lettre datée du 9 août 2006 (S/2006/650), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique auprès de l'Organisation des Nations Unies, le texte du communiqué final, de la Déclaration de Bakou et des résolutions adoptés par la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères à sa trente-troisième session, tenue à Bakou du 19 au 21 juin 2006.

Lettre datée du 10 août (S/2006/642), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan.

Lettre datée du 28 août (S/2006/689), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie.

Lettre datée du 6 décembre (S/2006/952), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie, et pièce jointe.

Lettre datée du 8 décembre (S/2006/959), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique à New York, le texte du communiqué final de la réunion annuelle de coordination des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le 25 septembre 2006.

Lettre datée du 11 décembre (S/2006/966), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, et pièce jointe.

Lettre datée du 11 décembre (S/2006/967), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, et pièces jointes.

Lettre datée du 11 décembre (S/2006/968), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, et pièces jointes.

Lettre datée du 12 décembre (S/2006/1005), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Ukraine, transmettant, en sa qualité de représentant du pays coordonnateur du groupe GUAM (Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldova et Ukraine), le texte d'une déclaration du Conseil des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique, adoptée à la réunion ministérielle du GUAM tenue à Bruxelles le 4 décembre 2006, ainsi que le texte d'une déclaration faite par le représentant de l'Ukraine, au nom de l'Organisation susmentionnée, à la quatorzième réunion du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, tenue à Bruxelles le même jour.

Lettre datée du 13 décembre (S/2006/983), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique à New York, le texte d'un communiqué de presse du 12 décembre 2006 émanant du Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique et celui d'un autre communiqué de presse du 13 décembre 2006 émanant du Secrétariat général de l'Organisation.

Lettre datée du 20 décembre (S/2006/1015), adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie, et pièce jointe.

Lettre datée du 22 décembre (S/2006/1027), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie.

Lettre datée du 27 décembre (S/2006/1032), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, et pièce jointe.

Lettre datée du 22 février 2007 (S/2007/105), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, et pièce jointe.

Lettre datée du 1^{er} juin (S/2007/327), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, et pièce jointe.

Lettre datée du 7 juin (S/2007/339), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, et pièce jointe.

Lettre datée du 5 juillet (S/2007/410), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, et pièce jointe.

Lettre datée du 9 juillet (S/2007/422), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, et pièce jointe.

Lettre datée du 20 juillet (S/2007/452), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, et pièces jointes.

Lettre datée du 23 juillet (S/2007/455), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, et pièce jointe.

Chapitre 6

Communications concernant la question indo-pakistanaise

Lettre datée du 9 août 2006 (S/2006/650), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique auprès de l'Organisation des Nations Unies, le texte du communiqué final, de la Déclaration de Bakou et des résolutions adoptés par la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères à sa trente-troisième session, tenue à Bakou du 19 au 21 juin 2006.

Lettre datée du 8 décembre (S/2006/959), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique à New York, le texte du communiqué final de la réunion annuelle de coordination des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le 25 septembre 2006.

Chapitre 7

Communications concernant l'Organisation de la Conférence islamique

Lettre datée du 9 août 2006 (S/2006/650), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique auprès de l'Organisation des Nations Unies, le texte du communiqué final, de la Déclaration de Bakou et des résolutions adoptés par la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères à sa trente-troisième session, tenue à Bakou du 19 au 21 juin 2006.

Lettre datée du 8 décembre (S/2006/959), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique à New York, le texte du communiqué final de la réunion annuelle de coordination des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le 25 septembre 2006.

Chapitre 8

Communications concernant la situation au Tadjikistan et le long de la frontière tadjiko-afghane

Lettre datée du 9 août 2006 (S/2006/650), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan, transmettant, en sa qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique auprès de l'Organisation des Nations Unies, le texte du communiqué final, de la Déclaration de

Bakou et des résolutions adoptés par la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères à sa trente-troisième session, tenue à Bakou du 19 au 21 juin 2006.

Lettre datée du 7 mai 2007 (S/2007/279), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, informant le Conseil de son intention de créer un Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive à Achgabat, parallèlement à la réduction progressive et à l'arrêt des activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan.

Lettre datée du 15 mai (S/2007/280), adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité, l'informant que sa lettre datée du 7 mai 2007 (S/2007/279) avait été portée à l'attention des membres du Conseil et que ceux-ci avaient pris note des indications qui y figuraient et de son intention, qu'ils l'invitaient à leur rendre compte des activités du nouveau centre et des effets qu'elles produiraient sur le terrain et qu'ils lui sauraient gré de bien vouloir leur communiquer ces informations, par exemple lorsque le centre aurait été pleinement opérationnel pendant une période de six mois après sa création.

Lettre datée du 15 mai (S/2007/296), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, informant le Conseil de son intention de maintenir les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan pour une nouvelle période de deux mois, jusqu'au 31 juillet 2007.

Lettre datée du 18 mai (S/2007/297), adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité, l'informant que sa lettre datée du 15 mai 2007 (S/2007/296) avait été portée à l'attention des membres du Conseil et que ceux-ci avaient pris note des informations qu'elle contenait et de l'intention qui y était exprimée.

Chapitre 9

Communications concernant le Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991*

Note du Secrétaire général, datée du 21 août 2006 (S/2006/666), transmettant le treizième rapport annuel du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.

Lettre datée du 15 novembre (S/2006/898), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie, transmettant les évaluations présentées par le Président et la Procureur du Tribunal, conformément à la résolution 1534 (2004) du Conseil de sécurité.

Lettre datée du 15 mai 2007 (S/2007/283), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie, transmettant les évaluations présentées par le Président et la Procureur du Tribunal, conformément à la résolution 1534 (2004) du Conseil de sécurité.

Lettre datée du 31 juillet (S/2007/538), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Chapitre 10

Communication concernant le deuxième Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles

Lettre datée du 14 septembre 2006 (S/2006/761), adressée au Secrétaire général par le représentant du Kazakhstan, transmettant le texte de la Déclaration adoptée par les participants au deuxième Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, tenu à Astana, les 12 et 13 septembre 2006.

* Voir aussi le chapitre 14 de la deuxième partie.

Chapitre 11

Communications concernant la question des îles de la Grande-Tumb, de la Petite-Tumb et d'Abou Moussa

Lettre datée du 14 septembre 2006 (S/2006/745), adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur de la Ligue des États arabes, transmettant le texte d'une résolution que le Conseil de la Ligue, réuni au niveau des ministres des affaires étrangères, a adoptée le 6 septembre 2006 à sa cent vingt-sixième session ordinaire tenue au Caire.

Lettre datée du 27 septembre (S/2006/787), adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran.

Lettre datée du 7 décembre (S/2006/949), adressée au Secrétaire général par le représentant des Émirats arabes unis, transmettant le texte d'un communiqué de presse publié à l'occasion de la centième session du Conseil des ministres du Conseil de coopération du Golfe, tenue à Djeddah (Arabie saoudite) le 5 septembre 2006.

Lettre datée du 7 mars 2007 (S/2007/128), adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur de la Ligue des États arabes, transmettant le texte d'une résolution que le Conseil de la Ligue, réuni au niveau des ministres des affaires étrangères, a adoptée le 4 mars 2007 à sa cent vingt-septième session ordinaire tenue au Caire.

Lettre datée du 9 avril (S/2007/191), adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran.

Lettre datée du 12 avril (S/2007/358), adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur de la Ligue des États arabes, transmettant une lettre du Secrétaire général de la Ligue, datée du 8 avril 2007, communiquant les documents de la dix-neuvième session ordinaire au sommet du Conseil de la Ligue, tenue à Riyad les 28 et 29 mars 2007.

Lettre datée du 16 avril (S/2007/215), adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur de la Ligue des États arabes, transmettant le texte d'une résolution que le Conseil de la Ligue a adoptée le 29 mars 2007 à sa dix-neuvième session ordinaire tenue au sommet à Riyad les 28 et 29 mars 2007.

Lettre datée du 23 avril (S/2007/232), adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur de la Ligue des États arabes, transmettant le texte d'une lettre du Secrétaire général de la Ligue, en date du 18 avril 2007, au sujet des conclusions du sommet arabe tenu à Riyad les 28 et 29 mars 2007.

Chapitre 12

Communications concernant les relations entre le Cameroun et le Nigéria

Lettre datée du 28 septembre 2006 (S/2006/778), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, informant le Conseil des dernières réalisations et des activités de la Commission mixte Cameroun-Nigéria et de son intention de demander pour la Commission de nouveaux crédits à prélever sur le budget ordinaire de 2007.

Lettre datée du 17 octobre (S/2006/819), adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité, l'informant que sa lettre en date du 28 septembre 2006 (S/2006/778) avait été portée à l'attention des membres du Conseil et que ceux-ci avaient pris note des renseignements qui y figuraient et de l'intention qui y était exprimée, qu'ils demandaient un complément d'information et des éclaircissements par écrit sur les activités que la Commission mixte était censée mener en 2007 et les années suivantes, ainsi que sur celles auxquelles l'équipe des Nations Unies se consacrerait, et qu'ils engageaient les parties à la Commission à travailler avec les donateurs internationaux à la recherche de nouvelles contributions volontaires.

Lettre datée du 1^{er} novembre (S/2006/859), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, apportant un complément d'information et des éclaircissements sur les activités devant être menées par la Commission mixte en 2007 et les années suivantes et par l'équipe des Nations Unies.

Lettre datée du 18 mai 2007 (S/2007/294), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, transmettant un rapport établi sur le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest par un consultant indépendant, comme suite à l'échange de lettres datées du 4 et du 25 octobre 2004 (S/2004/797 et S/2004/858)

entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité.

Chapitre 13

Communications concernant la situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général en date du 29 septembre 2006 (S/2006/783) sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays, conformément aux résolutions 1233 (1999) et 1580 (2004) du Conseil de sécurité.

Lettre datée du 2 octobre (S/2006/790), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, informant le Conseil de son intention de nommer Shola Omoregie (Nigéria) son Représentant en Guinée-Bissau et Chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Lettre datée du 5 octobre (S/2006/791), adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité, l'informant que sa lettre datée du 2 octobre 2006 (S/2006/790) avait été portée à l'attention des membres du Conseil et que ceux-ci avaient pris note de l'intention qui y était exprimée.

Rapport du Secrétaire général en date du 6 décembre 2006 (S/2006/946) sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays, conformément aux résolutions 1233 (1999) et 1580 (2004) du Conseil de sécurité.

Lettre datée du 8 décembre (S/2006/974), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, recommandant que le mandat du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau soit prorogé d'un an, jusqu'au 31 décembre 2007, et que le Bureau mène ses activités dans le cadre d'un mandat simplifié donnant la priorité à la médiation et aux bons offices.

Lettre datée du 13 décembre (S/2006/975), adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité, l'informant que sa lettre datée du 8 décembre 2006 (S/2006/974) avait été portée à l'attention des membres du Conseil et que ceux-ci

avaient pris note des renseignements et de la proposition qui y figuraient.

Rapport du Secrétaire général en date du 20 mars 2007 (S/2007/158) sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays, conformément aux résolutions 1233 (1999) et 1580 (2004) du Conseil de sécurité.

Lettre datée du 18 mai 2007 (S/2007/294), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, transmettant un rapport établi sur le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest par un consultant indépendant, comme suite à l'échange de lettres datées du 4 et du 25 octobre 2004 (S/2004/797 et S/2004/858) entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité.

Rapport du Secrétaire général en date du 3 juillet (S/2007/401) sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays, conformément aux résolutions 1233 (1999) et 1580 (2004) du Conseil de sécurité.

Chapitre 14

Communications concernant l'Organisation pour la démocratie et le développement économique (GUAM)

Lettre datée du 29 septembre 2006 (S/2006/794), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Ukraine, transmettant, en sa qualité de représentant du pays coordonnateur du groupe GUAM (Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldova et Ukraine), le texte d'une déclaration du Conseil des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique, adoptée à la réunion ministérielle du GUAM tenue à New York le 25 septembre 2006.

Lettre datée du 12 décembre (S/2006/1005), adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Ukraine, transmettant, en sa qualité de représentant du pays coordonnateur du groupe GUAM (Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldova et Ukraine), le texte d'une déclaration du Conseil des ministres des affaires étrangères des États membres de

l'Organisation pour la démocratie et le développement économique, adoptée à la réunion ministérielle du GUAM tenue à Bruxelles le 4 décembre 2006, ainsi que le texte d'une déclaration faite par le représentant de l'Ukraine, au nom de l'Organisation susmentionnée, à la quatorzième réunion du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, tenue à Bruxelles le même jour.

Lettre datée du 25 juin 2007 (S/2007/384), adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de Moldova et de l'Ukraine, transmettant, entre autres, le texte de la Déclaration de Bakou et du communiqué adoptés lors du deuxième Sommet de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique, tenu à Bakou les 18 et 19 juin 2007.

Chapitre 15

Communications concernant le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale

Lettre datée du 6 octobre 2006 (S/2006/796), adressée au Secrétaire général par le représentant du Rwanda, transmettant le rapport du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale sur sa vingt-quatrième réunion ministérielle, tenue à Kigali du 25 au 29 septembre 2006.

Lettre datée du 15 juin 2007 (S/2007/393), adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe, transmettant le rapport du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale sur sa vingt-cinquième réunion ministérielle, tenue à Sao Tomé du 14 au 18 mai 2007.

Chapitre 16

Communications concernant l'Union européenne

Lettre datée du 9 octobre 2006 (S/2006/834), adressée au Secrétaire général par la représentante de la Finlande, transmettant le texte de la déclaration sur

les élections en Zambie, publiée le 6 octobre 2006 par la présidence au nom de l'Union européenne.

Lettre datée du 20 novembre (S/2006/953), adressée au Secrétaire général par la représentante de la Finlande, transmettant le texte de la déclaration faite le 13 novembre 2006 par la présidence au nom de l'Union européenne, au sujet de l'entrée en vigueur du Protocole relatif aux restes explosifs de guerre se rapportant à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques.

Lettre datée du 20 novembre (S/2006/955), adressée au Secrétaire général par la représentante de la Finlande, transmettant le texte de la déclaration sur le « référendum » et les « élections présidentielles » tenus en Ossétie du Sud (Géorgie) le 12 novembre 2006, publiée le 13 novembre 2006 par la présidence au nom de l'Union européenne.

Chapitre 17

Communications concernant les relations entre la République islamique d'Iran et Israël

Lettres identiques datées du 23 octobre 2006 (S/2006/841), adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël.

Lettre datée du 10 novembre (S/2006/884), adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran.

Lettres identiques datées du 6 juin 2007 (S/2007/335), adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël.

Lettres identiques datées du 11 juin (S/2007/354), adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République islamique d'Iran.

Chapitre 18

Communication concernant le Forum sur la coopération sino-africaine

Lettre datée du 15 novembre (S/2006/897), adressée au Secrétaire général par les représentants de

la Chine, du Congo et de l'Éthiopie, transmettant, entre autres, le texte de la déclaration adoptée lors du sommet du Forum sur la coopération sino-africaine, tenu à Beijing les 4 et 5 novembre 2006.

Chapitre 19

Communication concernant le Conseil de coopération du Golfe

Lettre datée du 7 décembre 2006 (S/2006/949), adressée au Secrétaire général par le représentant des Émirats arabes unis, transmettant le texte d'un communiqué de presse publié à l'occasion de la centième session du Conseil des ministres du Conseil de coopération du Golfe, tenue à Djeddah (Arabie saoudite) le 5 septembre 2006.

Chapitre 20

Communication concernant le renforcement du droit international : état de droit et maintien de la paix et de la sécurité internationales

Rapport du Secrétaire général daté du 14 décembre 2006 (S/2006/980 et Corr.1), intitulé « Unissons nos forces : renforcement de l'action de l'ONU en faveur de l'état de droit », comme suite à la déclaration faite par le Président du Conseil de sécurité le 22 juin 2006 (S/PRST/2006/28).

Chapitre 21

Communications concernant les relations entre la République islamique d'Iran et les États-Unis d'Amérique

Lettre datée du 19 janvier 2007 (S/2007/28), adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran, et pièce jointe.

Lettre datée du 15 février (S/2007/110), adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran, et pièce jointe.

Lettre datée du 1^{er} juin (S/2007/342), adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran, et pièce jointe.

Lettres identiques datées du 13 juin (S/2007/355), adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République islamique d'Iran.

Lettre datée du 21 juin (S/2007/378), adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran, et pièce jointe.

Chapitre 22

Communication concernant la Guinée

Lettre datée du 23 février 2007 (S/2007/112), adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Ghana, transmettant, en sa qualité de représentant du Président de l'Union africaine, le texte du communiqué adopté par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union à sa soixante et onzième réunion, tenue le 16 février 2007 à Addis-Abeba.

Chapitre 23

Communications concernant les questions transfrontières en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général en date du 13 mars 2007 (S/2007/143) sur les questions transfrontières en Afrique de l'Ouest, comme suite à la déclaration faite par le Président du Conseil de sécurité le 9 août 2006 (S/PRST/2006/38).

Lettre datée du 18 mai 2007 (S/2007/294), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, transmettant un rapport établi sur le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest par un consultant indépendant, comme suite à l'échange de lettres datées du 4 et du 25 octobre 2004 (S/2004/797 et S/2004/858) entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité.

Chapitre 24

Communication concernant la Communauté des Caraïbes

Lettres identiques datées du 29 mars (S/2007/179), adressées par le Secrétaire général aux Présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de

sécurité, transmettant le texte de la déclaration commune adoptée par les participants à la quatrième Réunion générale des représentants des organismes des Nations Unies et de la Communauté des Caraïbes, tenue à Turkeyen (Greater Georgetown, Guyana) les 25 et 26 janvier 2007.

Chapitre 25

Communications concernant les relations entre la République islamique d'Iran et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Lettre datée du 29 mars 2007 (S/2007/180), adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran, et pièce jointe.

Lettre datée du 31 mars (S/2007/184), adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran, et pièce jointe.

Chapitre 26

Communication concernant l'Assemblée parlementaire asiatique

Lettre datée du 9 avril 2007 (S/2007/197), adressée au Secrétaire général par le représentant de la République islamique d'Iran, transmettant le texte d'une lettre du Président de l'Assemblée parlementaire asiatique, en date du 17 février 2007, et de la Déclaration de Téhéran, adoptée à la première session de l'Assemblée générale de l'Assemblée parlementaire asiatique, tenue à Téhéran du 11 au 14 novembre 2006.

Chapitre 27

Communications concernant la Ligue des États arabes

Lettre datée du 12 avril 2007 (S/2007/358), adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur de la Ligue des États arabes, transmettant une lettre du Secrétaire général de la Ligue, datée du 8 avril 2007, communiquant les documents de la dix-neuvième session ordinaire au sommet du Conseil de la Ligue, tenue à Riyad les 28 et 29 mars 2007.

Lettre datée du 23 avril (S/2007/232), adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur de la Ligue des États arabes, transmettant le texte d'une lettre du Secrétaire général de la Ligue, datée du 18 avril 2007, ayant trait aux conclusions du sommet arabe tenu à Riyad les 28 et 29 mars 2007.

Chapitre 28

Communication concernant les lettres des États-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en date des 20 et 23 décembre 1991

Lettre datée du 23 avril 2007 (S/2007/234), adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne, transmettant le texte de la résolution adoptée le 4 mars 2007 par le Conseil de la Ligue des États arabes à sa cent vingt-septième session ordinaire au niveau ministériel, et de la résolution adoptée par ce même Conseil à sa dix-neuvième session ordinaire au sommet, tenue à Riyad les 28 et 29 mars 2007.

Chapitre 29

Communication de la Fédération de Russie

Lettre datée du 3 mai 2007 (S/2007/261), adressée au Secrétaire général par le représentant de la Fédération de Russie, transmettant le texte de la déclaration faite par le représentant de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à la réunion du Conseil permanent de l'Organisation, tenue à Vienne le 3 mai 2007.

Chapitre 30

Communications concernant le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive

Lettre datée du 7 mai 2007 (S/2007/279), adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, informant le Conseil de son intention de créer un Centre régional des Nations Unies

pour la diplomatie préventive à Achgabat et de déterminer ses fonctions.

Lettre datée du 15 mai (S/2007/280), adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité, l'informant que sa lettre datée du 7 mai 2007 (S/2007/279) avait été portée à l'attention des membres du Conseil et que ceux-ci avaient pris note des indications qui y figuraient et de son intention, qu'ils l'invitaient à leur rendre compte des activités du nouveau Centre et des effets qu'elles produiraient sur le terrain et qu'ils lui sauraient gré de bien vouloir leur communiquer ces informations, par exemple lorsque le Centre aurait été pleinement opérationnel pendant une période de six mois après sa création.

Chapitre 31

Communication concernant le Mouvement des pays non alignés

Lettre datée du 6 juin 2007 (S/2007/337), adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba, transmettant, en sa qualité de Président du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, une lettre adressée au Ministre allemand des affaires étrangères par le Ministre cubain des affaires étrangères, exposant les points de vue et les positions du Mouvement, notamment sur des questions devant être abordées lors du trente-troisième Sommet du Groupe des huit pays les plus industrialisés, tenu à Heiligendamm (Allemagne), du 6 au 8 juin 2007.

Chapitre 32

Communication de Cuba

Lettre datée du 22 juin 2007 (S/2007/379), adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba, et pièce jointe.

Chapitre 33

Communication concernant les relations entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis d'Amérique

Lettre datée du 13 juillet 2007 (S/2007/434), adressée au Secrétaire général par le représentant de la République populaire démocratique de Corée, et pièce jointe.

Chapitre 34

Communication concernant la Communauté d'États indépendants

Lettre datée du 17 juillet 2007 (S/2007/441), adressée au Secrétaire général par la représentante du Kazakhstan, transmettant, en sa qualité de représentante du pays assurant la présidence du Conseil des chefs d'État de la Communauté d'États indépendants, le récapitulatif des décisions prises par le Conseil des ministres des affaires étrangères de la Communauté lors de la réunion tenue à Astana le 25 avril 2007, et par le Conseil des chefs de gouvernement de la Communauté lors de la réunion tenue à Yalta (Ukraine) le 25 mai 2007.

Sixième partie

Travaux des organes subsidiaires du Conseil de sécurité

Chapitre premier

Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies

La Commission d'indemnisation des Nations Unies a pour mandat de traiter les réclamations et de verser les indemnités au titre des pertes et dommages résultant directement de l'invasion et de l'occupation illégales du Koweït par l'Iraq du 2 août 1990 au 2 mars 1991. Les fonds utilisés pour le versement des indemnités proviennent de prélèvements sur le Fonds d'indemnisation, lequel reçoit un pourcentage du produit des exportations de pétrole et de produits pétroliers iraqiens. Initialement fixé à 30 % en application de la résolution 705 (1991) du Conseil de sécurité, ce taux est actuellement de 5 %, conformément au paragraphe 21 de la résolution 1483 (2003) qui établit que 5 % de l'ensemble des produits de toutes les ventes à l'exportation de pétrole, de produits pétroliers et de gaz naturel iraqiens seront versés au Fonds d'indemnisation.

Au cours de la période considérée, le Conseil d'administration de la Commission a tenu trois sessions ordinaires (soixante et unième à soixante-troisième) et un certain nombre de séances officieuses, au cours desquelles il a examiné diverses questions liées aux activités de la Commission et au versement d'indemnités aux requérants dont la réclamation a abouti, y compris des questions en rapport avec l'enquête menée par le secrétariat sur les réclamations présentées en double et les autres réclamations posant des problèmes de surindemnisation. Le Conseil a décidé de prendre un certain nombre de mesures en vue d'obtenir le remboursement des trop-perçus, notamment en demandant à l'ensemble des gouvernements et entités ayant présenté des réclamations de tout mettre en œuvre pour se faire restituer les sommes indûment versées et les reverser à la Commission.

Depuis l'achèvement de la phase de traitement des réclamations, en juin 2005, la Commission, secondée par un secrétariat restreint, a concentré ses travaux sur le versement des indemnités dues aux bénéficiaires, l'archivage des dossiers et le programme

de suivi des indemnités allouées pour des projets relatifs à l'environnement, mis sur pied par le Conseil d'administration à sa cinquante-huitième session, en décembre 2005, aux fins de contrôler l'utilisation des indemnités versées. À cet égard, la Commission s'efforce de mettre en place l'infrastructure nécessaire pour exécuter les projets financés par des indemnités conformément aux directives qu'a établies le Conseil pour le programme. Il s'agit notamment de doter la Commission de la structure administrative interne qui lui permettra d'appuyer la gestion technique et financière des indemnités et le suivi de leur utilisation. De plus, la Commission travaille en étroite collaboration avec les gouvernements requérants (Arabie saoudite, Jordanie, Koweït et République islamique d'Iran) et le Gouvernement iraqien pour veiller à ce que ces directives soient intégralement et correctement suivies.

À compter du second semestre de 2007, le secrétariat a été réduit, conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa cinquante-huitième session de maintenir le Fonds d'indemnisation sous le contrôle du Conseil d'administration, avec l'appui d'un secrétariat restreint.

Pendant la période considérée, la Commission a mis à la disposition des gouvernements et des organisations internationales un montant total de 1 517 131 433 dollars à verser aux particuliers, sociétés et gouvernements dont la réclamation a abouti. Ces versements ont été effectués conformément à la décision 256, adoptée par le Conseil d'administration à sa cinquante-huitième session, concernant le mécanisme de règlement et la priorité de paiement des montants restant dus. Dans le cadre de la première phase de ce mécanisme, qui s'est achevée en octobre 2006, des versements trimestriels ont été effectués par tranches de 2 millions de dollars jusqu'à ce que tous les requérants aient reçu un montant de 65 millions de dollars. Au cours de la seconde phase, les requérants qui doivent encore percevoir un montant supérieur à 500 millions de dollars reçoivent un montant maximum de 2 millions de dollars par trimestre, tandis que les requérants qui doivent encore percevoir un montant inférieur à 500 millions de dollars, et pour lesquels le

versement d'indemnités au titre des troisième, quatrième et cinquième tranches de réclamations de la catégorie F4 (remise en état de l'environnement) a été approuvé, reçoivent des séries de versements de 2 millions de dollars, ou le solde non réglé de l'indemnité due, si son montant est inférieur à cette somme, jusqu'à épuisement des fonds disponibles dans le Fonds d'indemnisation.

La Commission a fixé à 52 383 310 390 dollars le montant total de l'indemnisation à verser aux particuliers, sociétés et gouvernements requérants. Au 31 juillet 2007, la Commission avait mis à la disposition des gouvernements et des organisations internationales un montant de 22 516 377 078 dollars pour indemniser les requérants dont la réclamation avait abouti.

Chapitre 2 Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies créée en application du paragraphe 1 de la résolution 1284 (1999)

La Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU) a continué à mener des activités liées aux parties de son mandat pouvant être exécutées hors d'Iraq et s'est tenue prête à reprendre ses travaux dans le pays. Le Président exécutif par intérim a informé oralement le Conseil de sécurité des rapports trimestriels de la Commission au cours de consultations officieuses des membres du Conseil (7 septembre et 5 décembre 2006 et 6 mars et 26 juin 2007). Il a également fait des exposés tous les mois aux présidents successifs du Conseil et a tenu le Secrétaire général et ses principaux collaborateurs au courant des activités de la COCOVINU.

Rapports

Quatre rapports ont été présentés au Conseil (S/2006/701, S/2006/912, S/2007/106 et S/2007/314). Ils comprenaient des annexes portant sur l'analyse des munitions chimiques récupérées en Iraq par les forces de la coalition depuis 2003; l'utilisation d'indicateurs dans le cadre de l'enquête sur les programmes relatifs aux armes de destruction massive; les éléments constituant un système amélioré de vérification des

missiles; la question du contrôle de la production de petites quantités d'agents de guerre chimique et biologique.

Faits nouveaux

L'Iraq ayant l'intention d'adhérer à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies s'est adressé à la COCOVINU le 18 août 2006 pour obtenir des copies des «certificats de destruction» des matières et équipements liés aux armes chimiques qui avaient été détruits sous la supervision de l'ONU, ainsi qu'une copie du Protocole de transfert signé en 1994 par l'Iraq et la Commission spéciale, concernant le transfert à l'Iraq du site de production d'agents de guerre chimique de Muthanna. Ce Protocole, qui rend pleinement compte des activités de destruction menées à Muthanna entre 1992 et 1994 et énonce les mesures de sécurité applicables au site, demeure en vigueur aujourd'hui.

Le 6 septembre, le Représentant permanent de l'Iraq a demandé le texte d'un document de travail de la COCOVINU en date du 6 mars 2003, concernant les questions de désarmement non réglées, et les réponses fournies par l'Iraq.

Le 7 septembre, le Président exécutif par intérim a fait savoir au Conseil qu'il avait l'intention de donner suite à ces deux demandes et que le nécessaire serait fait pour enlever des documents toutes les informations sensibles sur la non-prolifération et d'autres sujets. Les experts de la Commission ont préparé tous les documents pertinents, en retirant les informations sensibles sur la prolifération et d'autres sujets, et ils ont remis à la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies, le 15 septembre et le 10 octobre respectivement, des CD-ROM répondant aux deux demandes. Ils contenaient une grande quantité de certificats de destruction, le Protocole de transfert et 54 documents concernant les questions de désarmement non réglées, soit plus de 1 200 pages au total sur support électronique.

Répertoire

La Commission a poursuivi ses travaux sur la mise au point de la version définitive du répertoire des programmes iraqiens relatifs aux armes de destruction massive et d'une version d'où ont été retirées toutes les

informations sensibles sur la prolifération et d'autres sujets. Des tableaux, des graphiques, des photographies et une liste de références ont été ajoutés au répertoire. La base de données a été examinée afin d'en tirer de nouvelles références, et diverses sections du répertoire ont fait l'objet d'un examen interne. La version expurgée, ne comportant aucune information sensible, a été affichée sur le site Web de la Commission (www.unmovic.org) à la fin du mois de juin 2007.

Formation

Pendant la période à l'examen, la COCOVINU a organisé quatre stages de formation à l'intention de son personnel inscrit sur la liste.

Le premier, qui s'est déroulé à Ploiesti (Roumanie) du 3 au 12 octobre 2006, était le deuxième cours de technologie multidisciplinaire devant permettre de mieux comprendre les technologies et le matériel intervenant dans l'exploitation des raffineries et des usines pétrochimiques et leur pertinence vis-à-vis du contrôle prévu par le mandat de la COCOVINU. Au total, 20 experts venus de 15 États Membres et un membre du personnel de la COCOVINU y ont participé. Ils ont pu visiter plusieurs raffineries et usines pétrochimiques et mener un exercice pratique d'inspection dans l'une de ces installations.

Le deuxième stage de formation a eu lieu à Cologne (Allemagne), du 30 octobre au 10 novembre 2006, avec la participation de 19 experts venus de 13 États Membres. Il visait principalement à donner aux participants les compétences pratiques voulues pour inspecter et contrôler le matériel et les moyens de production à double usage dans le domaine des missiles. À l'occasion de ce stage, les participants ont visité certaines installations et effectué un exercice pratique d'inspection.

Le troisième stage de formation s'est déroulé à Cordoba (Argentine), du 26 février au 8 mars 2007. Il avait essentiellement pour objectif de permettre aux stagiaires : a) d'acquérir une bonne compréhension technique des technologies utilisées pour fabriquer des missiles à propergol solide, et en particulier de la production des propergols composites et double base eux-mêmes; b) de renforcer leur aptitude à concevoir des programmes de surveillance pour les principaux sites de production de propergol solide.

Le quatrième stage de formation, qui s'est tenu à Doha du 9 au 21 juin 2007, visait à faire mieux

comprendre les technologies et le matériel utilisés dans les raffineries et les usines pétrochimiques. Vingt-trois experts venus de 17 États Membres y ont participé. Dans le cadre du programme de formation, les participants se sont rendus dans un certain nombre de raffineries et de complexes pétrochimiques et ils ont effectué des exercices pratiques dans des installations mises à leur disposition par le pays hôte.

Participation à des visites techniques, à des réunions et à des ateliers

En septembre 2006, le Président exécutif par intérim et deux autres membres du personnel ont pris part à la cinquantième Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à Vienne. Un expert de la COCOVINU a assisté à la sixième Conférence des Parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage d'armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, qui s'est déroulée à Genève du 20 novembre au 8 décembre. La Commission était également représentée à la onzième session de la Conférence des États parties à la Convention sur les armes chimiques, tenue à La Haye du 5 au 8 décembre.

En août 2006, un expert de la Commission a été invité, sans frais pour l'Organisation, par l'École de défense nucléaire, biologique et chimique à Vienne pour y faire une conférence dans le cadre d'un cours sur la maîtrise des armements dans les domaines nucléaire, biologique et chimique. Les sujets abordés avaient trait aux armes biologiques et à l'expérience acquise par la Commission du fait de ses activités de vérification en Iraq.

En avril 2007, à l'invitation du Comité des organisations non gouvernementales sur le désarmement, la paix et la sécurité et du Département des affaires de désarmement, un expert de la Commission a fait un exposé sur les progrès techniques et l'expérience pratique en matière de vérification des armes biologiques. Ensuite, au mois de mai, ce même expert a été invité par le Center for Technology and Engineering du Government Accountability Office des États-Unis d'Amérique à participer à un débat et à faire un exposé sur le même sujet à Washington.

Un expert de la Commission a participé, sans frais pour l'Organisation, à une réunion internationale sur le thème de « la prolifération des missiles :

problèmes et moyens d'action nouveaux », organisée en mai à Copenhague, à l'occasion du vingtième anniversaire du Régime de contrôle de la technologie des missiles. Il a été invité à faire un exposé sur l'expérience acquise par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement et du contrôle des missiles.

En mai 2007, un expert de la Commission a participé au neuvième Colloque sur la protection contre les agents de guerre chimique et biologique, qui a eu lieu à Göteborg (Suède). À la séance d'ouverture, il a fait un exposé sur l'expérience acquise par l'Organisation dans le cadre des activités de désarmement et de contrôle menées en Iraq.

Les experts de la Commission ont également continué de prendre part à des réunions techniques, à des ateliers et à des manifestations commerciales, notamment pour suivre le rythme des progrès technologiques et se tenir au courant des nouveautés s'agissant du matériel susceptible d'être utilisé dans le cadre du contrôle et de la vérification.

Bureaux locaux

Les deux agents locaux de la COCOVINU se trouvant toujours à Bagdad, qui partagent désormais des locaux dans la zone internationale avec la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, ont assuré l'entretien du matériel récupéré dans les locaux de l'ONU à l'hôtel Canal lorsque celui-ci a fermé. L'équipement complet du laboratoire chimique et du laboratoire biologique a été trié, nettoyé, inventorié, photographié et catalogué. Les armements ont été séparés du reste et mis en lieu sûr.

À la suite du redéploiement du matériel en Iraq, la COCOVINU a demandé l'autorisation de passer par pertes et profits ou de liquider le matériel de bureau et de communications en excédent transféré à Koweït ainsi que le matériel devant être détruit ou ayant disparu en Iraq.

Le bureau local de Chypre a continué de superviser le personnel local de Bagdad. Ses agents ont continué de collaborer avec le Service des douanes de Larnaca chaque fois que cela était nécessaire pour faciliter les expéditions d'autres organismes des Nations Unies, et ils continuent d'appuyer la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre quand la demande leur en est faite. Le bureau a appuyé la mission du Programme alimentaire mondial et des

services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies au Liban en leur laissant l'usage quotidien de matériel et de bureaux jusqu'au 1^{er} octobre 2006.

Au début de l'année 2007, la Commission a réduit de 50 % les locaux de son bureau de Chypre. Le Président exécutif par intérim et le Directeur de la Division de l'information, de l'appui technique et de la formation se sont rendus sur place du 13 au 15 décembre et ont eu des entretiens avec le Secrétaire permanent du Ministère des affaires étrangères à Nicosie. Ils ont également rencontré le Représentant spécial du Secrétaire général pour Chypre et le chef de l'administration de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, ainsi que des représentants d'une société privée qui assure désormais l'exploitation de l'aéroport de Larnaca, en lieu et place du Département chypriote de l'aviation civile.

Deux experts techniques de la Commission se sont rendus au bureau de Chypre du 18 au 27 mars 2007, où ils ont procédé à l'entretien du matériel d'inspection et d'appui qui s'y trouvait. Ils ont inventorié les équipements, identifié ceux qui étaient obsolètes et formé le personnel aux méthodes d'entretien courant.

Effectifs

À la fin du mois de juin 2007, le personnel du siège de la Commission (catégorie des administrateurs) comptait 34 personnes de 19 nationalités différentes, dont sept femmes. En raison de la réduction en cours des effectifs de la Commission, le bureau de New York a regroupé ses locaux et a ainsi pu diminuer les dépenses de fonctionnement.

Collège des commissaires

Le Collège des commissaires s'est réuni les 20 et 21 novembre 2006 ainsi que les 20 et 21 février et les 23 et 24 mai 2007. Il a examiné les activités menées par la COCOVINU en vue de l'application des résolutions du Conseil et a fourni des directives et des avis au Président exécutif par intérim. Ses membres ont également été consultés sur le contenu des rapports trimestriels au Conseil de sécurité et informés des diverses activités menées par le personnel de la Commission ainsi que d'un certain nombre d'évaluations effectuées par la Commission et de conclusions formulées par celle-ci.

Le 21 novembre 2006, à l'issue de la démission de Francis C. Record, le Secrétaire général a proposé que Robert Witajewski (États-Unis d'Amérique) soit nommé au Collège des commissaires (S/2006/907), ce que le Conseil de sécurité a accepté (S/2006/908).

Le 29 juin, à sa 5710^e séance, le Conseil de sécurité a examiné un projet de résolution par lequel il aurait notamment demandé que le mandat de la COCOVINU soit immédiatement révoqué. Avant le vote, le Président exécutif de la Commission et le représentant du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique ont fait rapport verbalement aux membres du Conseil sur l'état d'avancement de leurs travaux. Le Représentant permanent de l'Iraq a également fait une déclaration. Adopté par 14 voix pour et une abstention, le projet de résolution est devenu la résolution.

Aux termes de la résolution 1762 (2007), le Secrétaire général doit rendre compte au Conseil dans les trois mois sur les mesures prises pour s'assurer que les archives de la COCOVINU sont strictement surveillées. Une petite équipe d'anciens de la COCOVINU s'occupe d'organiser l'écoulement des possessions et des archives de la Commission. D'autre part, le Conseil a décidé que tous les fonds non engagés restant au compte séquestre pour l'Iraq devraient être virés au Fonds de développement pour l'Iraq, au plus tard trois mois après la date d'adoption de la résolution 1762 (2007).

Chapitre 3

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie

Le Comité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie est chargé par le Conseil de sécurité de surveiller l'application de l'embargo sur les armes imposé à la Somalie aux termes de la résolution 733 (1992), modifiée ultérieurement par les résolutions 1356 (2001) et 1425 (2002).

En 2006, le Bureau du Comité se composait de son président, Nassir Abdulaziz Al-Nasser (Qatar), et de deux vice-présidents, les représentants du Ghana et de la Slovaquie. En 2007, Dumisani S. Kumalo (Afrique du Sud) a été élu par le Conseil de sécurité comme Président du Comité, les représentants du Ghana et de la Slovaquie étant vice-présidents.

Au cours de la période considérée, le Comité a tenu huit réunions officielles.

Lors de consultations officielles qu'il a tenues le 4 août 2006, le Comité a examiné les recommandations formulées par le Groupe de contrôle sur la Somalie dans son rapport présenté conformément à l'alinéa i) du paragraphe 3 de la résolution 1630 (2005) du Conseil de sécurité (S/2006/229). Les membres du Comité ont également eu un échange de vues sur l'embargo sur les armes, à propos de la déclaration du Président en date du 13 juillet 2006 (S/PRST/2006/31), en vue d'aider le Conseil lorsqu'il examinerait cette question ultérieurement.

Lors de consultations officielles tenues le 6 septembre, le Comité a entendu un compte rendu à mi-parcours présenté par le Groupe de contrôle, reconstitué en application de la résolution 1676 (2006) du Conseil de sécurité. Le 17 novembre, il a entendu un exposé que le Groupe de contrôle a présenté sur son rapport établi en application de l'alinéa i) du paragraphe 3 de cette résolution (S/2006/913), et procédé à un échange de vues préliminaire sur le contenu dudit rapport.

Lors de consultations officielles tenues le 21 novembre, le Comité a continué d'examiner le rapport et décidé d'adresser un courrier aux 12 États qui, d'après le rapport, fournissaient un soutien à des parties en Somalie, en violation de l'embargo sur les armes, afin de les inviter à participer à l'une de ses prochaines réunions pour se pencher sur le rapport et ses conclusions avec lui-même et le Groupe de contrôle.

Le 29 novembre, le Président a informé le Conseil de sécurité de la teneur des travaux du Comité sur le rapport du Groupe de contrôle.

Le 13 mars 2007, le Comité a décidé d'inviter de nouveau à l'une de ses réunions les États mentionnés dans le dernier rapport en date du Groupe de contrôle, et de prévoir des consultations officielles en conséquence.

Le 27 avril, le Comité a reçu le compte rendu à mi-parcours établi par le Groupe de contrôle, reconstitué en application de la résolution 1724 (2006), et le 27 juin, le Président a rendu compte de ce débat au Conseil de sécurité, en application de l'alinéa h) du paragraphe 3 de cette résolution.

Les 1^{er} et 4 mai, le Comité a tenu deux séances officieuses avec les représentants de l'Arabie saoudite, de Djibouti, de l'Égypte, de l'Érythrée, de la Jamahiriya arabe libyenne, de la République arabe syrienne et de la République islamique d'Iran en lien avec les conclusions du rapport du Groupe de contrôle (S/2006/913).

À l'issue de ce débat, le Comité a adressé une lettre au Groupe de contrôle et l'a prié, lorsqu'il élaborerait son rapport final, de tenir compte des renseignements fournis par les délégations ayant assisté au débat et par celles ayant soumis des observations par écrit. Il l'a également prié, dans le cadre de l'exercice de son mandat conformément aux résolutions pertinentes, de continuer de donner aux États le temps et la possibilité de lui répondre et de vérifier les renseignements collectés par ses soins. De plus, le Comité a adressé un courrier aux États concernés pour les encourager à coopérer avec le Groupe de contrôle.

Le 17 juillet, le Comité a entendu un exposé du Groupe de contrôle sur son rapport final et examiné les recommandations y formulées.

Par sa résolution 1766 (2007), le Conseil de sécurité a prorogé de 6 mois le mandat du Groupe de contrôle

Chapitre 4

Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a connu un niveau d'activité historique : la barre des 100 procès achevés a été franchie (106 sur 161) et, pendant un temps, 7 procès visant 25 accusés différents ont été menés de front. Grâce à ce niveau d'activité judiciaire sans précédent, il ne reste que 8 affaires, visant 11 accusés, en instance devant la Chambre d'appel et 8 procès, concernant 11 accusés, en cours de préparation.

Un des procès encore en préparation concerne Vojislav Šešelj, un des principaux dirigeants politiques de l'ex-Yougoslavie. L'ouverture du procès, fin novembre 2006, a été perturbée par la grève de la faim

que l'accusé a menée pendant six semaines pour obtenir diverses facilités afin d'assurer sa défense. La Chambre d'appel a mis fin, par une décision juridique, à cette situation inacceptable qui mettait en danger la vie de l'accusé, lequel s'est finalement présenté de nouveau devant le tribunal en mars 2007.

Au cours de la période considérée, les chambres du Tribunal ont rendu 11 décisions visant 12 accusés : les chambres de première instance ont rendu cinq jugements, dont deux dans des affaires d'outrage au Tribunal, et la Chambre d'appel s'est prononcée sur six affaires. Le 30 novembre 2006, la Chambre d'appel a pour la première fois imposé la peine maximale, à savoir la réclusion à perpétuité, à Stanislav Galić, ancien commandant de l'armée des Serbes de Bosnie, condamné pour son rôle dans la campagne de bombardements et de tirs isolés visant des civils menée à Sarajevo de septembre 1992 à août 1994.

L'efficacité accrue du Tribunal résulte principalement de l'entrée en vigueur de plusieurs modifications apportées au Règlement de procédure et de preuve. En septembre 2006, les juges ont adopté l'article 92 *ter*, qui autorise une chambre de première instance, dans certaines conditions, à admettre des déclarations et transcriptions écrites en lieu et place de dépositions orales, ce qui a permis de réduire considérablement le temps d'audience dans les procès collectifs. D'autres modifications proposées par le groupe de travail sur l'accélération des procès en appel ont permis au Tribunal de raccourcir le délai de formation des appels, d'éviter les appels à répétition et d'accélérer la mise en état des appels.

Le nouveau groupe de travail chargé de l'audiencement des affaires, présidé par le Vice-Président du Tribunal, s'est également révélé très utile. Il veille à ce qu'il y ait en permanence un ou deux dossiers en état d'être jugés au cas où un procès devait céder la place à un autre en raison de circonstances imprévues. Les échanges constants et détaillés entre le groupe de travail et les juges ont permis de donner une estimation relativement précise de la date de clôture des procès. Le Tribunal fait tout ce qu'il peut pour que tous les procès prennent fin d'ici à 2009, et toutes les procédures en appel dans les deux ans suivant la fin des procès.

Ce calendrier restera provisoire tant que toutes les personnes mises en accusation par le Tribunal n'auront pas été présentées devant les juges. Deux des

accusés, Zdravko Tolimir et Vlastimir Đorđević, ont enfin été livrés au Tribunal en juin 2007 après avoir échappé aux autorités le premier pendant plus de deux ans, le second pendant plus de trois ans. Quatre accusés sont toujours en fuite, notamment Radovan Karadžić et Ratko Mladić, tous deux mis en accusation en juillet 1995, il y a plus de 12 ans.

La charge de travail globale du Tribunal a été allégée grâce au renvoi d'affaires concernant des suspects de rang intermédiaire et inférieur devant des juridictions nationales. Au cours de la période considérée, la formation de renvoi s'est prononcée sur les neuf dernières demandes dont elle était saisie. Un seul recours, dirigé contre une décision de renvoi concernant un accusé, est en instance. Onze accusés ont été transférés en Bosnie-Herzégovine, deux en Croatie et un en Serbie, pour y être jugés par des tribunaux nationaux.

Parmi les affaires qui lui ont été transmises, la Chambre des crimes de guerre de Bosnie-Herzégovine a mené à terme un procès, tandis qu'un autre procès est en appel et que trois autres sont en préparation. Le procès des deux accusés transférés au tribunal d'instance de Zagreb s'est ouvert en juin 2007. Ces procès sont suivis par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et des organisations non gouvernementales. En effet, le Tribunal souhaite s'assurer que chaque affaire sera jugée dans les formes et dans le plein respect des normes relatives aux droits de l'homme.

Le partenariat entre le Tribunal et les juridictions nationales a été terni par l'évasion de Radovan Stanković, survenue en mai 2007 alors qu'il était détenu par les autorités bosniaques. Cet individu, mis en accusation par le Tribunal, avait été définitivement condamné à 20 ans de réclusion criminelle par la Chambre des crimes de guerre. Le Président du Tribunal a demandé aux autorités de Bosnie-Herzégovine de lui présenter un rapport détaillé et a exprimé l'espoir que le condamné serait remis en détention, afin que le système de renvoi des affaires ne soit pas remis en cause.

Le Bureau du Procureur a continué de fournir des dossiers d'enquête aux procureurs nationaux de la région pour complément d'enquête, de collaborer étroitement avec les autorités nationales et de les appuyer.

Le 1^{er} février 2007, le Secrétaire général s'est rendu au Tribunal et a salué le travail qui y était accompli, indiquant qu'on ne pouvait garantir la paix et la sécurité internationales qu'en établissant fermement le principe de la primauté du droit et en mettant fin à l'impunité des criminels de guerre.

Chapitre 5

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda

Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda est chargé de surveiller l'application de l'embargo sur les armes imposé par la résolution 918 (1994) et modifié depuis par la résolution 1011 (1995).

En 2006, le Bureau du Comité était composé de César Mayoral (Argentine) qui assurait la présidence, et de deux vice-présidents, les représentants de la Grèce et du Qatar. Pour 2007, Rezlan Ishar Jenie (Indonésie) a été élu Président et la vice-présidence a été confiée à la délégation italienne.

Au cours de la période considérée, le Comité s'est réuni trois fois pour des consultations officielles.

Lors des consultations du 10 août et du 3 novembre 2006, le Comité a examiné une lettre datée du 10 mars 2006 qui lui était adressée par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, dans laquelle celui-ci faisait observer qu'une livraison d'armes au Gouvernement rwandais devait peut-être faire l'objet d'une notification au Comité en application du paragraphe 11 de la résolution 1011 (1995). Le 10 novembre, le Président a adressé une réponse au Président du Comité créé par la résolution 1533 (2004) dans laquelle il signalait notamment que le Comité était en train de revoir l'obligation de notification concernant les futures livraisons d'armes au Gouvernement rwandais tombant sous le coup du paragraphe 11 de la résolution 1011 (1995).

Lors des consultations officielles du 7 mars 2007, le Comité a procédé à un échange de vues sur les recommandations qu'il ferait au Conseil de sécurité concernant l'obligation de notification prévue au paragraphe 11 de la résolution 1011 (1995). Le 13 mars, le Président a rendu compte des récentes

délibérations du Comité au Conseil de sécurité, lequel a ultérieurement adopté la résolution 1749 (2007), par laquelle il mettait fin à l'obligation de notification.

Le 28 décembre 2006, le Comité a adopté son rapport au Conseil de sécurité pour l'année 2006 (S/2006/1049).

Chapitre 6

Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

Les chambres de première instance du Tribunal pénal international pour le Rwanda ont continué de travailler au maximum de leur capacité, menant neuf procès en première instance concernant 22 accusés. Parmi ces procès, les cinq procès individuels devraient prendre fin en 2007 et les procès collectifs avancent bien. Vingt-sept affaires mettant en cause 33 accusés ont maintenant été jugées en première instance. Deux procès visant cinq accusés en sont à la phase de rédaction des jugements. Une affaire a été renvoyée aux Pays-Bas. Au cours de la période considérée, la Chambre d'appel a rendu deux arrêts contre deux accusés, ainsi que de nombreuses décisions interlocutoires. Le Tribunal s'appuie de plus en plus sur des juges ad litem pour atteindre les objectifs de la stratégie de fin de mandat. Aujourd'hui encore, l'efficacité avec laquelle les procès sont menés est due au dévouement exemplaire du personnel.

En ce qui concerne le Bureau du Procureur, tous les actes d'accusation pour génocide ont été confirmés. Le Procureur a transmis 30 dossiers au Gouvernement rwandais aux fins de poursuites devant les tribunaux nationaux. Conformément à l'article 11 *bis* du Règlement, il a renvoyé une affaire aux Pays-Bas et a demandé le renvoi d'une affaire au Rwanda et de deux affaires en France. Le Procureur attend la décision des chambres de première instance concernant ces demandes. Des négociations sont en cours avec

plusieurs gouvernements au sujet du renvoi d'une quinzaine d'affaires à des juridictions nationales. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a accepté de suivre, au nom du Procureur, toutes les affaires renvoyées à des tribunaux africains. La recherche des fugitifs s'est intensifiée. Six recours portant sur trois affaires ont été entendus pendant la période considérée.

Le Greffe a continué de veiller au bon fonctionnement de la justice en apportant son concours aux autres organes du Tribunal, ainsi qu'à la défense, et en sollicitant le soutien d'États ou d'organisations internationales, notamment afin d'assurer la comparution des témoins et leur sécurité, de déterminer les pays dans lesquels les condamnés purgeront leur peine et d'obtenir des fonds pour les activités qui ne relèvent pas du budget ordinaire. En décembre 2006 et en juillet 2007, deux États Membres ont accepté d'accueillir chacun une personne acquittée. Des efforts continuent d'être menés en vue de la réinstallation de deux autres personnes acquittées. Dans le cadre de la stratégie de fin de mandat du Tribunal, le Greffe a mené les activités suivantes : a) intensification de toutes les activités de communication, notamment les programmes de renforcement des capacités des autorités judiciaires rwandaises; b) participation à l'établissement des priorités en ce qui a trait à l'héritage du Tribunal, en collaboration avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le Siège de l'ONU et les principales parties prenantes, et mise en œuvre des objectifs définis compte tenu du calendrier serré; et c) poursuite de l'appui actif à la mise en état des affaires.

Chapitre 7

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone

Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) est chargé de suivre l'application des dispositions de la résolution 1171 (1998), qui imposent un embargo sur les armements à l'encontre des forces non gouvernementales en Sierra Leone et que des restrictions aux déplacements des membres de l'ancienne junte militaire et du Revolutionary United Front désignés par le Comité.

En 2006, le Bureau du Comité était composé d'Augustine P. Mahiga (République-Unie de Tanzanie) qui assurait la présidence, et de deux vice-présidents, les représentants de l'Argentine et du Congo. Pour 2007, Nassir Abdulaziz Al-Nasser (Qatar) assure la présidence, les vice-présidents étant les représentants du Congo et de Panama.

Au cours de la période considérée, le Comité a examiné et approuvé deux demandes de dérogation aux restrictions aux déplacements imposées par la résolution 1171 (1998).

Le 20 décembre 2006, à la 5601^e séance du Conseil de sécurité, le représentant de la République-Unie de Tanzanie a, au nom du Président sortant, rendu compte au Conseil des travaux du Comité.

Le 28 décembre, le Comité a adopté son rapport au Conseil de sécurité pour l'année 2006 (S/2006/1043).

Chapitre 8

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées

Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) est chargé de suivre l'application des sanctions, à savoir le gel des avoirs, l'interdiction de voyager et l'embargo sur les armements imposés aux personnes et entités appartenant ou associées à Al-Qaida ou aux Taliban, énoncées dans les résolutions 1267 (1999), 1363 (2001), 1373 (2001), 1452 (2002), 1455 (2003), 1526 (2004), 1617 (2005) et 1735 (2006).

En 2006, le Bureau du Comité était composé de César Mayoral (Argentine) qui assurait la présidence et de deux vice-présidents, les représentants de la Grèce et de la Roumanie. Johan C. Verbeke (Belgique) assure la présidence depuis le 1^{er} janvier 2007, les deux vice-présidents étant, pour 2007, les représentants de la Fédération de Russie et du Ghana.

Au cours de la période considérée, le Comité a tenu 30 séances officielles.

En décembre 2006, par la résolution 1735 (2006), le Conseil a réaffirmé les mesures obligatoires en

vigueur : gel des avoirs, interdiction de voyager et embargo sur les armes. En outre, il a étendu la période prévue pour l'examen des notifications des dérogations au gel des avoirs et prorogé pour une période de 18 mois le mandat de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions. Les nouvelles dispositions de cette résolution ainsi que celles de résolution 1730 (2006) ont été intégrées dans les directives révisées que le Comité a adoptées le 12 février 2007.

Conformément aux résolutions 1526 (2004), 1617 (2005) et 1735 (2006), le Président a effectué des voyages dans un certain nombre de pays au cours de la période considérée. Du 30 juin au 7 juillet 2007, il s'est rendu en Éthiopie, à Djibouti et au Kenya. À son retour, le Président a pu communiquer au Comité et au Conseil de sécurité des informations utiles concernant l'application des mesures de sanction.

Le 18 septembre 2006, le Président a transmis au Président du Conseil de sécurité, le cinquième rapport de l'Équipe de surveillance (S/2006/750). Le 7 mars 2007, il a transmis le sixième rapport de l'Équipe (S/2007/132). Le Comité a énoncé sa position sur ces rapports dans les rapports qu'il a lui-même soumis au Président du Conseil de sécurité le 20 décembre 2006 (S/2006/1047) et le 24 avril 2007 (S/2007/229).

Dans son évaluation écrite de l'application des sanctions, transmise au Conseil de sécurité par le Président dans une lettre datée du 20 décembre 2006 (S/2006/1046), le Comité a conclu que les États, prenant conscience qu'aucun d'entre eux n'est à l'abri du terrorisme et de ses conséquences, déploient des efforts intenses pour appliquer les mesures de sanction.

Conformément à la résolution 1617 (2005), le Président a présenté son compte rendu oral trimestriel le 28 septembre 2006, aux côtés des présidents du Comité créé par la résolution 1540 (2004) et du Comité contre le terrorisme (S/PV.5538). Conformément à la résolution 1735 (2006), le Président a présenté son compte rendu oral semestriel le 22 mai 2007, en même temps que les présidents des comités susmentionnés (S/PV.5679). À ces occasions, le Conseil a été informé des travaux du Comité et de l'Équipe de surveillance, ainsi que des mesures d'application des sanctions prises par les États.

Au cours de la période considérée, quatre États ont présenté leur rapport sur l'application des sanctions imposées au titre de la résolution 1455 (2003) (147 l'avaient déjà fait), tandis que quatre États ont présenté

des listes de contrôle en application de la résolution 1617 (2005) (53 l'avaient déjà fait).

L'Équipe de surveillance a effectué plusieurs visites dans diverses régions afin d'aborder la question de l'application des sanctions avec les États et les organisations internationales. L'Équipe a également tenu régulièrement des réunions avec des experts de la Direction du Comité contre le terrorisme et avec le groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1540 (2004) en vue de recenser les domaines de convergence et de recoupement et de favoriser une coopération concrète entre les trois comités, notamment dans le domaine de l'établissement des rapports.

Le Président du Comité a présenté, le 29 janvier 2007, un rapport sur les travaux menés par le Comité en 2006 (S/2007/59).

Le 20 juillet 2007, le Président a tenu une réunion d'information publique au cours de laquelle il a informé les États Membres des faits nouveaux ayant trait aux activités du Comité.

Au cours de la période considérée, le Comité a ajouté 12 personnes et 2 entités à la section Al-Qaida de la liste récapitulative et en a rayé 1 personne. La liste des personnes et entités visées par les sanctions peut être consultée sur le site Web du Comité à l'adresse suivante : <http://www.un.org/french/sc/committees/1267/consolist.shtml>. Le Comité a également poursuivi sa coopération avec Interpol, avec laquelle il a convenu d'un plan d'action révisé pour la publication des notices spéciales Interpol-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies concernant les personnes et entités inscrites sur la liste. Ces notices sont disponibles en anglais sur le site Web d'Interpol à l'adresse suivante : <http://www.interpol.int/Public/NoticesUN/Default.asp>.

Le Comité a continué d'examiner les notifications et demandes présentées au titre de la résolution 1452 (2002), conformément aux directives régissant son travail.

Chapitre 9

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste

Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste, connu sous le nom de Comité contre le

terrorisme, est chargé de surveiller l'application de ladite résolution. Il est aidé en cela par la Direction du Comité contre le terrorisme, créée en application de la résolution 1535 (2004). Le 18 décembre 2006, le Comité a présenté un rapport au Conseil de sécurité (S/2006/989) afin qu'il l'étudie dans le cadre de son examen global de la Direction du Comité, conformément à la décision du Conseil annoncée dans une déclaration de son président en date du 21 décembre 2005 (S/PRST/2005/64).

Ellen Margrethe Løj (Danemark) a assuré la présidence du Comité du 1^{er} avril 2005 au 31 décembre 2006. En 2006, les vice-présidences ont été assurées par des représentants de la Grèce, du Pérou et du Qatar. Depuis janvier 2007, Ricardo Alberto Arias (Panama) préside le Comité. En 2007, les vice-présidences ont été assurées par des représentants du Pérou, de l'Afrique du Sud et du Qatar, chacun présidant l'un des trois sous-comités du Comité.

Durant la période considérée, le Comité a tenu 18 séances officielles, 9 séances non officielles et 17 séances de sous-comités.

La résolution 1373 (2001) établit un programme complet d'activités destinées à lutter contre le terrorisme comportant notamment des mesures visant à traduire en justice les terroristes, ainsi que ceux qui les abritent, les aident ou les soutiennent. Elle fait aussi obligation à tous les États de coopérer dans des domaines très divers touchant à la lutte antiterroriste. Tous les États sont tenus de faire rapport au Comité sur la mise en œuvre de la résolution 1373 (2001). Au 31 juillet 2007, le Comité avait reçu 799 rapports d'États Membres et d'autres entités, dont 191 premiers rapports, 173 deuxièmes rapports, 142 troisièmes rapports, 111 quatrièmes rapports, 68 cinquièmes rapports et 13 sixièmes rapports, ainsi que 91 rapports d'États Membres présentés en application de la résolution 1624 (2005). Le Comité a également reçu neuf rapports émanant d'entités autres que des États Membres.

En juillet 2006, le Comité est passé de programmes de travail trimestriels à des programmes de travail portant sur des périodes de six mois, qui ont porté sur les périodes de juillet à décembre 2006 et de janvier à juin 2007 (voir S/2007/254).

Dans ses travaux, le Comité a continué de s'intéresser moins à la question des rapports qui doivent être présentés et davantage à l'application de la

résolution 1373 (2001) dans la pratique. Ce changement d'orientation reflète l'intention du Comité d'adopter une démarche spécifique pour chaque État, en analysant les progrès accomplis dans l'application de la résolution et en cherchant des moyens d'améliorer l'efficacité de ses interventions, notamment en facilitant l'octroi d'une assistance technique. Cette nouvelle démarche visait aussi à encourager les États qui avaient pris du retard dans la présentation de leurs rapports à renouer le dialogue avec le Comité.

Afin d'appuyer cette nouvelle démarche, le Comité a mis en place en 2006 une évaluation préliminaire de l'application, qui constitue un outil d'analyse visant à fournir un moyen systématique, transparent et efficace de surveiller la mesure dans laquelle les États s'acquittent de leurs obligations au titre de la résolution 1373 (2001). L'objectif consistait également à améliorer la concertation entre le Comité et les États sur les moyens de progresser, y compris dans des domaines où une assistance pourrait être nécessaire, et de faciliter la fourniture d'une telle assistance. À la fin de l'année 2006, la Direction du Comité contre le terrorisme a commencé à établir les évaluations préliminaires de l'application et les documents connexes pour chaque État. Au 31 juillet 2007, les sous-comités avaient examiné 121 évaluations, que le Comité entendait transmettre aux États concernés en même temps qu'une lettre donnant un aperçu des mesures susceptibles d'améliorer la mise en œuvre de la résolution 1373 (2001).

Le Comité a également continué de se pencher sur les moyens de savoir plus facilement quels sont les besoins d'assistance technique, en collaboration avec les États Membres, et de faciliter l'octroi de cette assistance, notamment en intensifiant son dialogue avec les donateurs et les fournisseurs d'aide potentiels. Les 3 et 10 mai 2007, le Comité a examiné un document relatif au fonctionnement de l'assistance technique et aux résultats des activités menées dans ce domaine par la Direction du Comité contre le terrorisme, ainsi qu'un projet de plan d'action destiné à faciliter l'assistance technique.

Le Comité a continué, par l'intermédiaire de sa direction, de se rendre dans des États, avec leur assentiment, afin d'engager des discussions approfondies sur l'application de la résolution 1373 (2001) conformément à la résolution 1535 (2004). Depuis le 1^{er} août 2006, le Comité s'est rendu au

Bangladesh, en Inde, en Indonésie, au Koweït, au Mali, au Nigéria, au Pakistan, aux Philippines et en Turquie. Il a également continué de s'efforcer d'établir le bilan de ses visites antérieures et de s'employer à rendre ses tournées plus efficaces, notamment en mettant au point un processus de suivi rigoureux.

Le Comité a continué de s'attacher à approfondir ses contacts et sa coopération avec les organisations internationales, régionales et sous-régionales et les a encouragées et aidées afin de les rendre mieux à même d'aider leurs membres à appliquer la résolution 1373 (2001). Au cours de la période considérée, il a pris diverses initiatives concernant les régions de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Il a également commencé à préparer sa cinquième réunion spéciale avec les organisations internationales, régionales et sous-régionales, qui se tiendra du 29 au 31 octobre 2007 à Nairobi sur le thème « Prévention des déplacements des terroristes et efficacité du contrôle des frontières ».

Le Comité a continué de s'employer à exécuter le mandat que lui a assigné la résolution 1624 (2005), c'est-à-dire à faire porter son dialogue avec les États Membres sur ce qu'ils font pour mettre en œuvre la résolution, et de collaborer avec les États Membres afin d'aider à mettre en place des capacités dans ce domaine, notamment en diffusant les meilleures pratiques juridiques et en favorisant l'échange d'informations. Le Comité s'est mis en rapport avec tous les États Membres sur cette question et a présenté au Conseil, le 14 septembre 2006, un rapport sur la mise en œuvre de la résolution 1624 (2005) (S/2006/737). Le 7 décembre, le Comité a procédé à un examen préliminaire des propositions de la Direction concernant de nouvelles mesures visant l'application de ladite résolution.

Comme il lui a été demandé au paragraphe 7 de la résolution 1566 (2004), le Comité a continué de s'attacher à dégager un ensemble de pratiques de référence afin d'aider les États à appliquer les dispositions de la résolution 1373 (2001), notamment celles relatives au financement du terrorisme. À deux reprises au cours de la période considérée, il a examiné les recommandations de sa direction concernant les meilleurs pratiques.

Le Comité a par ailleurs continué d'étudier des moyens permettant de donner suite au Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1 de l'Assemblée générale), dans lequel le Conseil de

sécurité a été encouragé à étudier les moyens de renforcer son rôle de surveillance et de répression du terrorisme, notamment en harmonisant les normes des rapports demandés aux États, compte dûment tenu des mandats respectifs de ses organes subsidiaires chargés de la lutte antiterroriste. Le Comité a continué de renforcer la coopération et la coordination entre ces organes subsidiaires ainsi que les groupes d'experts qui leur sont affiliés. Trois fois au cours de la période considérée, il a examiné un document de stratégie commune concernant les États qui ne présentent pas de rapports ou tardent à le faire, élaboré par la Direction du Comité contre le terrorisme conjointement avec l'Équipe de surveillance du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) et les experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004). Entre-temps, les trois comités du Conseil de sécurité s'occupant de la lutte antiterroriste ont continué de coordonner leurs exposés d'information périodiques au Conseil, présentés les 28 septembre 2006 et 22 mai 2007.

Au cours de la période considérée, Comité a en outre examiné un document élaboré par sa direction concernant le rôle que le Comité et la Direction pourraient jouer dans l'application des dispositions pertinentes de la résolution 60/288 de l'Assemblée générale, ainsi qu'un projet d'examen de la mise en œuvre de la résolution 1373 (2001) élaboré par sa direction.

L'adresse du site Web du Comité, qui est tenu par sa direction, est <http://www.un.org/french/docs/sc/committees/1373/>.

Chapitre 10

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)

Le Comité créé par la résolution 1518 (2003) est chargé par le Conseil de sécurité de continuer à recenser, en application des paragraphes 19 et 23 de la résolution 1483 (2003), les personnes et les entités dont les fonds ou autres avoirs financiers ou ressources économiques devraient être gelés et transférés au Fonds de développement pour l'Iraq. Comme le dispose le paragraphe 23 de la résolution 1483 (2003), les personnes et les entités visées par les sanctions financières sont l'ancien Gouvernement iraquien ou ses organes, entreprises ou institutions publiques, ainsi que

les hauts responsables de l'ancien régime iraquien et membres de leur famille proche, y compris les entités appartenant à ces personnes ou à d'autres personnes agissant en leur nom ou selon leurs instructions, ou se trouvant sous leur contrôle direct ou indirect.

En 2006, le Bureau du Comité se composait de son président, Nana Effah-Apenteng (Ghana), les représentants du Congo et du Danemark assumant les fonctions de vice-présidents. En 2007, la présidence du Comité a été assurée par Nana Effah-Apenteng (Ghana), auquel a ensuite succédé Leslie Kojo Christian (Ghana également), la Belgique assurant la vice-présidence.

La liste actualisée des personnes et entités visées par les sanctions financières peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.un.org/french/sc/committees/1518/index.shtml>.

Le 22 janvier 2007, le Comité a présenté son rapport annuel pour 2006 (S/2007/51).

Chapitre 11

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria

Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria est chargé par le Conseil de sécurité de superviser l'application des mesures imposées par cette même résolution et par la résolution 1532 (2004), dont les suivantes sont actuellement en vigueur : embargo sur les armes imposé par la résolution 1521 (2003) et modifié ultérieurement par les résolutions 1683 (2006) et 1731 (2006); interdiction de voyager imposée par la résolution 1521 (2003); et gel des avoirs imposé par la résolution 1532 (2004). Après l'adoption de la résolution 1689 (2006), par laquelle le Comité a décidé de ne pas reconduire l'interdiction des importations de bois rond et de bois d'œuvre en provenance du Libéria, et décidé également de réexaminer cette décision après une période de 90 jours, le Conseil a conclu, lors des travaux du 20 octobre 2006, qu'il n'y avait pas de raison de rétablir les mesures relatives au bois d'œuvre. Par sa résolution 1753 (2007), le Conseil a décidé de mettre fin aux mesures concernant les diamants.

En 2006, le Bureau du Comité était composé de sa présidente, Ellen Margrethe Løj (Danemark), les deux Vice-Présidents étant les représentants du Japon et du Qatar. En 2007, Nassir Abdulaziz Al-Nasser (Qatar) a présidé le Comité, les vice-présidents étant les représentants de l'Indonésie et de l'Afrique du Sud.

Au cours de la période considérée, le Comité a tenu 10 consultations officieuses afin d'examiner diverses questions relatives au régime des sanctions.

Le Comité a réexaminé ses listes de personnes visées par l'interdiction de voyager et par le gel des avoirs en décembre 2006 et en avril 2007. Il a radié le nom d'un individu visé dans la liste relative à l'interdiction de voyager. La version la plus récente des listes relatives à l'interdiction de voyager et au gel des avoirs est disponible sur le site Web du Comité (<http://www.un.org/french/sc/committees/1521/index.shtml>). Le Comité a également examiné 13 demandes de dérogation à l'interdiction de voyager au titre de l'alinéa c) du paragraphe 4 de la résolution 1521 (2003), et en a approuvé trois. Il a accédé à deux demandes de prorogation de la durée initiale de dérogation à l'interdiction de voyager, approuvées lors de la période précédente, en raison des circonstances exceptionnelles exposées dans les demandes.

Le Comité a approuvé quatre demandes de dérogation à l'embargo sur les armes, présentées conformément à l'alinéa e) du paragraphe 2 de la résolution 1521 (2003), afin de permettre l'équipement et la formation des forces armées et de la police libériennes. Il a également approuvé une demande, présentée conformément à l'alinéa f) du paragraphe 2 de la résolution 1521 (2003), concernant l'envoi au Libéria de matériel militaire non meurtrier. Il a en outre approuvé deux demandes, présentées conformément aux paragraphes 2 et 3 de la résolution 1689 (2006), concernant l'équipement de membres des Services spéciaux de sécurité libériens et de la Police nationale libérienne, respectivement. Le Comité n'a toutefois pas été en mesure d'accéder à une sixième demande concernant une dérogation à l'embargo sur les armes au titre de la résolution 1521 (2003), liée au tournage d'un film au Libéria, la résolution ne contenant aucune disposition autorisant une telle dérogation.

Le Comité a examiné, sans y faire objection, une notification présentée conformément à l'alinéa a) du

paragraphe 2 de la résolution 1532 (2004), concernant l'intention d'autoriser certaines dépenses essentielles au profit d'une personne inscrite sur la liste relative au gel des avoirs. Il n'a pas été en mesure de se prononcer sur une deuxième demande de dérogation au gel des avoirs, destinée à autoriser des dépenses essentielles, cette demande ne satisfaisant pas aux critères énoncés dans le paragraphe susmentionné. Le Comité a en outre approuvé une demande, présentée conformément à l'alinéa b) du paragraphe 2 de la résolution 1532 (2004), concernant l'autorisation de débloquer des fonds jusqu'alors gelés pour couvrir les dépenses extraordinaires d'une entité inscrite sur la liste relative au gel des avoirs.

Lors des consultations tenues les 27 septembre et 17 octobre 2006, en prévision des bilans demandés dans la résolution 1689 (2006) concernant la décision du Conseil : a) de ne pas reconduire l'interdiction visant le bois d'œuvre; et b) de reconduire jusqu'au 20 décembre 2006 l'interdiction relative aux diamants, le Comité a examiné deux notes d'information sur la foresterie et les diamants au Libéria, établies par le Groupe d'experts reconduit en application de ladite résolution. Le 20 octobre, dans le cadre de ces bilans, le Président a fait à l'intention du Conseil une déclaration dans laquelle étaient résumés les travaux du Comité relatifs aux deux notes d'information.

Lors des consultations tenues les 5 et 31 décembre, en prévision du prochain examen du régime des sanctions, le Comité a examiné le rapport du Groupe d'experts présenté conformément au mandat qui lui avait été assigné par la résolution 1689 (2006) (S/2006/976). Le 19 décembre, dans le cadre de l'examen des sanctions, le Président a adressé au Conseil une déclaration dans laquelle étaient résumés les activités du Comité et les débats relatifs au rapport final et aux recommandations du Groupe d'experts.

Le 20 décembre, à la 5601^e séance du Conseil, le Président sortant a présenté au Conseil un exposé sur les travaux du Comité.

Le 28 décembre, le Comité a adopté le rapport sur ses activités en 2006 établi à l'intention du Conseil de sécurité (S/2006/1044).

Lors des consultations officieuses qu'il a tenues le 16 février 2007, le Comité a reçu une mise à jour informelle du Groupe d'experts, dont le mandat a été prorogé par la résolution 1731 (2006). Les membres du Comité ont également examiné la possibilité d'une

coopération future avec Interpol, conformément à la résolution 1699 (2006).

Lors des consultations officielles du 13 avril, tenues en prévision de l'examen des sanctions relatives aux diamants visées dans la résolution 1731 (2006), le Comité a entendu un exposé d'un représentant du secrétariat du Processus de Kimberley, qui avait dirigé la mission du Système de certification du Processus de Kimberley au Libéria du 6 au 9 mars. Le Comité a également examiné, avec le Groupe d'experts, la mise à jour informelle sur le secteur des diamants au Libéria. Le 18 avril, dans le cadre des travaux du Comité, le Président a fait à l'intention du Conseil une déclaration résumant les faits nouveaux relatifs au secteur des diamants au Libéria.

Lors des consultations officielles du 3 mai, le Comité a entendu un exposé du Représentant spécial d'Interpol auprès de l'Organisation des Nations Unies sur la possibilité d'une coopération future conformément à la résolution 1699 (2006).

Lors des consultations officielles du 18 mai, le Comité a tenu un débat avec le Représentant spécial du Libéria auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui souhaitait lui exposer certains problèmes concernant l'interdiction de voyager et le gel des avoirs liés aux sanctions.

Lors des consultations officielles du 6 juin, le Comité a entendu un exposé du Groupe d'experts, dont le mandat devait expirer le 20 juin, sur le rapport qu'il avait présenté en application de la résolution 1731 (2006) (S/2007/340). Le 13 juin, le Président a fait, à l'intention du Conseil, une déclaration résumant les observations et recommandations du Groupe d'experts.

Le 12 juin 2007, le Comité a adopté le texte des directives relatives à la conduite de ses travaux, destiné à actualiser et à synthétiser les procédures qu'il avait adoptées antérieurement, en particulier à la lumière de l'adoption de la résolution 1730 (2006) relative à la radiation des listes. Ces directives sont affichées sur la page Web du Comité.

Par sa résolution 1760 (2007), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de créer, pour six mois, un groupe de deux ou trois experts (au lieu des cinq du groupe précédent) possédant l'éventail de connaissances spécialisées voulues pour pouvoir s'acquitter de leur mandat, tel que défini dans la résolution. Le 23 juillet 2007, le Secrétaire général a

nommé trois personnes membres du Groupe d'experts (voir S/2007/454).

Chapitre 12

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo

Le Comité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo a été chargé par le Conseil de sécurité de superviser et d'évaluer l'application des dispositions du paragraphe 20 de la résolution 1493 (2003), par lesquelles le Conseil a imposé un embargo sur les armes visant tous les groupes armés et les milices étrangers et congolais opérant dans le territoire du Nord et du Sud-Kivu et de l'Ituri, ainsi que les groupes qui ne sont pas parties à l'Accord global et inclusif. Par ses résolutions 1552 (2004) et 1596 (2005), le Conseil de sécurité a prorogé cet embargo; par la seconde, il en a également étendu l'application à tout destinataire en République démocratique du Congo, à l'exclusion des unités de l'armée et de la police nationales, pourvu que les conditions énoncées aux paragraphes 2 et 4 de ladite résolution soient réunies. Aux paragraphes 13 et 15 de cette même résolution, le Conseil a décidé d'imposer une interdiction de voyager et un gel des avoirs à l'encontre des personnes dont il aurait été établi par le Comité qu'elles agissaient en violation de l'embargo sur les armes.

Par sa résolution 1616 (2005), le Comité a prorogé l'embargo sur les armes jusqu'au 31 juillet 2006 et rétabli le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo jusqu'au 31 janvier 2006. Par sa résolution 1649 (2005), il a élargi le champ d'application de l'interdiction de voyager et du gel des avoirs, à compter du 15 janvier 2006, aux responsables politiques et militaires des groupes armés étrangers ou des milices congolaises recevant un soutien de l'étranger et faisant obstacle au désarmement de leurs combattants. Par sa résolution 1654 (2006), il a prié le Secrétaire général de rétablir le Groupe d'experts pour une période expirant le 31 juillet 2006. Par sa résolution 1698 (2006), il a reconduit l'embargo sur les armes jusqu'au 31 juillet 2007 et prorogé le mandat du Groupe d'experts jusqu'à la même date; il a étendu l'application des sanctions ciblées aux responsables politiques et militaires ayant recruté ou employé des

enfants dans des conflits armés en violation du droit international applicable, et aux individus ayant commis des violations graves du droit international impliquant des actes visant des enfants dans des situations de conflit armé. Par sa résolution 1768 (2007), le Conseil a prorogé le régime des sanctions jusqu'au 10 août 2007.

Après avoir assuré la vice-présidence du Comité en 2006, le Japon en a assumé la présidence par intérim du 29 juillet au 25 octobre 2006. Le 26 octobre, le Conseil de sécurité a élu Jorge Voto-Bernales (Pérou) Président du Comité pour le restant de l'année 2006. En 2007, le Bureau du Comité comprenait Jorge Voto-Bernales (Pérou), les représentants de l'Indonésie et du Qatar assumant les fonctions de vice-présidents. Au cours de la période considérée, le Comité a tenu 12 séances officielles.

Le 31 octobre 2006, le Comité a décidé de reprendre son examen du projet de directives relatives à la conduite de ses travaux, dont il a de nouveau débattu lors de ses consultations officielles des 23 mars, 26 avril et 1^{er} juin 2007. Lors de ses consultations officielles des 23 mars, 5 juin et 3 juillet, le Comité a également examiné certaines des recommandations formulées dans le rapport du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les questions générales relatives aux sanctions (S/2006/997), conformément à la demande exprimée par le Conseil dans la résolution 1732 (2006) concernant les recommandations et les pratiques optimales contenues dans ledit rapport.

Le 24 janvier 2007, le Comité a entendu un exposé du Groupe d'experts et a examiné son rapport d'étape présenté conformément à la résolution 1698 (2006) (S/2007/40).

Les 6 février et 17 juillet, le Comité a mis à jour la liste d'individus et d'entités établie en application des paragraphes 13 et 15 de la résolution 1596 (2005).

Le 23 février, le Comité a entendu un exposé du Représentant spécial d'Interpol auprès de l'Organisation des Nations Unies sur les moyens possibles de coopérer avec le Comité en vue d'améliorer l'efficacité et la mise en œuvre des sanctions ciblées, conformément à la résolution 1699 (2006) et à la suite d'un échange de lettres à cet égard entre Interpol et l'Organisation.

Le 29 mars, le Comité a ajouté les noms de deux individus et de cinq entités à la liste établie en application des paragraphes 13 et 15 de la résolution 1596 (2005).

Le 2 mai, le Comité a reçu un rapport d'étape officiel du Président du Groupe d'experts sur les activités de ce dernier.

Conscient de l'importance du rôle que jouent les États de la région dans l'application des mesures imposées par le Conseil de sécurité, le Comité a tenu le 11 mai 2007 une séance officielle avec les représentants d'États voisins (Burundi, République démocratique du Congo, Rwanda et Ouganda) et le Président du Groupe d'experts, en vue d'intensifier encore la coopération.

Durant la période considérée, le Comité a reçu quatre notifications concernant des dérogations à l'embargo sur les armes présentées en vertu des paragraphes 2 et 4 de la résolution 1596 (2005) et du renouvellement de leurs dispositions au paragraphe 22 de la résolution 1698 (2006) et deux notifications concernant une dérogation au gel des avoirs pour des dépenses de base, comme prévu à l'alinéa a) du paragraphe 16 de la résolution 1596 (2005).

Les 13 et 18 juillet 2007, le Comité a examiné le rapport final du Groupe d'expert établi conformément à la résolution 1698 (2006) (S/2007/423).

Chapitre 13

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)

Le Comité créé par la résolution 1540 (2004) pour une période initiale de deux ans à compter du 28 avril 2004 était chargé de présenter au Conseil de sécurité, pour examen, un rapport sur l'application de la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération des armes de destruction massive. Le mandat de ce comité a été prorogé pour une période supplémentaire de deux ans par la résolution 1673 (2006).

En 2006, le Bureau du Comité était présidé par Peter Burian (Slovaquie), les représentants du Ghana, du Japon et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord assurant la vice-présidence. En 2007, M. Burian a continué d'assurer la présidence du Comité, les représentants du Ghana, de l'Indonésie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du

Nord étant Vice-Présidents. Chaque vice-président préside l'un des trois sous-comités du Comité.

Au cours de la période considérée, le Président du Comité a pris part à la présentation au Conseil de sécurité, les 28 septembre 2006 et 22 mai 2007, d'exposés faits conjointement par les comités créés respectivement par les résolutions 1267 (1999), 1373 (2001) et 1540 (2004).

Au cours de la période considérée, le Comité a tenu quatre séances officielles et 15 séances officieuses, et il y a eu trois séances de sous-comités. Le Comité a continué d'être secondé dans ses travaux par un groupe de huit experts qui l'ont notamment aidé à examiner les premiers et deuxièmes rapports soumis par les États Membres sur l'application de la résolution 1540 (2004) et à y répondre. Au 31 juillet 2007, 136 États et une organisation internationale avaient transmis un premier rapport et 86 États avaient communiqué un deuxième rapport. Dans un souci de transparence, le Comité a continué de porter à la connaissance des États qui établissaient des rapports les tableaux dressés par les experts et qu'il avait approuvés, dans lesquels figuraient les renseignements communiqués par l'État concerné, et il compte inciter ceux-ci à fournir régulièrement de nouvelles informations sur la façon dont ils appliquent la résolution 1540 (2004). Le 2 juillet 2007, le Comité a organisé un débat thématique sur la question de la communication de rapports.

Au chapitre de l'assistance technique, le Comité a continué de jouer un rôle centralisateur, en conseillant les États qui proposent de l'aide d'adopter une démarche anticipative, et d'entretenir des dialogues bilatéraux avec les États destinataires. Le 14 mai 2007, le Comité a tenu un débat thématique sur la question de l'assistance, et en juillet, le Bureau des affaires de désarmement du Secrétariat a organisé des rencontres avec les bailleurs de fonds et les organisations non gouvernementales fournissant une assistance technique.

Dans le cadre de ses activités d'information, le Président du Régime de contrôle de la technologie des missiles a présenté en mars 2007 un exposé devant le Comité et, le 23 mai, des membres du Groupe de travail du GAFI sur le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux ont présenté au Comité ce qu'ils avaient fait pour lutter contre le financement des armes de destruction massive. En outre, le Comité a

organisé, avec l'aide d'États Membres et du Bureau des affaires de désarmement, des séminaires régionaux sur l'application de la résolution 1540 (2004) en Afrique et dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes qui ont eu lieu en novembre, l'un à Accra et l'autre à Lima. En mai 2007, un atelier sous-régional sur l'application de la résolution 1540 (2004) dans les Caraïbes a eu lieu à Kingston. Le 12 juin, le Président du Comité a exposé les résultats de l'atelier aux représentants permanents des États membres de la CARICOM.

Au cours de la période considérée, le Président et les experts ont participé à plusieurs séminaires, ateliers et conférences pour expliquer aux participants les activités du Comité et les dispositions de la résolution 1540 (2004), afin de convaincre de l'utilité de l'application de ladite résolution.

L'adresse du site du Comité est la suivante : <http://disarmament2.un.org/Committee1540/index.shtml>.

Chapitre 14

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire

Le Comité créé par la résolution 1572 (2004) est chargé de superviser l'application de l'embargo sur les armes, de l'interdiction de voyager et du gel des avoirs qu'impose ladite résolution, et que proroge et étend la résolution 1643 (2005), par laquelle le Conseil a décidé que tous les États devaient prendre les mesures nécessaires pour interdire l'importation sur leur territoire de tous les diamants bruts en provenance de Côte d'Ivoire.

Par sa résolution 1727 (2006), le Conseil de sécurité a reconduit jusqu'au 31 octobre 2007 le régime de sanctions imposé par la résolution 1572 (2004). Au paragraphe 7 de sa résolution 1727 (2006), il a décidé de proroger de six mois le mandat du Groupe d'experts chargés de surveiller, notamment, l'application de l'embargo sur les armes et les diamants ainsi que l'application des mesures imposées par les paragraphes 9 et 11 de la résolution 1572 (2004).

En 2006, le Bureau du Comité comprenait Adamantios Th. Vassilakis (Grèce) en qualité de Président et les représentants du Danemark et de la République-Unie de Tanzanie en qualité de Vice-

Présidents. En 2007, le Bureau est présidé par Johan C. Verbeke (Belgique), les représentants de l'Afrique du Sud et de l'Italie étant Vice-Présidents.

Au cours de la période considérée, le Comité a tenu 10 consultations officieuses.

Le 21 décembre 2006, le Président a transmis au Conseil de sécurité le rapport du Comité, paru sous la cote S/2006/1017, dans lequel ce dernier rendait compte des activités qu'il avait effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006.

Lors des consultations officieuses qu'il a tenues le 12 septembre 2006, le Comité a examiné le rapport soumis par le Groupe d'experts en application du paragraphe 9 de la résolution 1643 (2005) (S/2006/735). Le 4 octobre, le Comité a examiné les recommandations figurant dans le rapport et les mesures qu'il pourrait prendre à cet égard. Le 6 décembre, le Groupe d'experts a présenté un rapport intérimaire au Comité, en application du paragraphe 2 de la résolution 1708 (2006) (S/2006/964.)

Le 9 février 2007, dans une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2007/78), le Secrétaire général a donné la composition du Groupe d'experts rétabli en application de la résolution 1727 (2006). 13 mars, le Comité a procédé à un échange de vues avec les membres du Groupe d'experts rétabli et examiné leur programme de travail avant leur déploiement sur le terrain. Le Groupe d'experts a communiqué au Comité, tous les mois, des informations à jour sur ses travaux.

Le 30 janvier, le Comité a commencé, en application du paragraphe 2 de la résolution 1730 (2006), à examiner les principes directeurs, adoptés le 13 juin 2005, régissant la conduite de ses travaux, dont il a poursuivi l'examen les 9 mars et 11 avril. Le 20 avril, le Comité a adopté ses principes directeurs révisés, qu'il a affichés sur son site Web (<http://www.un.org/Docs/sc/committees/CITemplate.htm>).

Lors des consultations officieuses qu'il a tenues le 4 octobre 2006 et les 9 mars, 11 avril, 18 mai et 25 juillet 2007, le Comité a examiné les rapports mensuels sur le suivi de l'application de l'embargo sur les médias et sur les armes, établis par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, et a entendu des exposés sur les rapports du Département des opérations de maintien de la paix. Il a également examiné le rapport semestriel sur la situation des droits de

l'homme en Côte d'Ivoire, en application des paragraphes 2 et 9 de la résolution 1584 (2005) et du paragraphe 6 de la résolution 1572 (2004), à l'occasion des consultations officieuses qu'il a eues le 9 mars.

Lors des consultations qu'il a tenues le 18 mai, le Comité a entendu un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix sur des questions liées aux sanctions, examinées lors de la Mission d'évaluation technique qui s'est rendue en Côte d'Ivoire du 10 au 22 avril 2007. Le Comité a également examiné des aspects liés à son travail, qui faisaient l'objet d'un document non officiel établi sur la base du rapport du Groupe de travail sur les questions générales relatives aux sanctions (S/2006/997), donnant ainsi suite à la demande formulée par le Conseil dans sa résolution 1732 (2006).

Le 11 juin, le Comité a examiné avec le Groupe d'experts les recommandations figurant dans le dernier rapport du Groupe, présenté en application de l'alinéa c) du paragraphe 7 de la résolution 1727 (2006), ainsi que les mesures que pourrait prendre le Comité à cet égard. Après la réunion, le Président du Comité a transmis le rapport (S/2007/349) au Président du Conseil de sécurité.

Par la résolution 1761 (2007), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat du Groupe d'experts, tel que défini par la résolution 1727 (2006), jusqu'au 31 octobre 2007. Il a également prié le Groupe d'experts de lui présenter par écrit, par l'intermédiaire du Comité, et avant le 15 octobre 2007, un compte rendu de l'application des mesures imposées aux paragraphes 7, 9 et 11 de la résolution 1572 (2004) et aux paragraphes 4 et 6 de la résolution 1643 (2005), en formulant des recommandations sur la question.

Le 6 juillet 2007, dans une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2007/415), le Secrétaire général a indiqué la composition du Groupe d'experts dont le mandat avait été prorogé en application de la résolution 1761 (2007).

Chapitre 15

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan

Le Comité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan est chargé par le Conseil de

sécurité de suivre l'application d'un embargo sur les armes à toutes les parties à l'Accord de cessez-le-feu de N'Djamena et à tout autre belligérant dans les États soudanais du Darfour-Nord, du Darfour-Sud et du Darfour-Ouest. Il est également chargé de surveiller l'application de l'interdiction de voyager et du gel des avoirs imposés par la résolution 1591 (2005) et, notamment, de désigner les personnes devant faire l'objet de ces mesures, conformément aux conditions énoncées dans la résolution. Par sa résolution 1672 (2006), le Conseil de sécurité a décidé que tous les États appliqueraient ces mesures en ce qui concernait les quatre personnes nommées dans ladite résolution. La liste des personnes soumises à l'interdiction de voyager et au gel de leurs avoirs est également disponible sur le site Web du Comité à l'adresse suivante : <http://www.un.org/sc/committees/1591/index.shtml>.

En 2006, le Bureau du Comité était présidé par Adamantios Th. Vassilakis (Grèce), les représentants de l'Argentine et de la Slovaquie étant Vice-Présidents. En 2007, le Bureau était présidé par Marcello Spatafora (Italie), les représentants du Panama et de la Slovaquie étant Vice-Présidents.

Au cours de la période considérée, le Comité a tenu 11 consultations officielles pour examiner diverses questions ayant trait au régime de sanctions.

Lors des consultations officielles qu'il a eues le 26 septembre 2006, le Comité a entendu un exposé du Groupe d'experts sur son rapport final au titre de la résolution 1665 (2006) (S/2006/795), et les membres du Comité ont également reçu copies d'une annexe dudit rapport qui n'avait pas été publiée. Lors des consultations officielles qu'il a tenues le 29 septembre, le Comité a approfondi son débat interactif avec le Groupe d'experts sur le contenu du rapport.

Lors des consultations officielles qu'il a tenues le 20 octobre, le Comité s'est penché sur les autres recommandations figurant dans le rapport final et a décidé de donner suite à certaines d'entre elles. Le 22 novembre, le Président a communiqué au Conseil de sécurité, en application du paragraphe 3 a) de la résolution 1591 (2005), un rapport périodique dont le texte a été établi sur la base des travaux des précédentes consultations officielles du Comité.

Lors des consultations officielles qu'il a eues le 20 décembre, le Comité a examiné le programme de travail provisoire et le calendrier pour la soumission

des rapports du Groupe d'experts, dont le mandat a été prorogé d'un an par la résolution 1713 (2006). Le même jour, à la 5601^e séance du Conseil de sécurité, le Président sortant a présenté au Conseil les travaux du Comité.

Le 28 décembre, le Comité a adopté son rapport au Conseil de sécurité pour 2006 (S/2006/1045).

Lors des consultations officielles qu'il a tenues le 8 mars 2007, le Comité a examiné un rapport ainsi que des renseignements complémentaires connexes, soumis par le Groupe d'experts. Le 5 avril, le Président a communiqué au Conseil de sécurité un rapport périodique résumant les activités du Comité, ainsi que les travaux qui se sont déroulés dans ce cadre, depuis la dernière présentation.

Lors des consultations officielles qu'il a eues le 10 avril, le Comité a entendu un compte rendu à mi-parcours présenté par le Groupe d'experts en application de la résolution 1713 (2006). Lors de ces mêmes consultations et de consultations officielles tenues le 20 avril et les 9 et 15 mai, le Comité a examiné les recommandations figurant dans le rapport intérimaire du Groupe d'experts en date du 16 mars 2007, et a décidé de donner suite, ou d'envisager de donner suite, à certaines d'entre elles. Le 12 juin, le Président a communiqué au Conseil de sécurité un autre rapport périodique résumant les activités du Comité ainsi que les débats qui se sont déroulés dans ce contexte.

Aux consultations officielles des 19 juin et 31 juillet, le Comité a examiné la suite donnée à une des recommandations susmentionnées, sur laquelle il avait déjà pris une décision, et il a poursuivi l'examen d'une seconde recommandation. Le 31 juillet, il a également examiné le deuxième rapport intermédiaire du Groupe d'experts, en date du 20 juillet 2007.

Chapitre 16

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)

Le Comité créé par la résolution 1636 (2005) est chargé d'entreprendre les tâches décrites au paragraphe 3 et à l'annexe de ladite résolution, en vue d'aider l'enquête sur l'attentat à l'explosif perpétré le 14 février 2005 à Beyrouth, qui a coûté la vie à l'ex-

Premier Ministre libanais Rafic Hariri et à 22 autres personnes.

En 2006, le Bureau du Comité comprenait Kenzo Oshima (Japon) en qualité de Président et les représentants du Danemark et de la Slovaquie en qualité de Vice-Présidents. En 2007, le Bureau était présidé par Nana Effah-Apenteng (Ghana) puis par Leslie Kojo Christian (Ghana également), les représentants de la Belgique et de la Slovaquie étant Vice-Présidents.

Le Comité n'a pas tenu de consultations ou de séances au cours de la période considérée, et il n'a pas non plus établi de rapport annuel.

L'adresse du site Web du Comité est la suivante : <http://www.un.org/sc/committees/1636/index.shtml>.

Chapitre 17

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République démocratique de Corée

Le Comité créé par la résolution 1718 (2006) est chargé de surveiller l'application des mesures imposées dans ladite résolution concernant la République démocratique de Corée. Il s'agit notamment d'un embargo sur les transferts à destination ou en provenance de la République démocratique de Corée des armes et du matériel connexe définis aux fins du Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies; de l'interdiction des transferts à destination ou en provenance de la République démocratique de Corée de tous articles, matières, matériel, marchandises et technologies figurant sur les listes contenues dans les documents S/2006/814, S/2006/815 et S/2006/816, susceptibles de contribuer aux programmes nucléaires, de missiles balistiques ou d'autres armes de destruction massive dudit État; de l'interdiction d'apporter une assistance technique liée à la fourniture, à la fabrication, à l'entretien ou à l'utilisation des articles énumérés dans le Registre et les listes précités; du gel des avoirs des personnes ou d'entités désignées par le Comité ou par le Conseil de sécurité; de l'interdiction de voyager frappant ces personnes ou entités.

En 2006, le Bureau du Comité comprenait Peter Burian (Slovaquie) en qualité de Président et les

représentants de l'Argentine et du Qatar en qualité de Vice-Présidents. En 2007, le Conseil de sécurité a élu Marcello Spatafora (Italie) Président du Comité, les représentants du Ghana et du Pérou étant Vice-Présidents.

Durant la période considérée, le Comité a tenu une séance officielle et 23 consultations officieuses pour examiner plusieurs questions pertinentes pour le régime de sanctions.

Au cours des deux premières consultations officieuses, le Comité a examiné les amendements à la liste figurant dans le document S/2006/816, suivant les instructions données par le Conseil au paragraphe 8 a) ii) de la résolution 1718 (2006). La liste révisée a été adoptée par le Comité le 30 octobre 2006 et publiée sous la cote S/2006/853. Le Comité a continué d'examiner régulièrement les listes contenues dans les documents S/2006/814, S/2006/815 et S/2006/816.

Lors de 17 consultations officieuses, le Comité a examiné un projet de principes directeurs devant régir la conduite de ses travaux et l'a adopté à sa 1^{re} séance, le 20 juin 2007; les principes directeurs peuvent être consultés sur la page Web du Comité, à l'adresse suivante : <http://www.un.org/sc/committees/1718/index.shtml>.

Le 1^{er} novembre 2006, le Comité a adressé une note verbale aux États Membres pour les informer de l'obligation qu'ils avaient de soumettre des rapports en vertu du paragraphe 11 de la résolution 1718 (2006), ainsi que de l'adoption de la liste figurant dans le document S/2006/853.

Le 21 février 2007, le Comité a envoyé à tous les États Membres une lettre portant sur la définition des articles de luxe dont il est question au paragraphe 8 a) iii) de la résolution 1718 (2006).

Le Président du Comité a communiqué au Conseil de sécurité, en application du paragraphe 12 g) de la résolution 1718 (2006), trois rapports périodiques, le premier à la 5618^e séance du Conseil le 11 janvier 2007 et les deux autres lors des consultations officielles du Conseil de sécurité tenues les 16 avril et 10 juillet 2007.

En réponse à une note verbale adressée aux États Membres le 1^{er} novembre 2006 pour les informer de l'obligation qu'ils avaient de soumettre des rapports, le Comité a reçu 70 rapports d'États Membres et un rapport d'une organisation internationale (l'Union

européenne) concernant les mesures prises pour appliquer les paragraphes pertinents de la résolution 1718 (2006). Sept États ont en outre communiqué un complément d'information à leur première réponse. Les réponses sont publiées en tant que documents du Comité et peuvent aussi être consultés en ligne via le système de diffusion électronique des documents de l'ONU ou sur le site Web du Comité, sauf objection, pour des raisons de confidentialité, de la part d'un État.

Chapitre 18

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006) concernant la République islamique d'Iran

Le Comité créé par la résolution 1737 (2006) concernant la République islamique d'Iran est chargé de surveiller l'application des mesures imposées dans ladite résolution concernant la République islamique d'Iran. Il s'agit notamment d'un embargo sur tous articles, matières, équipements, biens et technologies susceptibles de contribuer aux activités liées à l'enrichissement, au retraitement ou à l'eau lourde, ou à la mise au point de vecteurs d'armes nucléaires; de l'interdiction d'exporter de la République islamique d'Iran des articles pouvant servir à ses programmes nucléaires et de missiles balistiques; du gel des avoirs des personnes ou d'entités visées dans l'annexe de la résolution 1737 (2006), ainsi que de ceux des autres personnes ou entités que le Conseil de sécurité ou le Comité pourraient désigner, et de l'obligation de notifier les déplacements des personnes susmentionnées. Par la suite, dans sa résolution 1747 (2007), le Conseil a imposé d'autres mesures, dont l'interdiction d'exporter des armes et du matériel connexe en provenance de la République islamique d'Iran, et a désigné d'autres personnes et entités soumises au gel des avoirs et à l'obligation de notifier leurs déplacements.

En 2007, le Bureau était présidé par Johan C. Verbeke (Belgique), les représentants du Ghana et du Pérou étant Vice-Présidents.

Au cours de la période considérée, le Comité a organisé deux séances officielles et 19 consultations officieuses pour examiner diverses questions relatives au régime de sanctions.

Le Comité a accordé, en vertu, respectivement, des alinéas a) et b) du paragraphe 13 de la résolution 1737 (2006), six dérogations au gel des fonds d'entités figurant sur sa liste noire, au titre de la nécessité de régler les dépenses de base, et quatre dérogations au gel des fonds, au titre de la nécessité de faire face à certaines situations particulières, constatées par les États concernés. Le Comité a également reçu, en application du paragraphe 15 de la résolution 1737 (2006), 19 notifications d'intention d'effectuer ou de recevoir des paiements au titre d'accords souscrits avant la date à laquelle l'entité avait été inscrite sur la liste.

En outre, le Comité a reçu une notification, en application du paragraphe 10 de la résolution 1737 (2006), pour l'informer des mouvements d'une personne interdite de déplacement.

Le Comité a examiné son programme de travail initial à sa 1^{re} séance, le 23 janvier 2007. Il a consacré le plus gros de ses consultations officieuses à l'examen du projet de principes directeurs devant régir la conduite de ses travaux. À sa 2^e séance, tenue le 30 mai, le Comité a adopté les principes directeurs, qui peuvent être consultés sur le site Web du Comité, à l'adresse suivante : <http://www.un.org/sc/committees/1737/index.shtml>. Par la suite, il a tenu cinq consultations officieuses au cours desquelles il a examiné divers aspects de son mandat et pris des décisions à leur propos.

Le Président du Comité a communiqué au Conseil de sécurité deux rapports périodiques, en application du paragraphe 18 h) de la résolution 1737 (2006), lors des 5646^e et 5702^e séances du Conseil, tenues les 23 mars et 21 juin.

Pendant la période considérée, le Comité a reçu, en application du paragraphe 19 de la résolution 1737 (2006), 67 rapports d'États Membres et un rapport de l'Union européenne sur les mesures prises pour mettre en application les paragraphes pertinents de ladite résolution. Il a en outre reçu, conformément au paragraphe 8 de la résolution 1747 (2007), 50 rapports d'États Membres et un rapport de l'Union européenne sur les mesures prises pour donner effet au paragraphe pertinent de ladite résolution. Il a également reçu les rapports uniques soumis par neuf États Membres au titre des deux résolutions.

Appendices

I **Liste des membres du Conseil de sécurité** **en 2006 et 2007**

2006	Argentine	2007	Afrique du Sud
	Chine		Belgique
	Congo		Chine
	Danemark		Congo
	États-Unis d'Amérique		États-Unis d'Amérique
	Fédération de Russie		Fédération de Russie
	France		France
	Ghana		Ghana
	Grèce		Indonésie
	Japon		Italie
	Pérou		Panama
	Qatar		Pérou
	République-Unie de Tanzanie		Qatar
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
	Slovaquie		Slovaquie

II

Nom des représentants, représentants adjoints, suppléants et chargés d'affaires accrédités auprès du Conseil de sécurité

Les représentants, représentants adjoints, suppléants et chargés d'affaires dont les noms suivent ont représenté leur pays au Conseil de sécurité au cours de la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007.

Afrique du Sud**

M^{me} Nkosazana Dlamini Zuma^s
(Ministre des affaires étrangères)

M. Dumisani Shadrack Kumalo

M. Baso Sangqu

M. Abdul Samad Minty

M^{me} Bongiwe Qwabe

M. Sabelo Sivuyile Maqungo

M. Zaheer Laher

M. Wayne Malgas

M. Johann Paschalis

M^{me} Lulama Rulumeni

M. Petros Siphon Seakamela

M. Cedrick Crowley

M^{me} Moné Dye

Argentine*

M. Jorge E. Taiana^a
(Ministre des affaires étrangères, du commerce international et du culte)

M. César Mayoral

M. Martín García Moritán

M. Gustavo Eduardo Ainchil

M. Diego Desmoures

M^{me} María Fabiana Loguzzo

M. Diego Malpede

M^{me} Gabriela Martinic

M. Fernando Apparicio da Silva

* Pays dont le mandat a pris fin le 31 décembre 2006.

** Pays dont le mandat a commencé le 1^{er} janvier 2007.

M. Mateo Estremé
M. Guillermo Kendall
M. Marcelo Gabriel Suárez Salvia
M. Federico Alejandro Barttfeld
M. Alejandro Torres Lepori
M^{me} María Josefina Martínez Gramuglia

Belgique**

M. Karel de Gucht^b
(Ministre des affaires étrangères)
M. Pierre Chevalier^c
(Envoyé spécial du Ministre des affaires étrangères)
M. Johan C. Verbeke
M. Olivier Belle
M. Karl Dhaene
M. Bart Lammens
M^{me} Delphine Delieux
M. Pierre Cartuyvels
M. William Roelants de Stappers
M. Christophe Payot
M. Axel Kenes
M^{me} Karen Van Vlierberge
M. Peter Van Kemseke

Chine

M. Li Zhaoxing^a
(Ministre des affaires étrangères)
M. Cui Tiankai^c
(Ministre délégué aux affaires étrangères)
M. Wang Guangya
M. Liu Zhenmin
M. Cheng Jingye
M. Li Junhua
M. Guan Jian
M. Li Song
M. Li Kexin

M. Du Xiacong

M. Kang Yong

M^{me} Chen Peijie

Congo

M. Rodolphe Adada^d
(Ministre des affaires étrangères)

M. Basile Ikouebe

M. Pascal Gayama

M. Luc Joseph Okio

M. Justin Biabaroh-Iboro

M. Lazare Makayat-Safouesse

M^{me} Chantal Itoua Apoyolo

M. Raphaël D. Maboundou

M^{me} Annick Nzounza Lekaka

M. Emile Ange Mbou-Mylondo

M. Boniface Lezona

M. René Nsemi

Danemark*

M. Per Stig Møller^c
(Ministre des affaires étrangères)

M^{me} Ellen Margrethe Løj

M. Lars Faaborg-Andersen

M^{me} Pernille Kardel

M. Michael Starbaek Christensen

États-Unis d'Amérique

M^{me} Condoleezza Rice^w
(Secrétaire d'État)

M. John R. Bolton

M. Zalmay Khalilzad

M. Alejandro D. Wolff

M^{me} Jackie Wolcott Sanders

M. Mark D. Wallace

M. Richard Terrell Miller

M. Gordon Olson

M^{me} Carolyn L. Willson
M. Richard Grenell
M. William Brencick
M. Gerald Scott
M^{me} Mary Catherine Phee
M. Mark Groombridge
M. T. Kirk McBride
M. Christopher Ross
M. R. Clarke Cooper
M. Bruce C. Raskhow

Fédération de Russie

M. Sergey V. Lavrov^a
(Ministre des affaires étrangères)
M. Aleksandr Saltanov^p
(Ministre adjoint des affaires étrangères)
M. Vitaly I. Churkin
M. Igor N. Shcherbak
M. Konstantin K. Dolgov
M. Nikolay V. Chulkov
M. Ilya I. Rogachev
M. Vadim S. Smirnov
M. Pavel R. Knyazev
M. Gleb F. Desyatnikov
M. Dmitry V. Feoktistov
M. Oleg I. Kravchenko
M. Denis Y. Paletskiy
M. Andrei V. Demin
M. Grigory E. Lukyantsev
M. Gennady V. Kuzmin
M. Vladimir Y. Zheglov
M. Andrey M. Lisovoy
M. Andrei A. Artasov
M. Vitaliy A. Lepinskiy
M. Andrey A. Nikiforov

M. Albert V. Sitnikov

France

M. Philippe Douste-Blazy^c
(Ministre des affaires étrangères)

M. Jean-Marc de La Sablière

M. Michel Duclos

M. Jean-Pierre Lacroix

M. Nicolas de Rivière

M^{me} Brigitte Collet

Ghana

Nana Addo Dankwa Akufo-Addo^f
(Ministre des affaires étrangères)

Nana Effah-Apenteng

M. Leslie Kojo Christian

M. Robert Tachie-Menson

M. Paul Yaw Essel

M. Albert Francis Yankey

M. George Ayi-Bonte

M. Nana Kwesi Arhin

M. Ebenezer Appreku

M^{me} Gloria Poku

M. Damphey Bediako Asare

M. Robert Afriyie

M^{me} Divina Adjoa Seanedzu

M. Sebastian Beliwine

Grèce*

M^{me} Dora Bakoyannis^g
(Ministre des affaires étrangères)

M. Adamantios Th. Vassilakis

M^{me} Alexandra Papadopoulou

M^{me} Maria Telalian

M. Ioannes Andreades

M. Vassilis Papadopoulos

M^{me} Eleftheria Yannakou

M^{me} Anna-Maria-Eleni Boura
Lieutenant-colonel Ioannis Gerolymos
Lieutenant-colonel Nikolaos Pitsolis

Indonésie**

M. Imron Cotan^h
(Secrétaire général, Département des affaires étrangères)
M. Eddy Pratomoⁱ
(Vice-Ministre des affaires étrangères/Directeur général des affaires juridiques et
des traités internationaux)
M. Rezlan Ishar Jenie
M^{me} Adiyatwidi Adiwoso Asmady
M. Hasan Kleib
M. Rachmat Budiman
M. Yayan G. H. Mulyana
M. Sidharto Reza Suryodipuro
M. Abdulkadir Jailani

Italie**

M. Massimo D'Alema^j
(Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères)
M. Vittorio Craxi^k
(Sous-Secrétaire d'État aux affaires étrangères)
M. Marcello Spatafora
M. Aldo Mantovani
M. Francesco Azzarello
M. Massimo Marotti

Japon*

M. Tatsuo Arima^l
(Envoyé spécial du Gouvernement japonais)
M. Kenzo Oshima
M. Shinichi Kitaoka
M. Takahiro Shinyo
M. Toshiro Ozawa
M. Jiro Koderu
M. Koji Haneda
M. Takahisa Kawakami

M. Toshiya Hoshino

M. Hiroshi Matsuura

Panama**

M. Ricardo Alberto Arias

M. Giancarlo Soler Torrijos

M. Nils Castro

M. Alfredo Suescum

Pérou

M. José Antonio García Belaunde^m
(Ministre des affaires étrangères)

M. Jorge Voto-Bernales

M. Luis Enrique Chávez Basagoitia

M. Hugo Pereyra Plasencia

M. Ricardo Morote

M. Librado Orozco Zapata

M. José Antonio Doig

M^{me} Romy Tincopa Grados

M. Rolando Ruiz-Rosas Cateriano

M. Vitaliano Gallardo Valencia

M. Edgar Pérez Alván

M^{me} Yella Zanelli

M. Carlos Obando

Qatar

Cheikh Hamad bin Jassem bin Jabr Al-Thaniⁿ
(Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères)

M. Muhammed Abdullah Mutib Al-Rumaihi^o
(Ministre adjoint des affaires étrangères et Président du Groupe de travail sur les questions relatives au Conseil de sécurité)

M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser

M. Jamal Nasser Al-Bader

M. Mutlaq Majid Al-Qahtani

M. Abdulla Eid Al-Sulaiti

Cheikha Alya bint Ahmed bin Saif al-Thani

M. Jassim Ali Al-Obaidli

M. Faisal Abdulla Hamad Al-Henzab

M. Tariq Ali Al-Ansari

M. Mishal Mohammed Al-Ansari

Cheikh Suhaim bin Hamad Al-Thani

M. Mohammed Sultan Al-Kuwari

Sultan Ibrahim Al-Mahmoud

République-Unie de Tanzanie*

M^{me} Asha-Rose Mtengeti Migiro^a
(Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale)

M. Seif Ali Iddi^p
(Ministre adjoint des affaires étrangères et de la coopération internationale)

M. Augustine P. Mahiga

M. Tuvako N. Manongi

M^{me} Begum K. Taj

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

M^{me} Margaret Beckett, M. P.¹
(Secrétaire d'État aux affaires étrangères et au Commonwealth)

M. Kim Howells^u
(Ministre d'État aux affaires étrangères et au Commonwealth)

Lord Triesman^v
(Sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères et au Commonwealth)

Sir Emyr Jones Parry, KCMG

M^{me} Karen Pierce

M. Paul Johnston

M. Huw Llewellyn

M. Nick Carrick

M^{me} Catherine Brooker

M. Adam Bye

M. Christophe McBride

M. Ian Collard

M. Justin McKenzie Smith

M^{me} Samantha Job

M^{me} Ying Yee

M. Gavin Watson

M. David Whineray

M. Nicholas Williams
Lieutenant-colonel Nick Slinger
M^{me} Ann Thompson
M. Michael Hoare
M. Gareth Bayley
M. Chanaka Wickremasinghe
M. Richard Etherington

Slovaquie

M. Ján Kubiš^q
(Ministre des affaires étrangères)
M^{me} Diana Štrofová^p
(Secrétaire d'État, Ministère des affaires étrangères)
M^{me} Viera Tomanová^r
(Ministre du travail, des affaires sociales et de la famille)
M. Peter Burian
M. Dušan Matulay
M. Michal Mlynár
M. Igor Bartho

Notes

- ^a A participé aux 5529^e et 5530^e séances, les 20 et 21 septembre 2006.
^b A présidé les 5704^e, 5705^e et 5706^e séances, les 25 et 26 juin 2007.
^c A participé à la 5632^e séance, le 20 février 2007.
^d A participé aux 5530^e et 5649^e séances, les 21 septembre 2006 et 28 mars 2007.
^e A participé aux 5511^e, 5529^e et 5530^e séances, les 11 août, 20 et 21 septembre 2006.
^f A présidé les 5509^e et 5511^e séances, les 9 et 11 août 2006, et a participé à la 5530^e séance, le 21 septembre 2006.
^g A participé à la 5511^e séance, le 11 août 2006, et a présidé les 5529^e et 5530^e séances, les 20 et 21 septembre 2006.
^h A participé à la 5649^e séance, le 28 mars 2007.
ⁱ A participé à la 5705^e séance, le 25 juin 2007.
^j A participé à la 5641^e séance, le 20 mars 2007.
^k A participé aux 5632^e et 5663^e séances, les 20 février et 17 avril 2007.
^l A participé à la 5530^e séance, le 21 septembre 2006.
^m A participé aux 5529^e et 5530^e séances, les 20 et 21 septembre 2006, et a présidé à la 5573^e séance, le 28 novembre 2006.
ⁿ A participé aux 5508^e, 5509^e, 5511^e, 5529^e et 5530^e séances, les 8, 9 et 11 août et les 20 et 21 septembre 2006, et présidé à la 5584^e séance, le 12 décembre 2006.
^o A participé à la 5632^e séance, le 20 février 2007.

- ^p A participé à la 5584^e séance, le 12 décembre 2006.
- ^q A participé aux 5529^e, 5530^e et 5663^e séances, les 20 et 21 septembre 2006 et 17 avril 2007, et a présidé les 5632^e et 5635^e séances, les 20 et 23 février 2007.
- ^r A participé à la 5636^e séance, le 7 mars 2007.
- ^s A présidé les 5649^e, 5650^e et 5651^e séances, le 28 mars 2007.
- ^t A participé aux 5511^e et 5530^e séances, les 11 août et 21 septembre 2006, et a présidé à la 5663^e séance, le 17 avril 2007.
- ^u A participé à la 5529^e séance, le 20 septembre 2006, et a présidé à la 5667^e séance, le 25 avril 2007.
- ^v A participé à la 5528^e séance, le 18 septembre 2006.
- ^w A participé aux 5511^e et 5530^e séances, les 11 août et 21 septembre 2006.

III Présidents du Conseil de sécurité

Les représentants ci-après ont rempli les fonctions de président du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007 :

Ghana

Nana Effah-Apenteng 1^{er}-31 août 2006^a

Grèce

M. Adamantios Th. Vassilakis 1^{er}-30 septembre 2006^b

Japon

M. Kenzo Oshima 1^{er}-31 octobre 2006

Pérou

M. Jorge Voto-Bernales 1^{er}-30 novembre 2006^c

Qatar

M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser 1^{er}-31 décembre 2006^d

Fédération de Russie

M. Vitaly I. Churkin 1^{er}-31 janvier 2007

Slovaquie

M. Peter Burian 1^{er}-28 février 2007^e

Afrique du Sud

M. Dumisani S. Kumalo 1^{er}-31 mars 2007^f

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Sir Emyr Jones Parry, KCMG 1^{er}-30 avril 2007^g

États-Unis d'Amérique

M. Zalmay Khalilzad 1^{er}-31 mai 2007

Belgique

Johan C. Verbeke 1^{er}-30 juin 2007^h

Chine

M. Wang Guangya 1^{er}-31 juillet 2007

^a Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Ministre des affaires étrangères du Ghana, a présidé les 5509^e et 5511^e séances, les 9 et 11 août 2006.

^b M^{me} Dora Bakoyannis, Ministre des affaires étrangères de la Grèce, a présidé les 5529^e et 5530^e séances, les 20 et 21 septembre 2006.

^c M. José Antonio García Belaunde, Ministre des affaires étrangères du Pérou, a présidé la 5573^e séance, le 28 novembre 2006.

^d Cheikh Hamad bin Jassem bin Jabr Al-Thani, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Qatar, a présidé la 5584^e réunion, le 12 décembre 2006.

^e M. Ján Kubiš, Ministre des affaires étrangères de la Slovaquie, a présidé les 5632^e et 5635^e séances, les 20 et 23 février 2007.

^f M^{me} Nkosazana Dlamini Zuma, Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, a présidé les 5649^e, 5650^e et 5651^e séances, le 28 mars 2007.

^g M^{me} Margaret Beckett, M. P., Secrétaire d'État aux affaires étrangères et au Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a présidé la 5663^e séance, le 17 avril 2007, et M. Kim Howells, Ministre d'État aux affaires étrangères et au Commonwealth, a présidé la 5667^e séance, le 25 avril 2007.

^h M. Karel de Gucht, Ministre des affaires étrangères de la Belgique, a présidé les 5704^e, 5705^e et 5706^e séances, les 25 et 26 juin 2007.

IV Communications du Président du Conseil de sécurité et du Secrétaire général reçues entre le 1^{er} août 2006 et le 31 juillet 2007

La situation au Moyen-Orient

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

S/2007/292	15 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/293	18 mai 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/382	26 juin 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage ment

S/2006/894	10 novembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/895	15 novembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/24	16 janvier 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/25	19 janvier 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

S/2006/626	7 août 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/647	12 août 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/675	21 août 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/733	8 septembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/734	13 septembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2006/894	10 novembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/895	15 novembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2006/933	1 ^{er} décembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2007/26	16 janvier 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/27	19 janvier 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/85	8 février 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/86	13 février 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/207	13 avril 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/382	26 juin 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/396	29 juin 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

Résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité

S/2007/85	8 février 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/86	13 février 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

Résolution 1595 (2005) du Conseil de sécurité

S/2006/760	25 septembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/911	21 novembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2006/914	21 novembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/915	22 novembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2006/962	12 décembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/998	14 décembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/999	19 décembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/90	13 février 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/91	15 février 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

S/2007/150	15 février 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/281	15 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/286	16 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/351	8 juin 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/352	13 juin 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/356	13 juin 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/357	14 juin 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/424	12 juillet 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

La situation concernant le Sahara occidental

S/2007/55	31 janvier 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/56	5 février 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

La situation au Timor-Leste

S/2006/822	17 octobre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/923	30 octobre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/924	29 novembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

La situation au Libéria

S/2007/43	29 janvier 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/294	18 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/454	23 juillet 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

La situation en Somalie

S/2006/986	15 décembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
------------	------------------	--

S/2006/1042	28 décembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/243	25 avril 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/244	30 avril 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

Questions relatives à la situation dans l'ex-Yougoslavie

La situation en Bosnie-Herzégovine

S/2006/644	10 août 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/809	12 octobre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/810	12 octobre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/1035	27 décembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/118	28 février 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/253	3 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/268	8 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)

S/2006/643	10 août 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/656	14 août 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/657	16 août 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2006/720	7 septembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/830	17 octobre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/39	24 janvier 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/53	1 ^{er} février 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2007/130	6 mars 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/160	19 mars 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/168 et Add.1 et 2	26 mars 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/220	19 avril 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/248	30 avril 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

La question concernant Haïti

S/2006/726	31 août 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/11	8 janvier 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/12	10 janvier 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/179	29 mars 2007	Lettres identiques du Secrétaire général au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité

La situation au Burundi

S/2006/866	1 ^{er} novembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/867	6 novembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2006/892	15 novembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/1020	18 décembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/1021	22 décembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2006/1030	22 décembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/1031	27 décembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

La situation en Afghanistan

S/2006/765	26 septembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/875	9 novembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

S/2007/48	29 janvier 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/279	7 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/280	15 mai 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/306	22 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

La situation en Sierra Leone

S/2007/294	18 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
------------	-------------	--

La situation dans la région des Grands Lacs

S/2006/811	4 octobre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/812	13 octobre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2006/930	30 novembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

La situation concernant la République démocratique du Congo

S/2006/624	7 août 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/693	28 août 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/892	15 novembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/930	30 novembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/984	15 décembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/70	8 février 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

La situation en République centrafricaine

S/2006/934	30 novembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
------------	------------------	--

S/2007/347 11 juin 2007 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie

S/2007/347 11 juin 2007 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

S/2006/688 25 août 2006 Lettres identiques du Secrétaire général au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité

S/2006/799 2 octobre 2006 Lettres identiques du Secrétaire général au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité

Armes légères

S/2007/179 29 mars 2007 Lettres identiques du Secrétaire général au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité

S/2007/294 18 mai 2007 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

Questions d'ordre général relatives aux sanctions

S/2007/178 29 mars 2007 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme

S/2006/1002 15 décembre 2006 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2007/44 29 janvier 2007 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2007/190 9 avril 2007 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2007/279 7 mai 2007 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2007/280 15 mai 2007 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

La situation en Côte d'Ivoire

S/2006/715 30 août 2006 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2006/716 6 septembre 2006 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

S/2006/738 13 septembre 2006 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

**Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
(portant sur la période allant du 1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007)**

S/2006/755	20 septembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/820	16 octobre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/950	7 décembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/19	18 janvier 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/64	6 février 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/78	9 février 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/144	13 mars 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/153	14 mars 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/216	17 avril 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/223	19 avril 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/294	18 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/320	30 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/415	6 juillet 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

Mission du Conseil de sécurité

S/2006/875	9 novembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/220	19 avril 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

Non-prolifération des armes de destruction massive

S/2007/95	15 février 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/272	10 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

S/2006/645	10 août 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/665	17 août 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/779	28 septembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/926	28 septembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/930	30 novembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/212	17 avril 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/263	3 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/264	7 mai 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/307 et Rev.1 et Rev.1/Add.1	23 mai, 5 juin et 5 juillet 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/363	15 juin 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

Consolidation de la paix après les conflits

S/2007/16	12 janvier 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
-----------	-----------------	--

La situation concernant l'Iraq

S/2006/601	1 ^{er} août 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/646	11 août 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2006/797	9 octobre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/907	17 novembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/908	21 novembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2006/987	4 décembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2007/46	8 décembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/988	15 décembre 2006	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/47	29 janvier 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/241	27 mars 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/218	19 avril 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/242	27 avril 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/245	30 avril 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/300	7 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/301	23 mai 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général
S/2007/412	25 juin 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/413	6 juillet 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

S/2007/179	29 mars 2007	Lettres identiques du Secrétaire général au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité
------------	--------------	--

La situation au Tchad et au Soudan

S/2006/645	10 août 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2006/934	30 novembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
S/2007/347	11 juin 2007	Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

S/2007/294	18 mai 2007	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
------------	-------------	--

Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

S/2006/920	22 novembre 2006	Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité
------------	------------------	--

S/2007/61 2 février 2007 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2007/62 7 février 2007 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

Collaboration entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine, aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

S/2007/347 11 juin 2007 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

Documentation et méthodes de travail et procédure du Conseil de sécurité

S/2006/928 21 novembre 2006 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

S/2007/16 12 janvier 2007 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

La situation au Tadjikistan et sur la frontière tadjiko-afghane

S/2007/279 7 mai 2007 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2007/280 15 mai 2007 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

S/2007/296 15 mai 2007 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2007/297 18 mai 2007 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

Relations entre le Cameroun et le Nigéria

S/2006/778 28 septembre 2006 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2006/819 17 octobre 2006 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

S/2006/859 1^{er} novembre 2006 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2007/294 18 mai 2007 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

La situation en Guinée-Bissau

S/2006/790 2 octobre 2006 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2006/791 5 octobre 2006 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

S/2006/974 8 décembre 2006 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2006/975 13 décembre 2006 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

S/2007/294 18 mai 2007 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive

S/2007/279 7 mai 2007 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

S/2007/280 15 mai 2007 Lettre du Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général

Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

S/2007/538 31 juillet 2007 Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité

